Essai Sur Les Bienséances Oratoires, Volume 2

Edme Mallet

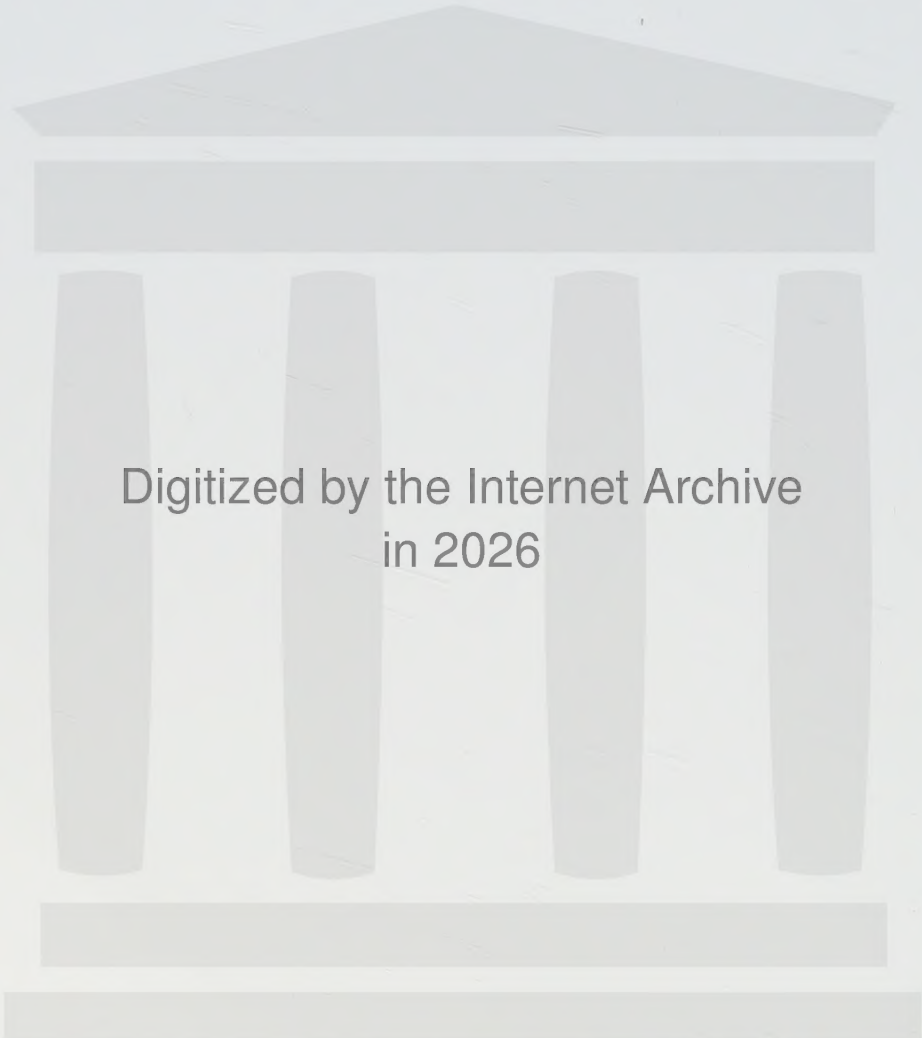
Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/isbn_9781246377453_2

Essai Sur Les Bienséances Oratoires, Volume 2

Edme Mallet

Nabu Public Domain Reprints:

You are holding a reproduction of an original work published before 1923 that is in the public domain in the United States of America, and possibly other countries. You may freely copy and distribute this work as no entity (individual or corporate) has a copyright on the body of the work. This book may contain prior copyright references, and library stamps (as most of these works were scanned from library copies). These have been scanned and retained as part of the historical artifact.

This book may have occasional imperfections such as missing or blurred pages, poor pictures, errant marks, etc. that were either part of the original artifact, or were introduced by the scanning process. We believe this work is culturally important, and despite the imperfections, have elected to bring it back into print as part of our continuing commitment to the preservation of printed works worldwide. We appreciate your understanding of the imperfections in the preservation process, and hope you enjoy this valuable book.

1062.

ESSAI

SUR LES

BIENSEANCES

ORATOIRES.

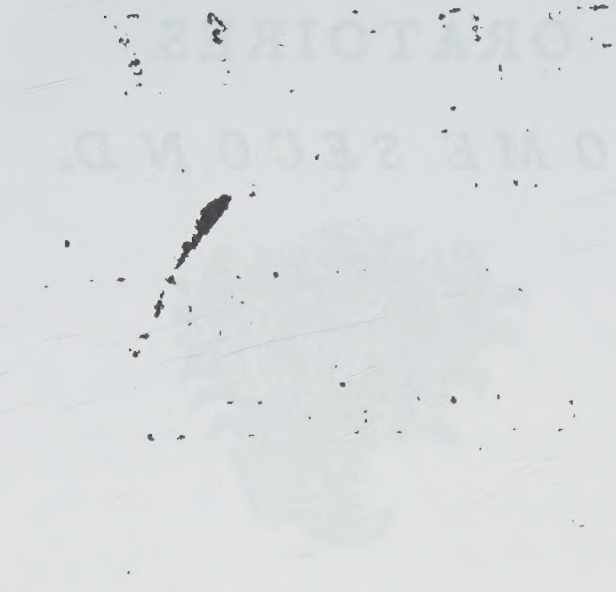

ESSAI

SUR LES

BIENSEANCES

ORATOIRES.

TOME SECOND.

A PARIS,
Chez PRAULT fils, Quay de Conty, à la Charité.

M. DCC. LIII.

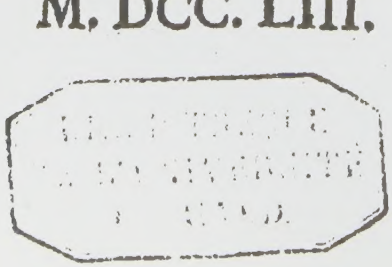

ESSAI
SUR LES BIENSÉANCES ORATOIRES.

SECTION IV.
DU CHAPITRE III.
Des Bienſéances dans l'Éloquence de la Chaire.

QUoique les vérités de la Religion, qui ſont la baſe de l'éloquence de la chaire, ſoient immuables & que les termes conſacrés par la révéla-

tion ou par l'autorité de l'Égliſe à les exprimer, ne ſouffrent point d'altération, parce qu'en matiere de foi les nouveautés dans le langage n'en répandent que trop ſouvent ſur le fond du dogme; il eſt néanmoins certain que ce genre d'éloquence a auſſi ſes bienſéances relatives, ſoit aux matieres que l'on traite, ſoit aux Auditeurs, ſoit aux diverſes circonſtances des tems, des lieux, &c.

Il eſt, ſurtout en morale, des matieres qui peuvent intéreſſer la pudeur, & qu'un Prédicateur eſt obligé de traiter. Quelles précautions alors, ou pour tirer le rideau ſur des infamies que ſon miniſtere l'oblige de condamner, ou pour crayonner des déſordres qu'il doit combattre! Il faut d'abord dans l'Orateur une expérience conſommée, une réputation faite, peut-être une ſainteté reconnue,

pour entrer, à cet égard, dans des détails qui ne ſcandaliſent point l'Auditeur. Le *Pere Bourdaloue*, dans un Sermon ſur l'impureté, avoit peint avec force les ſuites funeſtes de ce vice, & l'impudence effrenée des femmes ſans mœurs. Il ajoute: » ne » vous offenſez pas, Meſdames, & » quand il y auroit de l'imprudence » à pouſſer trop loin ces reproches, » ſouffrez qu'à l'exemple de S. Paul, » je vous conjure de la ſupporter: » *Utinam ſuſtineretis modicum quid in-* » *ſipientiæ meæ, ſed & ſupportate me.* » Dieu témoin de mes intentions » ſçait avec quel reſpect pour vos » perſonnes, & avec quel zele pour » votre ſalut je parle aujourd'hui. » Le déſordre qui m'afflige, eſt que » l'on prétend maintenant, & peut-» être avec juſtice, vous rendre reſ-» ponſables de ce débordement de

Carême du P. Bourd. tom. 11.

» mœurs que nous voyons croître » de jour en jour ; « & après de nouveaux détails, » voilà ce que j'appelle déſordre ; & combien encore » y en a-t'il d'autres que je paſſe & » que je ne puis marquer.

Ces mêmes déreglemens, que le P. Bourdaloue décrit aſſez clairement, M. Maſſillon les voile ſous des periphraſes. » Une femme mondaine, dit-il, ne veut-elle pas encore plaire au monde lorſqu'elle » n'en eſt plus que la riſée ou le dégoût ? Ne cherche-t'elle pas encore » des regards qui la fuyent ? Ne ranime-t'elle pas encore un viſage » flétri & ſuranné, par des artifices » qui rappellent plus ſes années que » ſes attraits ? Ne ſe donne-t'elle pas » encore une jeuneſſe empruntée qui » ne trompe que ſes yeux ſeuls ? Que » dirai-je, n'achete-t'elle pas peut-

Panagirique de Sainte Agnès.

» être des *aſſiduités* criminelles » qu'elle *ne ſçauroit* plus mériter ? » Des *choix* honteux ne devien- » *nent-* ils pas la reſſource de ſon » indigne foibleſſe ? Et l'âge, en » changeant ſes traits, a-t'il changé » quelque choſe à la honte de ſon » caractere?

Autant ces expreſſions meſurées *ſont loüables*, autant ſont indécentes & indignes de la gravité de la chaire chrétienne certaines peintures étudiées & ſéduiſantes des paſſions ou des *plaiſirs*, plus propres à rendre le vice aimable, qu'à en inſpirer de l'averſion.

Mais, les Orateurs les plus éclairés & les plus ſages, ſoit ſur le dogme, ſoit ſur la morale, avancent quelquefois des propoſitions qui au premier coup d'œil ſemblent choquer la foi, favoriſer le relâchement,

ou au contraire ajouter à la ſévérité de l'Evangile. C'eſt alors ſurtout que les correctifs & les explications ſont néceſſaires. Un terme équivoque, & qui reſteroit ſans éclairciſſement peut donner à une propoſition un ſens faux ou hérétique, & allarmer la foi. Il ſuffit d'ouvrir nos Orateurs pour trouver des preuves innombrables de leur attention à cet égard, & ils ſe la doivent à eux-mêmes, pour ne pas laiſſer ſoupçonner leur orthodoxie. Ces précautions ſont encore plus indiſpenſables, quand on avance des choſes que les libertins pourroient prendre en mauvaiſe part, ou dont ils feroient des applications malignes, contre l'intention de l'Orateur. Ainſi le P. Bourdaloue, parlant ſur la fauſſe dévotion, en décrit les abus avec tant de prudence, qu'il prévient les applications, qu'on en

pourroit faire à la piété ſolide. » Un
» dévot de ce caractere, dit-il, per-
» mettez-moi cette expreſſion, un
» dévot intéreſſé eſt capable de
» tout... Veut-il pouſſer une ven-
» geance ? rien ne lui réſiſte. Veut-il
» ſupplanter un adverſaire ? il eſt
» tout-puiſſant. Veut-il flétrir la ré-
» putation du prochain & le décrier ?
» ſon *ſeul témoignage* feroit le pro-
» cès à l'innocence même. Et n'eſt-ce
» pas (je ne ferai point ici de diffi-
» culté de le dire, non pour décré-
» diter la piété, à Dieu ne plaiſe,
» mais pour condamner hautement
» les abus qui peuvent s'y gliſſer,
» & qui s'y ſont gliſſés de tous tems)
» n'eſt-ce pas par la voie d'une fauſ-
» ſe piété, qu'on a vû les plus foi-
» bles ſujets s'élever aux plus hauts
» rangs ; les hommes les moins di-
» gnes de conſidération & de re-

Dominic. de Bourd. tom. 11. Serm. ſur la vraie & la fauſſe piété.

» commandation, être néanmoins » les plus recommandés & les plus » conſiderés, & ſans d'autres titres » ni d'autre mérite qu'un certain air » de réforme, emporter ſur qui- » conque la préférence, & s'empa- » rer des premieres places ? . . . . . » Oui mes freres, ne le diſſimulons » point, c'eſt cet intérêt, qui dans » tous les ſiécles a été le grand ſcan- » dale de la dévotion, & qui l'a, ſi » j'oſe uſer de ce terme, avilie » dans le monde. » Quoique con- firmées par l'expérience, ces vé- rités auroient pû déplaire, ſans les correctifs dont l'Orateur les accom- pagne.

La chaire n'eſt pas faite pour flat- ter les hommes, ni leur prodiguer, avec baſſeſſe, un encens dont on ne les enyvre que trop. Mais on ne doit pas non plus la regarder com-

me un champ où ſous prétexte de zéle, on puiſſe répandre librement le fiel & l'aigreur: » Car, dit le » grand Orateur que nous venons » de citer (& ceci n'eſt pas moins » un des fondemens de l'éloquence, » que de la morale chrétienne.) Le » zéle le plus ſincere & le plus pur, » a beſoin d'un tempérament qui » ſans *affoiblir ſa vertu*, rende ſon » action plus ſupportable, & qui en » corrige les excès, ſans en altérer » le principe .... Dans la doctrine » de Saint Paul, le zéle même de » la converſion des pécheurs, qui » devroit être, ce ſemble, le plus ar- » dent & le plus libre, veut des » ménagemens ſages, & ſi néceſſai- » res, que ſans cela, tout divin qu'il » eſt, il deviendroit non ſeulement » inéfficace, mais intolérable & » odieux. Ainſi de tous tems les

Carême de Bourd. tom. II. Diſc. ſur le zéle.

» hommes Apoſtoliques, dans la » pourſuite des plus ſaintes entrepri- » ſes, ont-ils erû, ſi j'oſe parler ainſi, » devoir humaniſer leur zéle, pour » lui donner cet attrait & cette gra- » ce, dont ils étoient perſuadés que » dépendoit ſa force. »

Il y a un reſpect dû aux Puiſſances, des attentions, des égards pour certains états, pour certaines profeſſions particulieres, qu'il eſt inſenſé de négliger. Je ne ſçais ſi des Sermons dans le goût de ceux de l'Auguſtin Jacques le Grand, & de ceux du Docteur Maurice Poncet, feroient aujourd'hui fortune à la Cour. Le premier vivoit ſous le régne de Charles VI. Voici ce qu'en raconte Jean Juvenal des Urſins. » En ce tems- » là, on parloit fort de la Reine, » & de Monſeigneur d'Orleans, » & diſoit-on que c'étoit par eux

Mem. de M. l'Abbé Sallier. tom. 15. des Mem. de l'Académie des Inſcrip.

» que les Tailles ſe faiſoient, & que
» les Aydes couroient & levoient,
» ſans ce que aucune choſe en fut mi-
» ſe & employée au fait de la choſe
» publique, & aſſez hautement par
» les rues on les maudiſſoit, & en
» diſoit-on pluſieurs paroles. La
» Reine en un jour de fête voulut
» ouir un ſermon, & y eut un bien
» *notable* homme, *lequel* à ce faire
» fut commis, lequel commença
» à blâmer la Reine en ſa préſence,
» en parlant des exactions qu'on
» faiſoit ſur le peuple, & des ex-
» ceſſifs états qu'elle & ſes femmes
» avoient & tenoient, & comme
» le peuple en parloit en diverſes
» manieres, & que c'étoit mal fait,
» dont la Reine fut très-mal con-
» tente: & ledit Prêcheur en s'en
» retournant de la prédication, fut
» rencontré d'aucuns hommes &

» femmes de la Cour, & lui dirent
» qu'ils étoient bien ébahis, com-
» me il avoit oſé ainſi parler ; & il
» répondit qu'encore étoit-il plus
» ébahi comme on oſoit faire les
» fautes & péchés qu'il avoit dit &
» déclaré..... Ladite prédication
» vint à la connoiſſance du Roi, &
» lui rapporta-t-on plus pour met-
» tre à indignation le bon-homme ;
» que autrement. Et dit le Roi qu'il
» le vouloit ouir prêcher, & fut
» ordonné que le jour de la Pen-
» tecôte il prêcheroit, lequel prê-
» cha, & prit ſon thême, *Spiritus*
» *ſanctus docebit vos omnem veritatem*,
» & le déduiſit bien grandement &
» notablement : & s'il avoit parlé
» en préſence de la Reine, des
» grands péchés qui couroient, en-
» core en parla-t-il plus amplement
» & largement en la préſence du

» Roi. » Juvenal des Urſins ne nomme pas ce Prédicateur ; mais l'Hiſtorien anonime de Charles VI. traduit par M. le Laboureur, en rapportant le même fait l'appelle, *Quidam Auguſtinianus vocatus Jacobus Magni.* Il n'eſt pas étonnant que cet Orateur indiſcret connut ſi peu les bienſéances, puiſque tout Profeſſeur qu'il étoit ès Saintes Lettres, *Magiſtri Jacobi Magni in ſacrâ paginâ profeſſoris*, il ne ſe fit point de ſcrupule de négocier, au nom des Princes mécontens, une ligue avec le Roi d'Angleterre, contre ſon légitime Souverain.

Le Docteur Poncet Curé de Saint Pierre des Arcis ſous le régne d'Henri III. gardoit encore moins de meſures. M. de l'Etoile dans ſon Journal, nous a conſervé le diſcours que fit ce Prédicateur à l'occaſion d'une pro-

ceſſion à laquelle le Roi avoit aſſiſté en habit de Pénitent avec ſes principaux Courtiſans. Ces dévotions extérieures n'emportoient pas toujours le changement des mœurs ; mais il eſt incroyable qu'elles fuſſent accompagnées de déſordres auſſi affreux que ceux que raconte l'Orateur. Il l'eſt encore davantage que dans une Capitale, un ſujet ait oſé déclamer ſi violemment contre ſon Prince. Voici ce qu'en dit l'Auteur du Journal. » Le Dimanche 27 Mars, » le Roi fit empriſonner le Moine » Poncet, qui prêchoit le Carême » à Notre-Dame, pour ce que trop » librement il avoit prêché le Samedi précédent contre cette nouvelle Confrairie, l'appellant la » Confrairie des hypocrites & des » athéiſtes, & qu'il ne ſoit vrai, » dit-il en ces propres mots, j'ai

Mem. pour ſervir à l'Hiſt. de Fran. ann. 1583. tom. 1. pag. 159. édit: de Cologne de 1719.

„ été averti de bon lieu qu'hier au
„ ſoir Vendredi *jour de* leur proceſ-
„ ſion, la *broche* tournoit pour le
„ ſouper *de* ces bons Pénitens, &
„ *qu'après* avoir mangé le gras cha-
„ pon, ils eurent pour collation de
„ nuit le petit tendron qu'on leur
„ tenoit tout prêt. Ah malheureux
„ hypocrites, vous vous mocquez
„ donc de Dieu ſous le maſque,
„ & portez pour contenance un
„ fouet à votre ceinture ; ce n'eſt
„ pas-là, de par Dieu, où il le fau-
„ droit porter, c'eſt ſur votre dos
„ & vos épaules, & vous en étriller
„ très-bien, il n'y a pas un de vous
„ qui ne l'ait bien gagné. Le Roi
„ ſans vouloir autrement parler à
„ lui, diſant que c'étoit un vieux
„ fou, le fit conduire en ſon coche
„ par le Chevalier du Guet, en ſon
„ Abbaye de Saint Pere à Melun,

„ ſans lui faire autre mal que la
„ peur qu'il eut qu'on ne le jettât
„ en la riviere. » La modération du Prince, dans une circonſtance qui intéreſſoit non-ſeulement ſes Favoris, mais même ſa propre Perſonne, lui fait autant d'honneur, que l'indécence des propos, que nous venons de rapporter, en fait peu à l'éloquence de ce tems-là, où du moins à l'Orateur qui les tenoit avec ſi peu de circonſpection. On peut voir dans le même livre d'autres traits preſque auſſi forts de ſa hardieſſe.

Il faut en dire autant de ces diſcours, où l'on frondoit ſans ménagement les déſordres vrais ou prétendus du Clergé ; tels que ceux de Barlette, de Menot, de Maillard, gens ſans autorité, mais dont les Satires couvertes d'un zéle apparent,

ne

ne trouverent que trop d'approbateurs dans des ſiécles de barbarie ; & ſur leſquelles, ſous prétexte de réforme, mais par des vûes plus profondes & plus malignes, les hérétiques enchérirent encore dans un tems où les premieres étincelles du bon goût commençoient à peine à luire, & où l'éloquence, ſurchargée d'une érudition pédanteſque, faiſoit conſiſter la véhémence à vomir des injures, & à lancer des traits envenimés, par l'eſprit de parti, contre ce qu'il y avoit de plus reſpectable. Cette audace faiſoit paſſer pour de grands hommes, aux yeux du vulgaire, des furieux & des inſenſés : & parmi les Sectaires du ſeiziéme ſiecle, on regardoit preſque Melanchton comme un imbécile, parce qu'il avoit plus de modération que Luther & que Calvin, quoiqu'il

eût infiniment plus de goût, de génie, & d'éloquence qu'eux.

Dans ces déclamations violentes le Pape étoit l'*Antechriſt*, l'Egliſe Romaine, *la Babylone proſtituée*, les Catholiques autant d'*Idolatres*, la Meſſe *une invention diabolique*, &c. Peut-être le zéle trop ardent de quelques défenſeurs de la vérité les emportoit par fois au-delà des bornes, & n'étoit pas exemt de ces vivacités. Pour en mieux ſentir l'excès & l'indécence, revenons à des tems plus éclairés. Lorſqu'après la révocation de l'Edit de Nantes, on a tenté de ramener les Calviniſtes par la perſuaſion, nos plus ſages Orateurs ont déploré leur aveuglement & leur ſchiſme, & en touchant les points de controverſe entr'eux & nous, ne les ont appellé que nos *freres ſéparés*; ils ſoupirent après leur

réunion, ils tâchent de la faciliter en diſſi pant avec *douceur*, les préjugés de leur *éducation* & les fauſſes imputations des Miniſtres. Le Pere Bourdaloue, parlant aux nouveaux Convertis de Mont pellier ſur la cérémonie des Cendres. » Vous, mes » freres, leur dit-il, qui, par la mi- » ſéricorde du Seigneur, avez enfin » renoncé au ſchiſme, pour vous réu- » *nir à l'Egliſe*; vous pour qui je ſuis » particulierement envoyé, que je » regarde ici comme le premier ob- » jet de mon zéle, & plaiſe au Ciel » que je puiſſe vous appeller un jour » ma couronne & ma joie : Vous » dis-je, nouvelle conquête de la » grace de Jeſus-Chriſt, apprenez à » reſpecter une de ces Cérémonies » Religieuſes, dont uſe l'Egliſe Ca- » tholique, dans le ſein de laquelle » vous êtes rentrés. Il y en a de plus

Carême du P. Bourdal. tom. 1.

„ eſſentielles, mais ſans parler des
„ autres, ou pour juger des autres
„ par celle-ci, comment l'héréſie
„ l'a-t'elle pû rejetter, puiſque l'Au-
„ teur même de cette fatale diviſion
„ où vous fûtes malheureuſement
„ engagés, reconnoît que les céré-
„ monies peuvent aider la piété des
„ fidéles. . . . ? Or entre les cérémo-
„ nies, quelle autre a dû moins
„ bleſſer l'Egliſe Proteſtante que la
„ cérémonie des Cendres ? . . Quel
„ ſouvenir nous eſt plus utile que
„ celui de notre foibleſſe, de notre
„ néant ? Et n'eſt-ce pas-là ce qu'elle
„ nous remet devant les yeux ? Ce-
„ pendant cette cérémonie, dont la
„ ſimplicité & la ſainteté devoient
„ édifier, a été un ſcandale pour ces
„ Miniſtres que vous avez ſuivis. Ils
„ l'ont reprouvée & ils vous l'ont
„ fait réprouver comme eux, parce

„ qu'ils ne la connoiſſoient point
„ aſſez, où parce qu'ils ne vous la faiſoient point aſſez connoître. Mais
„ oublions le paſſé, & béniſſons
„ Dieu du préſent, &c.

Dans un autre diſcours, voulant montrer aux Proteſtans que la miſſion des Prédicateurs dans l'Egliſe Romaine eſt auſſi légitime, que celle des *Miniſtres* de la Religion Prétendue Réformée l'eſt peu. » Voilà
„ (ſouffrez, mes freres, que j'en faſſe ici la remarque : c'eſt le lieu
„ de la faire, & il eſt important que
„ vous la faſſiez avec moi, vous que
„ la grace a tenus ſi long-tems ſéparés de nous ; mais que la grace
„ d'enhaut par le plus heureux retour, ramene tous les jours dans
„ le ſein de la vraie Egliſe, notre
„ commune & ſeule mere.) Voilà
„ l'une des plus eſſentielles différen-

Dominic. du P. Bourdal. tom. 1.

„ ces, qui ſe rencontrent entre nous
„ & les Miniſtres de cette Egliſe Pro-
„ teſtante où vous eûtes le malheur
„ de naître. Ils avoient tout le reſte,
„ ſi voulez; mais cette miſſion leur
„ manquoit. C'étoient des hommes
„ ſçavans, éloquens, tant qu'il vous
„ plaira; mais il n'avoient pas ce
» caractere d'hommes envoyés de
» Dieu..... votre confeſſion de
» foi portoit que ces Réformateurs
» avoient eté ſuſcités, & par conſé-
» quent envoyés d'une façon ex-
» traordinaire; mais vous aviez trop
» de lumiere & trop de ſens pour ne
» pas voir que cela ſe diſoit ſans preu-
» ve.... Or qu'a fait Dieu, mes
» freres, en vous réuniſſant à ſon
» Egliſe? Adorez le conſeil de ſa
» Providence, & voyez l'avantage
» qui vous en revient.... Au lieu
» de Paſteurs ſans autorité, il vous en

» a donné dont la miſſion eſt certai-
» ne, eſt ſenſible & infaillible. C'eſt
» en cette qualité que je parois au-
» jourd'hui devant vous. Je ne ſuis
» ni Elie, ni Prophéte, je ſuis un
» pécheur comme vous, mais quoi-
» que pécheur, je ne laiſſe pas d'être
» le Miniſtre légitime de la parole de
» Dieu. C'eſt un honneur pour moi
» de *vous l'annoncer*, & un honneur
» dont je ſçais faire toute l'eſtime
» qu'il mérite; mais auſſi eſt-ce un
» honneur que je ne me ſuis point
» attribué, où je ne me ſuis point in-
» geré, que je n'ai ni ambitionné, ni
» recherché; un honneur où j'ai la
» conſolation d'avoir été légitime-
» ment appellé.... Vous avez dans
» ma perſonne, tout indigne que je
» ſuis, & dans ceux qui ſont revêtus
» du même caractere que je porte,
» autant de vrais Miniſtres pour vous

» diſpenſer les myſteres de Dieu . . . » Ils ne ſoupirent qu'après votre » réunion, ne les privez pas de la » joie qu'ils auront en la voyant en- » tiere & complete. » Que ce zéle temperé par la douceur & par l'humilité eſt différent du fanatiſme !

Cependant, il eſt quelquefois indiſpenſable de parler de ceux qui ont entraîné les ſimples & les foibles dans l'erreur. Mais alors même la modération eſt bien placée. L'aigreur eſt incompatible avec la charité Chrétienne, & peut, ſinon décréditer, du moins affoiblir la vérité. Ainſi le même Orateur montrant, dans un autre diſcours, la Sainteté de la Loi Chrétienne, par la Sainteté de ſon Auteur, & faiſant un parallele entre l'Idolatrie, le Mahometiſme & l'héreſie d'une part, & la Foi Catholique de l'autre, ne peut s'empêcher

de dire : » Que les héreſies qui ont » altéré la pureté de la Loi, ont eu » pour Auteurs des Apoſtats de pro- » feſſion : un Luther infame par ſes » *inceſtes*, qui même en faiſoit tro- » phée, & qui s'eſt venté de ce que » ſes plus zélés Partiſans avoient » honte de ne pouvoir déſavouer » pour lui. Voilà celui que Calvin » appelloit l'Apôtre de l'Allemagne, » & que ne pourrois-je point dire de » Calvin lui-même ?

Il ajoute incontinent : » A Dieu ne » plaiſe, Chrétiens, que j'en veuille à » leurs perſonnes, ni à leur mémoire. » Si c'étoient des particuliers qui » euſſent été emportés par le torrent » de l'héreſie, je ſçai les regles de la » diſcrétion & de la bienſéance que » j'aurois à garder. Mais puiſqu'on a » prétendu que c'étoient des hom- » mes que Dieu avoit remplis de ſon

» Eſprit, pour les employer à la ré-
» formation de l'Egliſe, encore
» eſt-il juſte que nous les connoiſ-
» ſions, les Peres en ayant toujours
» ainſi uſé, quand il a été queſtion
» des héréſiarques. Or eſt-il croyable
» que Dieu, pour réformer ſon Egliſe,
» ait choiſi des hommes de ce carac-
» tere? Pour juger combien, en cet endroit, le Pere Bourdaloue eſt plus moderé que les Peres eux-mêmes ne l'ont été quelquefois contre les héréſiarques, il ſuffit de conſulter ce que Saint Jerôme a écrit contre Vigilance, & peſer les expreſſions qu'il ſe permet.

Mais ſi ces ménagemens nous paroiſſent placés avec des hérétiques ou des Chefs de Secte, combien le ſont-ils davantage, lorſqu'il s'agit de parler des opinions où des mœurs de gens qui nous ſont unis par une mê-

me Foi, ou en préſence de perſonnes reſpectables par leur caractere ? Avec quelle bienſéance ne doit-on pas leur repréſenter les devoirs de leur état, & reprendre leurs déreglemens? Saint Paul, traduit devant la Synagogue, & ſur le point d'être outragé par ordre du Grand Prêtre Ananie, lui avoit répondu, *Dieu te frappera, muraille blanchie*; mais dès qu'on lui repréſenta qu'il parloit peu reſpectueuſement au Chef de la Religion, il s'excuſa en diſant qu'il ignoroit qu'Ananie fût revêtu de cette dignité : *Car*, ajouta-t-il, *il eſt écrit, vous ne maudirez point le Prince de votre peuple.* Or ſi la Loi de Moyſe condamnoit cette licence, a combien plus forte raiſon eſt-elle reprouvée par celle de Jeſus-Chriſt, qui eſt une Loi de douceur & d'amour ? Ainſi dans les diſcours ou conféren-

Act. XXIII.

Exod. XII.

ces qu'on fait à des Eccléſiaſtiques, non-ſeulement un Prêtre doit égard à ſes auditeurs revêtus du même caractere, mais un Evêque même a des bienſéances à obſerver avec les Paſteurs ſoumis à ſon autorité ; la tendreſſe Paſtorale & la charité fraternelle concourent à ménager l'honneur du miniſtere, ſans préjudice toutefois de la vérité.

Le Pere Bourdaloue parlant à une aſſemblée d'Eccléſiaſtiques ſur la dignité & les devoirs de leur état, avec cette force & cette onction qui lui ſont particulieres, & leur adreſſant quelques paroles de Saint Ambroiſe ſur l'éminence de leur rang & ſur les vertus qu'il exige. » Paroles, ajoute-t-il, » dignes d'un Evêque, qui honoré » d'un caractere ſupérieur encore à » celui des Prêtres, que la Providen- » ce lui avoit ſubordonnés, les inſ-

Exhort. du P. Bourdal. tom. I.

„ truiſoit en maître & s'expliquoit
„ avec autorité. Pour moi, Meſ-
„ ſieurs, qui n'ai parmi vous ni la
„ même diſtinction, ni les mêmes
„ droits, je n'entreprendrai point de
„ vous preſcrire ici des regles ; mais
„ ſans m'oublier moi-même, & gar-
„ dant toutes les meſures convena-
„ bles, je puis, du reſte? vous repré-
„ ſenter les obligations qui ſe trou-
„ vent indiſpenſablement attachées à
„ votre état, & je n'aurai pour m'en
„ tracer l'idée juſte, qu'à me tracer
„ l'idée de votre conduite la plus
„ ordinaire. C'eſt donc dans cet eſprit
„ qu'uſant de la liberté que vous me
„ donnez, je ne craindrai point de
„ vous dire ce que vous devez être,
„ parce que je ſçais qu'en même-
„ tems je vous dirai ce que vous
„ êtes. „

Et dans le cours de cette même

exhortation. „ Mais qu'arrive-t-il ?
„ permettez-moi de m'expliquer ,
„ Meſſieurs, je ne dirai rien que vous
„ ne remarquiez auſſi bien que moi ,
„ & que vous ne déploriez avec la
„ même douleur & le même zéle que
„ moi. Qu'arrive-t-il donc encore
„ une fois ? on ſépare l'honneur
„ d'avec la charge & le fardeau ; &
„ de deux choſes, eſſentiellement
„ jointes enſemble, on prend celle
„ qui flatte l'avarice, l'ambition ; &
„ l'on ſe diſpenſe de celle qui engage
„ à la réformation des mœurs & à
„ leur ſanctification . . . . de-là com-
„ bien voyons-nous de Prêtres inté-
„ reſſés, de Prêtres ambitieux, de
„ Prêtres vains & préſompteux, de
„ Prêtres oiſifs & voluptueux , de
„ Prêtres tout mondains ? Vous ne
„ vous offenſerez point , Meſ-
„ ſieurs, de cette morale, que je

„ dois par proportion m'appliquer à „ moi-même. autant qu'elle me peut „ convenir, & dont nous devons „ tous profiter. „

Le Pere de la Rue traitant de la vie exemplaire des Prêtres, à l'ouverture d'un Synode du Diocèſe de Rheims, uſe des mêmes précautions:, après avoir diviſé ſon ſujet. „ Voilà, „ dit-il, Meſſieurs, les trois points „ de la leçon que je vais me faire à „ moi-même & dont je prends „ tous ceux qui m'écoutent, non „ point pour objets, mais pour témoins. „

Panegiriq. du P. de la Rue, tom. II.

Et preſqu'au commencement de ſa premiere Partie. „ Quand je dis „ que nous ſommes obligés au bon „ exemple, & que par cette expreſ- „ ſion commune, je ſemble en quelque ſorte m'égaler à vous, ce n'eſt „ pas que j'ignore l'élévation de la

„ dignité Paſtorale au-deſſus de ma
„ profeſſion. Bien éloigné d'entrer
„ avec vous en ſociété de rang &
„ d'autorité, ſouffrez que j'y entre
„ ſeulement par la reſſemblance de
„ nos devoirs & de nos obliga-
„ tions. „

Il termine ce diſcours de la ſorte :
» Que fais-je, Meſſieurs ? qu'ai-je
» dit juſqu'à préſent ? ai-je oublié
» devant qui je parle ? ignorai-je les
» les exemples qui brillent dans ce
» Clergé, le zéle infatigable des uns,
» la ſainte prudence des autres, la
» piété de tant de Paſteurs ? n'en ſuis-
» je pas le témoin ? n'en vois-je pas les
» effets de tous côtés ? n'en ſçais-je
» pas encore plus par la voix des
» peuples ? je n'ai rien dit après tout
» que les Saints les plus ſages n'ayent
» dit, avant moi dans les premiers
» ſiécles de l'Egliſe naiſſante. Rien

qu'ils

» qu'ils n'ayent dit au quatriéme &
» cinquiéme ſiécle, dans ces pieuſes
» aſſemblées compoſées de Prêtres
» fervens, la plûpart ſignalés par
» leur courage & par leurs perſécu-
» tions, portant ſur eux les marques
» ſanglantes de leurs combats & de
» leur généreuſe confeſſion. C'étoit
» la crainte du relâchement, plûtôt
» que la vûe d'aucun déſordre, qui
» les faiſoit parler de la ſorte. C'eſt
» dans la même intention que j'ai
» parlé moi-même, &c.

La plûpart de ces traits ſont des éloges, j'en conviens, mais des éloges dictés par la bienſéance, & d'autant mieux placés qu'ils précédent ou ſuivent des leçons qui ne ſont rien moins que des adulations. Je les regarde comme des modéles pour tout Eccléſiaſtiqne obligé de parler à ſes confreres. Cherchons-en d'autres

dans l'éloquence d'un grand Evêque, qui inſtruit les Miniſtres ſubordonnés à ſon autorité.

C'eſt M. Maſſillon dans ſes Diſcours Synodaux, qui ſont tous admirables, ſoit par la pureté de la Doctrine, ſoit par celle du langage, ſoit par le zéle de faire revivre ou de maintenir l'ancienne diſcipline. La ſolliçitude & la tendreſſe Paſtorale s'y montrent de toutes parts avec une véhémence ſainte, qui ne ſçait point careſſer le vice, mais auſſi avec une dignité & une bienſéance qui parle au cœur encore plus qu'à l'eſprit.

On ſçait que les Synodes ſont ordinairement compoſés des Doyens Ruraux & des plus anciens Eccléſiaſtiques d'un Diocèſe ; c'eſt quelquefois de leur âge & de leur expérience dans le Miniſtere que M. l'Evêque de Clermont tire des mo-

tiſs touchans ſur les divers reglemens dont il leur propoſe l'exécution. Ainſi pour les engager à réprimer la ſordide avarice des Paſteurs qui exigeoient l'honoraire de leurs fonctions avec avidité, & même au-delà de la taxe preſcrite par les Statuts. » L'unique reſſource, dit cet illuſtre » Orateur, pour empêcher que ce » mal honteux n'infecte le Diocèſe, » eſt que vous, mes freres, qui en » partagez la douleur avec nous & » avec l'Egliſe; vous qui honorez vo- » tre miniſtere au milieu des peuples » dont le ſoin vous eſt confié, qui » êtes notre gloire, notre conſola- » tion & dans vos Paroiſſes les dignes » coopérateurs de notre Epiſcopat, » vous manifeſtiez au dehors tou- » te l'horreur que vous cauſe un » ſcandale ſi honteux au Saint Mi- » niſtere, vous dépoſiez tout ména- Conférence de M. Maſſil. tom. III. Diſc. XVII.

» gement, toute tolérance tout reſ-
» pect humain envers ceux de vos
» confreres que vous connoiſſez flé-
» tris d'une tache ſi hideuſe, &c.

Il termine de la ſorte un autre diſ-
cours où il s'étoit plaint de pluſieurs
Diſc. abus & relâchemens. » Vous ne
» vous aſſemblez ici, mes freres,
» que pour vous conſoler auprès de
» nous, des peines attachées à vos
» fonctions, pour nous confier vos
» inquiétudes, & cacher dans no-
» tre ſein tendre & paternel, les
» amertumes ſecretes que l'indocilité
» & les déſordres de vos peuples laiſ-
» ſent toujours dans le cœur d'un
» bon Paſteur. Comment, pour tou-
» te conſolation, pourois-je ache-
» ver de vous accabler de triſteſſe,
» en vous expoſant ici en public
» ceux de quelques-uns même de
» vos confreres . . . ? Souffrez-donc

» que je me réſerve à moi ſeul la
» douleur de les connoître . . . Mais
» c'eſt avec vous, mes freres, &
» au milieu de vous, que j'en dois
» chercher mon unique conſolation :
» c'eſt votre vigilance, votre fidé-
» lité à vos devoirs, vos mœurs
» dignes de la décence & de la di-
» gnité du Saint Miniſtére, votre
» zéle dans l'exercice de vos fonc-
» tions, votre ſainte jalouſie pour
» l'honneur du Sacerdoce, avili dans
» l'eſprit des Peuples par ces indi-
» gnes Paſteurs ; c'eſt vous ſeuls,
» mes freres, que l'âge & un Mi-
» niſtére prolongé depuis tant d'an-
» nées, ne voit rien relâcher de vo-
» tre premiere ferveur, qui pouvez
» adoucir mes peines, & prévenir
» un découragement qui n'offre pour
» tout remede, qu'à ſe débaraſſer du
» joug qui les attire. Souffrez donc,

» mes freres, que vous précédant
» encore plus par l'ancienneté & la
» ſupériorité de l'âge, que par celle
» de ma place, ſouffrez que je finiſſe
» ce diſcours, le dernier peut-être
» que j'aurai la conſolation de vous
» adreſſer ici ; ſouffrez que je le fi-
» niſſe par les derniers avis ſi ten-
» dres & ſi touchans, que le pre-
» mier & le plus ancien des Paſteurs
» donnoit aux plus anciens de ſon
I. Epît. Petr. c. 5. » Presbytére, *Seniores ergo, qui in*
» *vobis ſunt, obſecro, conſenior ego,*
» *&c.* C'eſt bien-là le langage d'un
Pere & d'un Paſteur.

Il traite ailleurs de l'étude & de la ſcience néceſſaire aux Miniſtres de la Religion, & en déplorant les ſuites de l'ignorance & de la pareſſe,

XVI. Diſc. „ En effet, mes freres, je ſouffre de
„ le dire ici, mais dites le vous mê-
„ mes à ma place, vous qui le voyez

„ tous les jours, quelle vie menent
„ d'ordinaire ces Paſteurs ſans nulle
„ étude, ignorans, oiſeux & dé-
„ ſeuvrés au fond de leur campa-
„ gne ? ¡Une vie auſſi baſſe, auſſi
„ terreſtre, & preſque toujours
„ moins innocente que celle du peu-
„ ple qu'ils gouvernent, &c.

Il parle enſuite de la décadence & de l'interruption des Conférences Eccléſiaſtiques, & conclud ſon diſcours par ces traits : » Je vous con-
„ jure donc, mes freres, de lever
„ ce ſcandale qui nous afflige, ren-
„ dez à ce grand Diocèſe la gloire
„ dont il a toujours joui par la pra-
„ tique univerſelle d'une diſcipline
„ ſi utile ; ma carriere eſt déja bien
„ avancée ; ne me la laiſſez pas finir
„ avec le chagrin de voir un uſage
„ ſi ſaint prêt à tomber : épargnez
„ cette douleur à ma vieilleſſe ; ra-

„ nimez-là plutôt d'une joie nouvel-
„ le, en ranimant votre zéle pour
„ vos devoirs, & en particulier
„ pour les conférences ordonnées;
„ *implete gaudium meum*, l'amour de
„ l'étude ſe réveillera avec elles. Se-
„ condez donc, mes freres, là-deſ-
„ ſus les deſirs d'un Paſteur qui vous
„ a toujours aimés, qui n'a jamais
„ uſé qu'à regret de ſon autorité en-
„ vers ſes freres, & qui par-là a lieu
„ d'eſpérer que, ſans employer des
„ menaces, il ſuffira pour vous tou-
„ cher de ſes remontrances. „

Il n'eſt aucun de ces diſcours, qui ſont au nombre de vingt, qui ne renferme de ſemblables ménagemens. L'autorité eſt bien puiſſante & bien perſuaſive, quand elle emprunte la voix du ſentiment, & ceux-là en ignorent les reſſources les plus aſſurées, qui s'imaginant qu'elle ne

ſçauroit plier ſans ſe dégrader, la font toujours paroître armée de la foudre. Avec cet appareil elle épouvante, quelquefois elle aigrit, ſouvent elle aliéne les eſprits & les cœurs, qu'elle eut pû ramener par une douceur que la dignité ſçait prendre à propos, & qui loin de la décréditer ou de l'avilir, ne ſert qu'à la rendre plus aimable. Le véritable zéle n'eſt jamais ni dur, ni hautain, & la prudence eſt un de ſes attributs.

Les Panégiriques & les Oraiſons Funébres n'ouvrent pas un champ moins vaſte aux bienſances. Dans les premiers, ce ne ſont point à la vérité des vertus équivoques que l'on ſe propoſe de célébrer, & les inductions que l'on tire de l'exemple des Saints, pour la réformation des mœurs, ou pour exciter l'auditeur

à l'imitation de leurs vertus, affoibliroient la vérité, en la retenant captive. Mais la liberté Evangelique n'eſt pas inalliable avec certaines précautions que la prudence exige, & ſans leſquelles des idées, juſtes d'ailleurs, déplairoient où choqueroient. Deux ou trois exemples éclairciront ma penſée.

Dans le Panégirique de Saint Ignace de Loyola, le Pere Bourdaloue fait un éloge de la Compagnie de Jeſus, éloge qui, tout vrai qu'il eſt, pouvoit paroître ſuſpect dans la bouche d'un membre de cette Société. Auſſi l'habile Orateur ajoute-t-il : » Pardonnez-moi, Chrétiens, & » permettez-moi de rendre aujourd'hui témoignage à une Compa- » gnie dont je reconnois avoir tout » reçu, & à qui je crois devoir tout. » Témoignage fondé ſur une con-

Panegiriq. du P. Bourdal. tom. II.

» noiſſance certaine de la droiture
» de ſes intentions & de la pureté de
» ſon zéle, malgré tout ce que la
» calomnie a prétendu lui imputer,
» & les noires couleurs dont elle a
« tâché de la défigurer & de la ternir.
» Au reſte quand je m'explique de la
» ſorte, ce n'eſt point à l'avantage
» des enfans que je le fais, ni pour
» les relever, mais uniquement pour
» relever le Pere, ou plûtôt pour
» relever la gloire de Dieu, à qui
» les enfans comme le Pere, doivent
» tout rapporter. Non, Meſſieurs,
» vous ne nous devez rien, ſi vous le
» voulez; & ſi vous nous deviez quel-
» quechoſe, je vous dirois le contrai-
» re de ce que diſoit Saint Ambroiſe,
» après la mort du Grand Théodoſe,
» dont il faiſoit l'éloge funébre. Il
„ montroit les deux héritiers de l'Em-
„ pereur préſent à cette cérémonie,

„ & s'adreſſant au peuple il s'écrioit:
„ *Reddit filiis quod debetis Patri* ;
„ rendez aux enfans ce que vous de-
„ vez au Pere. Je renverſerois la
„ propoſition & vous préſentant
„ Ignace ; Je m'écrierois : *Reddite*
„ *Patri quod debetis filiis* ; ce que
„ vous croyez devoir aux enfans ,
„ rendez-le au Pere. Car c'eſt au
„ Pere que tout eſt dû , puiſque les
„ enfans n'agiſſent que par les regles
„ que le Pere leur a preſcrites , que
„ par l'eſprit qu'il leur a inſpiré ,
„ qu'avec les moyens qu'il leur a
„ fournis. Je dirois encore mieux ,
„ tout ce que vous pouvez devoir
„ ſoit au pere , ſoit aux enfans ,
„ rendez-le à Dieu , car c'eſt à Dieu
„ & à Dieu ſeul , le principe de tout ,
„ que tout honneur appartient. „

Il eſt des opinions délicates , dominantes dans un pays , rejettées

dans un autre, qui intéreſſent les Puiſſances, & qui veulent être traitées avec ſageſſe & avec diſcretion, lorſqu'on ne peut éviter d'en parler. Tel eſt cet endroit du Panégirique de Saint Louis, par M. l'Abbé Seguy : » Dans cette Ville autrefois la „ maîtreſſe de l'univers idolâtre, „ aujourd'hui la Capitale du Mon- „ de Chrétien, eſt une Cour reli- „ gieuſe, mais politique, pacifique, „ mais puiſſante, tranquille, mais „ occupée, & où ſur le front véné- „ rable du Maître qui y commande, „ eſt imprimé le double caractere „ de chef de l'Egliſe & de Souve- „ rain. Mais ſi les décrets de celui-là „ ſont avec raiſon infiniment reſ- „ pectés des Rois & des Peuples, les „ intérêts de celui-ci leur paroiſſent „ quelquefois ſuſpects, & la vérité „ qui eſt elle-même garante des dé-

„ ciſions reçûes de l'un, ne l'eſt pas
„ des prétentions de l'autre. Gré-
„ goire IX. rempliſſoit alors la Chai-
„ re Apoſtolique. Il favoriſoit la
„ cauſe des Prélats entreprenans &
„ paſſionnés, qui avoient paſſé les
„ bornes de l'autorité Epiſcopale,
„ au mépris de celle du Prince. Il
„ vouloit faire valoir des préten-
„ tions imaginaires, qui mettoient
„ en partage la puiſſance inaliénable
„ de nos Rois, & ces droits préten-
„ dus auſquels il donnoit le nom
„ de droits de l'Egliſe, il avoit ſoin
„ de les appuyer de raiſons ſpécieu-
„ ſes d'obéiſſance & de reſpect pour
„ le Vicaire de Jeſus-Chriſt. Avec
„ un Prince d'une piété de tempé-
„ rament & de foibleſſe, la Cour
„ Romaine eut gagné tout ſans dou-
„ te ; mais Louis plein d'une piété
„ judicieuſe & ſincére, doué de

„ ce grand ſens qui ſépare des cho-
„ ſes en effet très-différentes, quoi-
„ que très-étroitement unies, Louis
„ s'oppoſe avec force à ſes entre-
„ priſes. Dans ce qui eſt de Reli-
„ gion, il lui obéit en fils ; dans ce
„ qui eſt d'Etat, il lui réſiſte en Roi ;
„ & le Souverain Pontife, après bien
„ des efforts & des menaces, com-
„ prend enfin qu'il peut tout auprès
„ de lui ſur le Chrétien, & rien ſur
„ le Monarque. »

Le Pere Bourdaloue traite le même point avec un égal ménagement. Un Orateur fougueux & brouillon ſe ſeroit exhalé en déclamations aigres, & par conſéquent indécentes. Ce n'eſt pas-là le ton du Sage, ſans rien dérober à la vérité, il ſçait ſe contenir dans les bornes de la modération.

On remarquera des égards ſem-

blables dans ce morceau du Panégirique de Saint Bernard par M. Maſſillon. „ Tous les ſiécles admi-
Paneg. de M. Maſſil. p. 263. „ reront les inſtructions vives & tou-
„ chantes, & cette noble liberté
„ qui régne dans ſes livres de la con-
„ ſidération, au Pape Eugene. Il eſt
„ vrai que ce Pontife avoit vû croî-
„ tre ſous les yeux & la diſcipline
„ de notre Saint, ces grandes qua-
„ lités, qui depuis l'éleverent au
„ Pontificat. Mais qui ne ſait com-
„ bien la religieuſe ſoumiſſion qu'on
„ doit à tout ce qui part de ce Trône
„ Auguſte, & les hommages éter-
„ nels dont le Pontife eſt environ-
„ né, le familiariſent peu avec une li-
„ berté Chrétienne & des diſcours
„ qui ne ſont pas faits pour louer.
„ Mais la charité oſe tout, & Ber-
„ nard, toujours ſemblable à Samuel,
„ honore, à la vérité, l'Oint du Sei-

gneur

» gneur devant le peuple ; mais il » ne laiſſe pas de lui annoncer en- » ſuite les ordres du Ciel. »

L'Oraiſon Funebre eſt un tribut de louanges que l'on paye aux Rois, aux grands Hommes &c. La Religion l'autoriſe. Mais ces Monarques, ces Perſonnages illuſtres, après tout, étoient hommes, ils ont eu leurs défauts, leurs foibleſſes, & quelquefois avec des vertus éclatantes, des vices d'état ou de caractere. C'étoient des Aſtres ; mais les Aſtres les plus brillans ont des taches. La vie la plus glorieuſe a ſes inégalités, & pour ainſi-dire, ſes endroits foibles ; plus les hommes ont été élevés, & plus leurs imperfections ont frappé les yeux du public. Ils étoient, pendant leur vie, comme en ſpectacle à l'Univers ; ſi leurs grandes qualités ont mérité ſon admiration, il

n'a pû s'empêcher d'appercevoir ce qui les a quelquefois ternis ; & comme ces éloges ſuccedent immédiatement à la mort des Perſonnages qui en ſont l'objet, l'éloignement des tems n'a point encore dérobé ce qu'il peut y avoir de moins régulier dans leur conduite, la mémoire en eſt encore trop récente. On les loue en préſence de leurs contemporains, des témoins de leurs actions ; leurs fautes ont été quelquefois trop éclatantes, pour qu'on puiſſe entierement les couvrir du voile du ſilence. Mais s'il n'eſt pas permis de les diſſimuler, ce n'eſt pas non plus trahir la vérité, que de diminuer ou d'excuſer ce qu'au premier coup d'œil elles ont d'odieux, en les attribuant à la foibleſſe de l'âge, au danger des occaſions, au malheur des tems, à la néceſſité des circonſtances, & à

d'autres cauſes ſemblables, qui ont réellement influé ſur ces actions, qu'on veut préſenter ſous une face favorable.

Nos grands Orateurs ſont admirables dans cette partie de l'Art, comme l'a remarqué M. Rollin, qui en a cité quelques traits, que nous citerons à ſon exemple, & auſquels nous en ajouterons d'autres, non moins frappans.

Tout le monde ſçait que dans les Guerres civiles qui agiterent la minorité de Louis XIV, quelques-uns des plus grands Hommes, qui fuſſent alors, ſe trouverent engagés, contre leur devoir, dans la Rebellion. Le Duc de Beaufort, le Vicomte de Turenne, le Prince de Condé eurent le malheur de prendre les armes contre leur Souverain. Quelles reſſources les Panégyriſtes de ces Héros

ont-ils imaginé, pour effacer la tache qu'une conduite ſi criminelle faiſoit à leur gloire ?

M. Maſcaron, alors Évêque de Tulle, dans l'Oraiſon Funebre de M. le Duc de Beaufort, touche ainſi ce point délicat : » Voilà tout ce » qu'on peut dire de ces tems mal- » heureux que votre imagination » vous repréſente : de maniere qu'on » ne ſçauroit mieux repréſenter la » carriere de la vie de M. le Duc » de Beaufort, que par la courſe de » de ce Fleuve * d'Eſpagne, qui eſt » interrompue vers le milieu, par la » nature de la terre qu'elle trouve en » ſon chemin : elle boit ſes eaux, » elle les fait diſparoître aux yeux » des hommes, pour les faire re- » naître dix lieües plus bas, & les » faire couler vers l'Ocean. Les deux » extrémités de ce Fleuve ſont cou-

Oraiſon Furebre de M. le Duc de Beaufort.

* La Guadiana.

» ronnées d'arbres qu'il nourrit ſur
» ſon bord, le milieu eſt ſec, ſa-
» bloneux & ſtérile, & a toute l'ap-
» parence d'un déſert. Les commen-
» cemens & la fin de la vie de M.
» le Duc de Beaufort, forment une
» des plus belles carrieres du mon-
» de, les Lauriers & les Palmes y
» naiſſent de tout les côtés pour les
» couronner, mais le milieu eſt com-
» me cette terre ingrate, qui inter-
» rompt le cours de ce Fleuve fa-
» meux. L'eau y eſt, la terre y eſt,
» mais il n'y croît point d'arbres. La
» valeur, la prudence paroiſſent
» dans ces diviſions, mais de cette
» valeur & de cette prudence, il
» ne nait point de lauriers pour orner
» un triomphe. *Bella geri placuit*,
» *nullos habitura triumphos* &c. Cette
comparaiſon eſt certainement ingé-
nieuſe; mais ne l'eſt-elle point trop,

& plairoit-elle aujourd'hui dans un diſcours ?

Le tour que prend le même Orateur, pour pallier la faute que fit M. de Turenne, dans une pareille circonſtance, me paroît auſſi avoir quelque choſe d'un peu trop étudié.

Oraiſon Funebre de M. de Turenne.

» Hélas, malheureuſe France ! pour » être défaite de cet ennemi, ne t'en » reſtoit-il pas aſſez d'autres, ſans » tourner tes mains contre toi-même ? Quelle fatale influence te porta à répandre tant de ſang, & à » perdre tant de vaillans hommes » qui euſſent pû te rendre maîtreſſe » de l'Europe ? Que ne peut-on effacer ces triſtes années de la ſuite » de l'Hiſtoire, & les dérober à la » connoiſſance de nos Neveux ! » mais puiſqu'il eſt impoſſible de paſſer ſur des choſes que tant de ſang » répandu a trop vivement mar-

» quées ; montrons-les du moins
» avec l'artifice de ce Peintre, qui
» pour cacher la difformité d'un viſa-
» ge, inventa l'art du profil. Dé-
» robons à notre vûe ce défaut de
» lumiere, & cette nuit funeſte, qui
» formée dans la confuſion des affai-
» res publiques par tant de divers
» intérêts, fit égarer ceux mêmes
» qui cherchoient le bon chemin.
» Il eſt certain d'ailleurs que le cô-
» té que nous pouvons montrer de
» ce tems malheureux, eſt ſi beau,
» ſi grand, ſi illuſtre pour M. de Tu-
» renne, & qu'il fit des choſes ſi
» importantes pour l'État, & ſi glo-
» rieuſes pour lui à Bléneau, à Ger-
» geau, à Ville-Neuve-Saint-Geor-
» ges, à Etampes, & en cent autres
» endroits, que la mémoire en du-
» rera autant que la Monarchie, &
» il ſemble qu'un homme qui n'eut

» pas ſongé à regagner le tems qu'un » petit égarement, preſque forcé, lui » avoit fait perdre, n'eût point été » capable d'aller ſi loin. »

M. Flechier, qui avoit le même Héros à célébrer, a peint le même objet avec des couleurs différentes, le Lecteur décidera ſi elles ſont préférables à celles que M. Maſcaron a employées. » Souvenez-vous Meſſieurs de ce tems de déſordre „ & de trouble, où l'eſprit ténébreux, de diſcorde, confondoit le „ devoir avec la paſſion, le droit „ avec l'intérêt, la bonne cauſe avec „ la mauvaiſe ; où les aſtres les plus „ brillans ſouffrirent preſque tous „ quelqu'éclipſe, & les plus fidé- „ les ſujets ſe virent entrainés, mal- „ gré eux, par le torrent des partis, „ comme ces Pilotes qui ſe trouvant „ ſurpris de l'orage en pleine mer,

Oraiſon Funebre de M. de Turenne.

» ſont contraints de quitter la rou-
» te qu'ils veulent tenir, & de s'a-
» bandonner, pour un tems, au gré des
» vents, & de la tempête. Telle eſt
» la juſtice de Dieu, telle eſt l'in-
» firmité naturelle des hommes. Mais
» le Sage revient aiſément à ſoi, &
» il y a dans la Politique comme dans
» la Religion, une eſpèce de Péni-
» tence, plus glorieuſe que l'inno-
» cence même, qui répare avanta-
» geuſement un peu de fragilité, par
» des vertus extraordinaires, & par
» une ferveur continuelle. »

C'eſt par une penſée à peu près ſemblable, que M. Boſſuet lave le Grand Condé du reproche qu'on pouvoit faire à ſa mémoire, de s'être non-ſeulement retiré chez les ennemis de l'État, mais même d'avoir commandé leurs armées contre ſa Patrie. Cet Orateur avoue d'abord

les choſes preſque ſans aucun détour.

Oraiſon Funebre de Louis de Bourbon Premier de Condé.

» Puiſqu'il faut une fois parler de
» ces choſes dont je voudrois pou-
» voir me taire éternellement, juſ-
» qu'à cette fatale priſon, il n'avoit
» pas ſeulement ſongé qu'on pût rien
» attenter contre l'État, & dans ſon
» crédit, s'il ſouhaitoit d'obtenir des
» graces, il ſouhaitoit encore plus
» de les mériter. C'eſt ce qui lui
» faiſoit dire; Je puis bien repeter
» ici devant ces Autels, les paroles
» que j'ai recueillies de ſa bouche,
» puiſqu'elles marquent ſi bien le
» fonds de ſon cœur: il diſoit donc,
» en parlant de cette priſon malheu-
» reuſe, qu'il y étoit entré le plus
» innocent de tous les hommes, &
» qu'il en étoit ſorti le plus coupa-
» ble. Hélas! pourſuivoit-il, je ne
» reſpirois que le ſervice du Roi, &
» la grandeur de l'État. On reſſen-

» toit dans ſes paroles un regret ſin-
« cere d'avoir été pouſſé ſi loin par
» ſes malheurs. Mais ſans vouloir
» excuſer ce qu'il a ſi hautement con-
» damné *lui-même*, diſons pour n'en
» parler jamais, que comme dans
» la gloire éternelle les fautes des
» Saints Pénitens, couvertes de ce
» qu'ils ont fait pour les réparer, &
» de l'éclat de la divine miſéricorde,
» ne paroiſſent *plus*, ainſi dans des
» fautes ſi ſincerement reconnues,
» & dans la ſuite ſi glorieuſement ré-
» parées par de fidéles ſervices, il
» ne faut plus regarder que l'humble
» reconnoiſſancedu Prince qui s'en
» repentit, & la clémence du grand
» Roi qui les oublia. »

Le Pere Bourdaloue, qui a auſſi fait l'Éloge Funebre de ce Prince, appuye fort ſur cette partie de ſa vie. Loin de la diſſimuler, il y donne

plus de douze grandes pages, où l'on trouve une infinité de précautions ſemées, & où il raſſemble toutes les circonſtances les plus favorables, pour juſtifier le Prince par la droiture de ſon cœur. Mais comme il parloit en préſence de M. le Prince, fils du Défunt, je ne ſçai ſi cet Orateur n'eut pas mieux fait de couler légerement ſur cette matiere, à l'exemple de M. Boſſuet. L'apologie trop étenduë d'un défaut, ne ſert ſouvent qu'à le mettre plus en évidence.

J'ai dit que, pour ménager la gloire de leurs Heros, les Orateurs rejettoient quelquefois leurs imperfections ſur des cauſes extérieures. C'eſt la précaution que prend M. Maſſillon dans l'Oraiſon Funebre de M. le Dauphin : » Ce n'eſt pas que » je veuille envelopper ici ſous l'ar» tifice inſipide des louanges, dit

Oraiſon Funebre de Monſeig. le Dauphin.

» cet Orateur, les foibleſſes de ſes » premieres années. Ne louons en » lui que les dons de Dien, & dé- » plorons les fragilités de l'homme ; » n'excuſons pas ce qu'il a condam- » né, & dans le tems que l'Egliſe » offre ici la victime de propitiation, » & que ſes chants lugubres deman- » dent au Seigneur qu'il le purifie des » infirmités attachées à la nature, ne » craignons pas de parler comme elle » prie, & d'avouer qu'il en a été ca- » pable. »

Helas ! qu'eſt-ce que la jeuneſſe » des Princes ? & les inclinations les » plus heureuſes & les plus louables, » que peuvent elles contre tout ce » qui les environne ? Moins expoſés » qu'eux, ſommes nous plus fidéles ? » nos chûtes ſe cachent dans l'obſcu- » rité de nôtre deſtinée ; mais qu'offri- » roit notre vie aux yeux du public,

» ſi elle étoit en ſpectacle comme lui
» leur. Ah! c'eſt un malheur de leur
» rang, que ſouvent avec plus d'in-
» nocence que nous, ils ne ſauroient
» jouir, comme nous, de l'impunité
» d'un ſeul de leurs vices.

» S'il y a eu quelque dérangement
» dans les premieres années de ce
» Prince, l'âge y eut plus de part
» que le cœur : l'occaſion pût le
» trouver foible, elle ne le rendit
» jamais vicieux, & le reſte de ſes
» jours paſſé depuis, dans la regle,
» montrent aſſez que l'égarement
» n'avoit été qu'un oubli, & qu'en
» ſe rendant au devoir, il s'étoit ren-
» du à lui-même. »

Il eſt toujours indécent de louer une perſonne aux dépens des autres, & de n'élever ſa réputation que ſur les débris de celle de ſon prédéceſſeur, ſur tout quand celle-ci ne mé-

rite d'être ni attaquée, ni détruite. On doit donc du reſpect à la mémoire des morts, quand on fait l'éloge de ceux mêmes qui les ont ſurpaſſés. M. Maſſillon pour relever l'attention de M. de Villeroi Archevêque de Lion, à viſiter ſon Diocèſe, eſt comme forcé de parler de la négligence de quelques prédéceſſeurs de ce Prelat, mais avec quelle retenue: » *Depuis longtems*, même » cette Egliſe n'avoit pas vû ſes Pon- » tifes aller, comme des nuées ſain- » tes, répandre des roſées ſalutai- » res ſur les diverſes contrées de ſa » dépendance: les Vieillards, qui » jadis au fonds de leurs campagnes, » avoient eu la conſolation de les » voir, le racontoient à leurs neveux » comme une avanture ſinguliere.... » à Dieu ne plaiſe cependant que je » vienne ici flétrir leur mêmoire;

Oraiſon Funebre de M. de Villeroy.

» pour honorer celle du Prélat que
» nous pleurons ! je reſpecte trop
» les cendres ſacrées de ces grands
» hommes ; je ſçai qu'ils ont eu le
» malheur de vivre en des tems fâ-
» cheux ; que ces déſordres étoient
» plutôt des vices de leur ſiecle, que
» de leur perſonne, & que s'ils n'ont
» pas mieux fait, c'eſt qu'il n'étoit
» guéres alors permis de mieux fai-
» re. »

Comment ces précautions ne ſe-roient-elles pas indiſpenſables dans la chaire, à l'égard des Paſteurs de l'Egliſe, puiſque les plus fameux Orateurs ne balancent pas à en uſer même envers ſes ennemis ? Nous avons vû comment le Pere Bourdaloue traite avec les Calviniſtes dans ſes Sermons de morale, la même diſcretion regne dans ſon Oraiſon Funebre d'Henri de Bourbon, Prince

Prince de Condé : » Il défendit la » Religion Catholique par la ſageſſe » de ſes conſeils, on ſçait de quel » poids fut celui qu'il donna à Louis » XIII. quand il le détermina à cet- » te fameuſe Guerre qui réprima » l'héréſie, & qui la réduiſit enfin à » l'obéiſſance & à la ſoumiſſion. A » Dieu ne plaiſe que j'aye ici la pen- » ſée de faire aucun reproche à ceux » que l'erreur ni le ſchiſme ne m'em- » pêchent point de regarder comme » mes freres, & pour le ſalut deſquels » je voudrois, au ſens de Saint Paul, » être moi-même anathême ! Dieu » témoin de mes intentions, ſçait » combien je ſuis éloigné de ce qui » pourroit les aigrir, & malheur à » moi, ſi un autre eſprit que celui » de la douceur & de la charité pour » leurs perſonnes, ſe mêloit dans ce » qui eſt de mon miniſtére ! mais

Oraiſon Funebre d'Henri de Bourbon.

» je me croirois prévaricateur, & » de la vérité, & de mon ſujet, ſi » je ſupprimois ce qui va vous faire » connoître le génie de notre Prince, » & dont il ne tiendra qu'à eux de » s'édifier. »

Si on doit ces égards à de ſimples particuliers, avec leſquels on eſt diviſé de ſentimens & de Religion, combien en doit-on davantage aux Puiſſances & aux Têtes couronnées, même lorſqu'elles ſont ennemies, ou diviſées d'intérêts ? C'eſt ce que M. Maſſillon a parfaitement obſervé dans l'Oraiſon Funebre de M. le Dauphin. La mort de ce Prince n'avoit précédé que de peu de jours celle de l'Empereur Joſeph, avec qui nous étions pour lors en guerre. » Le chef de la ligue eſt fra- » pé, dit l'Orateur, il n'eſt plus. Ne » chantons pas des chants d'allégreſ-

Oraiſon Funebre de Monſeig. le Dauphin.

» ſe ſur ſon tombeau, nous qui pleu-
» rons une perte ſemblable. Le deuil
» de nos ennemis ne ſera jamais pour
» nous un jour de Fête & de vic-
» toire. La Religion ne ſçait pas ſe
» réjouir de la mort d'un Souverain
» fidéle. Si la France perd un enne-
» mi, l'Egliſe perd toujours un Cé-
» ſar. Nous ſouhaitons ſeulement
» des jours plus heureux pour les
» peuples: nous demandons la paix,
» plutôt que la victoire. »

M. de Voltaire dans une Lettre imprimée à la ſuite de ſa Tragédie de Merope, a reproché à M. Fléchier de n'avoir point obſervé les bienſéances dont il s'agit ici, dans un endroit de l'Oraiſon Funebre de M. de Turenne. Cette critique & la réponſe qu'y a faite M. Crevier, trouvent naturellement leur place dans cet Eſſai; & ſont très propres à former le goût.

Lettre ſur l'Eſprit. p. 100. & 101.

» Il me revient dans la mémoi-
» re, dit M. de Voltaire, un de ces
» traits brillans que j'ai vû citer com-
» me un modele, dans beaucoup
» d'ouvrages de goût, & même dans
» le traité des études de feu M. Rol-
» lin. Ce morceau eſt tiré de la belle
» Oraiſon Funebre du grand Turen-
» ne, compoſée par Fléchier ..... le voici : *Puiſſances ennemies de la France vous vivez ; & l'eſprit de la charité chrétienne m'interdit de faire aucun ſouhait pour votre mort. Puiſſiez-vous ſeulement reconnoître la juſtice de nos armes, recevoir la paix que, malgré vos pertes, vous avez tant de fois refuſée, & dans l'abondance de vos larmes, éteindre les feux d'une guerre que vous avez malheureuſement allumée ! à Dieu ne plaiſe que je porte mes ſouhaits plus loin ! les jugemens de Dieu ſont impénétrables.*

Mais vous vivez : & je plains en cette chaire un ſage & vertueux Capitaine, dont les intentions étoient pures, & dont la vertu ſembloit mériter une vie plus longue & plus étendue.

» Une apoſtrophe dans ce goût, » continue le critique, eût été con- » venable à Rome, dans la guerre » civile, après l'aſſaſſinat de Pom- » pée, ou dans Londres, après le » meurtre de Charles I. parce qu'en » effet il s'agiſſoit des intérêts de » Pompée & de Charles I. Mais eſt- » il décent de ſouhaiter adroitement » en chaire la mort de l'Empereur, » du Roi d'Eſpagne, & des Elec- » teurs, & de mettre en balance » avec eux le Général d'Armée d'un » Roi leur ennemi ? Les intentions » d'un Capitaine, qui ne peuvent » être que de ſervir ſon Prince, » doivent-elles être comparées avec

„ les intérêts politiques des Têtes „ couronnées contre leſquelles il „ ſervoit ? Que diroit-on d'un Al- „ lemand qui eût ſouhaité la mort „ au Roi de France, à propos de „ la perte du Général Mercy, dont „ les intentions étoient pures ? »

„ Pourquoi donc ce paſſage a-t'il „ toujours été loué par tous les Rhe- „ teurs ? c'eſt que la figure eſt, en „ elle-même, belle & pathétique, „ mais ils n'examinoient pas le fonds „ & la convenance de la penſée. Plutarque eût dit à Fléchier : *tu as tenu, ſans propos, un très-beau propos.*

Cette cenſure eſt ſpécieuſe, & M. Crévier, qui la trouve bien ſévere, reconnoît qu'elle ne peut partir que d'un homme d'un eſprit fin, & très au fait des convenances : Mais elle n'eſt pas ſolide. » Car eſt-il bien

Avertiſſement à la tête du X. volume de l'Hiſt. Rom.

„ vrai, répond cet Ecrivain, que „ l'Orateur ſouhaite la mort à l'Em- „ pereur, & au Roi d'Eſpagne? Il „ condamne ce ſouhait, il le déſa- „ voue, & il s'en tient à des vœux „ plus conformes à la ſaine morale, „ & à la Religion, & qui ne bleſſent „ point le reſpect dû aux Puiſſances „ ennemies.»

„ Il eſt vrai qu'il fait, quoi qu'a- „ vec beaucoup de ménagemens, „ une comparaiſon entre les Prin- „ ces qui étoient alors en guerre „ avec la France, & M. de Turen- „ ne, & que de cette comparaiſon „ il réſulte que le Capitaine Fran- „ çois étoit, ce ſemble, plus digne „ de vivre : enſorte que s'il eût été „ laiſſé au choix & au jugement de „ l'Orateur, de déterminer ſur qui „ devoit tomber la foudre, il auroit „ ſauvé M. de Turenne. Mais cet-

„ te préférence uniquement fondée
„ ſur les qualités perſonnelles, &
„ qui n'attaque point la prééminence
„ ſublime des Têtes couronnées,
„ qu'a-t'elle d'offenſant pour des
„ Princes, non ſeulement étrangers,
„ mais ennemis ? ſans doute une
„ telle apoſtrophe n'eût pas été à
„ ſa place dans Vienne ou dans Ma-
„ drid. Mais c'eſt à Paris qu'elle a
„ été prononcée.

» Pour ce qui eſt des intentions
„ pures de M. de Turenne, qui ne
„ peuvent avoir été, dit-on, que de
„ ſervir ſon Roi; il eſt hors de doute
„ que dans un Etat Monarchique,
„ c'eſt-là le premier devoir d'un Gé-
„ néral, conſideré comme tel.
„ Mais comme homme, & comme
„ Chrétien, il peut & doit ajouter
„ à l'intention de ſervir ſon Prince,
„ celle de contribuer à ramener la

„ paix, & tendre à cette fin avec une „ droiture parfaite, qui ne ſoit ja„ mais détournée de ſon but par „ l'intérêt particulier. C'eſt cette pu„ reté & cette droiture d'intention „ pour la paix, que M. Fléchier pa„ roît avoir eu principalement en „ vûe, & qu'il oppoſe à la conduite „ des Princes ennemis qui ont allu„ mé la guerre.

„ *Il paroît donc que ce morceau* „ de M. Fléchier n'eſt point *un beau* „ *propos tenu ſans propos*, & qui ne „ puiſſe être loué que par des Rhé„ teurs. „

Cette réponſe d'un homme exercé par ſa profeſſion à développer les beautés des Orateurs, me paroît auſſi judicieuſe que la critique peut être ſpirituelle.

Mais ces bienſéances, & ces égards dûs aux Têtes couronnées, ſont en-

core peut-être plus néceſſaires & plus difficiles à obſerver entre des maiſons Souveraines, rivales, & dont l'une a ſupplanté l'autre. Elles paroiſſent irréconciliables, & le ſont ordinairement. Cependant il eſt poſſible que quelque évenement les réuniſſe. C'en eſt un, par exemple, unique, que le Sang du Roi Staniſlas ſe trouve aujourd'hui uni à celui de Saxe. Deux fois cette Maiſon l'avoit fait deſcendre d'un Trône où une double Election, & l'amour de ſes compatriotes l'avoient élevé. On ſent mieux qu'on ne peut l'exprimer combien il étoit délicat de rappeller la mémoire de la révolution qui lui avoit enlevé la Couronne. M. l'Évêque de Troyes connu par ſes grands talens pour l'éloquence, ne pouvoit ſe diſpenſer d'en parler dans ſon Oraiſon Funébre de la Reine de Po-

logne, Epouſe du Roi Staniſlas. Quelles couleurs plus ingénieuſes & mieux nuancées, que celles qu'il met en œuvre, pour peindre les grands ſentimens de cette Princeſſe, ſans bleſſer le reſpect dû à un Monarque dont M. le Dauphin venoit d'épouſer la fille. » Digne de regner „ avant que d'être Reine, plus que „ Reine quand elle eut ceſſé de ré- „ gner : la Princeſſe dont je parle „ ſe rendit par la fermeté de ſon „ courage, ſupérieure au Trône „ qu'elle avoit égalé par l'élévation „ de ſes ſentimens ; le pouvoir étoit „ affoibli, la majeſté n'étoit point „ éclipſée, & ſous les coups les plus „ violens, elle ne connut aucune „ de ces allarmes qui trahiſſent les „ ames les plus fortes.... Montez „ ſur le Trône, Monarque digne de „ le remplir, * faites par la douceur

Oraiſon Funebre de la Reine de Pologne, deuxiéme part. pag. 23. & ſuiv.

* Auguſte III. Elec. de Saxe, Roi de Pologne.

„ de votre régne, les délices d'un
„ peuple dont vous animez l'eſpé-
„ rance ; ſi dans les fêtes publiques
„ dont votre triomphe eſt honoré,
„ vous entendez prononcer parmi
„ les ſoupirs, le nom du Monarque
„ que vous remplacez, ne ſoyez
„ point offenſé de cette eſpece d'ho-
„ mage, par lequel s'acquitte en-
„ vers lui l'amour de la Nation qui
„ s'engage à vous : ce que l'on rend
„ à ſes vertus, n'enleve rien de ce
„ qu'on doit à vos titres ; on vous
„ reçoit avec plaiſir, ſouffrez qu'on
„ le perde avec regret. La Reine
„ dont je parle, vous voit prendre
„ ſur le Trône la place qu'elle aban-
„ donne, dirai-je avec douleur ?
„ ce ſeroit le ſentiment d'une ame
„ commune ; dirai-je ſans envie ?
„ ce ſeroit l'effort d'une ame ſubli-
„ me ; dirai-je ſans regrets pour ſa

„ dignité perdue ? ce ſeroit l'héroïſ-
„ me de la Religion : je dirai plus, &
„ c'en eſt le miracle : dans la juſtice
„ que le ſort lui refuſe, elle applau-
„ dit à celle qu'on vous rend.

» Loin d'elle cette ambition qui
„ ſe ſurvivant à elle-même, cher-
„ che à tromper ſa douleur par le
„ plaiſir d'entendre parler mal des
„ auteurs de ſa diſgrace ; une telle
„ foibleſſe ne tomboit pas dans un
„ cœur comme le ſien, & j'oſe dire
„ que cette foibleſſe eût redoublé
„ ſon malheur. Que d'éloges en effet
„ dont il eût fallu ſoutenir le poids,
„ ſans pouvoir ni en diminuer le
„ nombre, ni en ternir l'éclat ! mais
„ bien éloignée de l'entreprendre, el-
„ le ſecondoit elle-même la renom-
„ mée dans le récit de votre gloire ;
„ elle entendoit dire que la vertu
„ deſcendue du Trône avec elle, y

„ étoit remontée avec vous; elle ap-
„ prenoit que ſi le Roi ſon Epoux
„ avoit dû céder le Sceptre, c'étoit
„ à un Prince que ſes qualités héroï-
„ ques, chrétiennes, & royales met-
„ toient en état de faire le bonheur
„ de ſes Peuples: ſon tendre atta-
„ chement pour ces mêmes peuples,
„ étoit flatté d'apprendre qu'ils
„ étoient heureux, & la part qu'elle
„ prenoit à leur félicité, faiſoit tou-
„ jours ſon plaiſir, & la conſoloit de
„ ce qu'elle n'étoit plus ſon ouvra-
„ ge.

» Quelle fut, je ne crains pas de
» le dire; oui, Meſſieurs, quelle
» fut ſa joie, lorſqu'elle vit le plus
» grand des Rois, unir la deſtinée du
» Prince le plus accompli, à celle
» d'une Princeſſe que la naiſſance pou-
» voit rendre ſon ennemie; mais qui
» lui devenoit chere par une alliance

» dont les graces & les vertus la ren-
» doient digne ? Le ſang oppoſé dans
» les Peres, uni dans les enfans ;
» dans la même Cour deux Mai-
» ſons Royales diviſées par le ſort,
» & attachées par les mêmes liens,
» faiſant partie d'une troiſiéme deve-
» nue la leur ; deux tiges Auguſtes
» qu'un Trône avoit rendues rivales,
» rapprochées dans deux Princeſſes
» dont un même Trône eſt le parta-
» ge ; la fille du Monarque qui a
» quitté la Couronne, donnée en
» quelque ſorte pour mere, à la
» fille du Monarque que le ſort a
» couronné ; une telle alliance étoit
» reſervée à la ſageſſe de Louis, elle
» n'a dû ſe trouver que dans le Con-
» ſeil d'un Roi, de qui le regne eſt
» une ſuite de merveilles & de pro-
» diges. »

Toute la bienſéance & l'art qui

regnent dans ce morceau, ſont l'effet de la circonſtance ſinguliere que j'ai remarquée, & c'eſt un effort de génie que d'y avoir rapporté tout les traits d'un double éloge, de la moitie duquel l'Orateur étoit diſpenſé ; ſi la Maiſon de Saxe ne ſe fût point trouvée ſi récemment alliée à celle de France. Je ne ſçai ſi l'habileté d'un Prélat fort au-deſſus de mes éloges, & que je n'ai nul intérêt d'encenſer, me fait illuſion ; mais je penſe que tant que nous aurons des Orateurs de ſon mérite (& je conviens qu'ils ſont rares) nous n'avons point à craindre que le goût de la belle éloquence, dégénere ou ſe perde parmi nous, comme affectent de le publier des eſprits chagrins, qui ne ſçauroient rien approuver dans leur ſiecle, ni dans leur Patrie.

SECTION

SECTION V.

Des Bienſéances dans l'éloquence Académique.

Je comprens ici ſous le nom d'Éloquence Académique, tout diſcours ou trait oratoire qu'on peut rapporter au genre démonſtratif, excepté le Panégyrique & l'Oraiſon Funèbre, *entant que ces ouvrages* ſont, parmi nous, du reſſort de l'Eloquence de la Chaire.

Parmi les anciens, Cicéron nous offre des modéles brillans des bienſéances dans ce genre d'éloquence fleurie, qui ſemble faite uniquement pour l'oſtentation & pour le plaiſir de l'Auditeur. Le diſcours que prononça cet Orateur pour remercier Céſar au nom du Sénat, de la grace qu'il venoit d'accorder à

Marcellus n'eſt pas moins admirable, par les bienſéances qui y regnent, que par la pompe des expreſſions & la beauté des penſées. Il s'agiſſoit de montrer à Céſar que l'acte de clémence qu'il venoit d'exercer envers un ennemi déclaré, étoit plus glorieux que toutes les victoires qu'il avoit juſqu'alors remportées. Or, comme le remarque M. Rollin, il étoit à craindre que cette comparaiſon ne bleſſât un conquérant jaloux de ſes exploits. L'Orateur prévient ce mauvais effet en commençant par accorder de grandes louanges aux actions guerrieres de Céſar.

» Jamais, dit-il, (1) l'Eloquence » avec toutes ſes richeſſes & toute ſa

(1) Nullius tantùm eſt flumen ingenii, nulla dicendi aut ſcribendi tanta vis, tanta que copia, quæ non dicam exornare, ſed enarrare, C. Cæſar, res tuas geſtas poſſit : tamen hoc affirmo, & hoc pace dicam tuâ, nullam in his eſſe laudem ampliorem, quàm eam, quam

» pompe, jamais les plus beaux génies
ne pourront, Céſar, ſoutenir la gran-
» deur de vos exploits, loin d'y pou-
» voir ajouter un nouveau luſtre par
» la maniere de les raconter. J'oſe
» cependant aſſurer, & vous me
» permettrez de le dire ici en votre
» préſence, que parmi tant d'actions
» ſi éclatantes, il n'en eſt point qui
» vous ſoit plus glorieuſe que celle
» dont nous venons d'être les té-

hodierno die conſecutus es. Soleo ſæpè ante oculos ponere, idque libenter crebris uſurpare ſermonibus, omnes noſtrorum imperatorum, omnes exterarum gentium, potentiſſimorumque populorum, omnes clariſſimorum regum res geſtas, cum tuis nec contentionum magnitudine, nec numero præliorum, nec varietate regionum, nec celeritate conficiendi, nec diſſimilitudine bellorum poſſe conferri, nec verò disjunctiſſimas terras citiùs cujuſquam paſſibus potuiſſe peragrari quam tuis, non dicam curſibus, ſed victoriis luſtratæ ſunt. Quæ quidem ego niſi ita magna eſſe fatear, ut ea vix cujuſquam mens aut cogitatio capere poſſit, amens ſim. Sed tamen ſunt alia majora. *Orat. pro M. Marcello. n°. 4 & 5.*

» moins. Je penſe ſouvent en moi-
» même, & je me fais un vrai plaiſir
» de le publier, que les hauts faits de
» nos plus célébres guerriers, ceux
» des plus illuſtres Potentats, ceux
» des plus belliqueuſes Nations de
» l'Univers ne peuvent entrer en
» comparaiſon avec les vôtres, ſoit
» qu'on examine la grandeur des
» guerres, ou la multitude des ba-
» tailles, ou la variété des Pays,
» ou la rapidité du ſuccès, ou la
» diverſité des entrepriſes. Vous
» avez ſoumis par vos victoires un
» grand nombre de Régions ſéparées
» les unes des autres par de vaſtes
» eſpaces, & vous les avez parcou-
» rues en Conquérant, avec autant
» de vîteſſe qu'auroit pû faire un
» voyageur. Il faudroit s'aveugler vo-
» lontairement pour ne pas convenir
» que de tels exploits ont une gran-

» deur qui paſſe preſque tout ce que » nos idées nous en peuvent repré- » ſenter. Il a y néanmoins quelque » choſe de plus grand & de plus » admirable. »

Voilà ce que les Rhéteurs appellent un exorde *par inſinuation*. L'Orateur prouve enſuite ſa propoſition, en montrant que Céſar ne partage avec perſonne, pas même avec la fortune, *la gloire de la belle action* qu'il vient de faire; au lieu que la gloire qui réſulte de l'héroïſme militaire n'appartient pas uniquement au Général; puis revenant aux exploits de Céſar.

(1) » Vous avez ſoumis, lui dit

(1) Domuiſti gentes immanitate barbaras, multitudine innumerabiles, locis infinitas, omni copiarum genere abundantes: ſed tamen ea viciſti quæ & naturam & conditionem, ut vinci poſſent, habebant. Nulla enim eſt tanta vis, tanta copia quæ non ferro ac viribus debilitari frangique poſſit. Verùm animum

» il, des peuples innombrables ré-
» pandus en beaucoup de pays dif-
» férens, formidables par leur féro-
» cité, pourvus abondamment de
» tout ce qui eſt néceſſaire pour ſe
» défendre. Mais après-tout, vous
» n'avez vaincu pour lors que ce qui
» étoit de nature & de condition à
» être vaincu : car il n'eſt rien de ſi
» puiſſant, ni de ſi redoutable, dont
» le fer & la force ne puiſſent en-
» fin venir à bout. Mais ſe domter
» ſoi-même, étouffer ſon reſſenti-
» ment, mettre un frein àla victoire,
» relever un ennemi abbatu, un
» ennemi conſidérable par ſa naiſ-
» ſance, par ſon eſprit, par ſon

vincere, iracundiam cohibere, victoriam temperare, adverſarium nobilitate, ingenio, virtute præſtantem, non modò extollere jacentem, ſed etiam amplificare ejus dignitatem; hæc qui faciat, non ego eum cum ſummis viris comparo, ſed ſimillimum Deo judico. *Ibid.* N°. 8.

» courage, & non ſeulement le re-
» lever, mais le faire monter à un
» plus haut point de fortune qu'il
» n'étoit avant ſa chute ; en uſer
» ainſi, c'eſt ſe rendre, je ne dis pas
» comparable aux plus grands hom-
» mes, mais preſque ſemblable aux
» Dieux. »

La précaution oratoire que je trouve au commencement de ce morceau, eſt qu'en déſignant les Nations vaincues, par des caracteres qui ne pouvoient convenir aux Romains, l'Orateur fait aſſez entendre que les éloges qu'il venoit de faire des victoires de Céſar ne tomboient que ſur celles où il avoit triomphé des Gaulois & des Germains, & non ſur celles qu'il avoit remportées ſur ſes propres concitoyens. Mais la diſgrace de Marcellus étoit trop liée avec la Guerre civile, pour que Ci-

ceron pût ſe diſpenſer entierement de toucher cet objet. La playe étoit encore ſaignante, & quoique tout, au de-hors parut, ſoumis à Céſar, les cœurs étoient pour Pompée & pour la liberté. Auſſi l'Orateur n'en parle-t'il qu'avec d'extrêmes ménagemens.

(1) » Vous donc, dit-il, au » vainqueur, que nous avons le » bonheur de voir de nos yeux, dont » nous connoiſſons les diſpoſitions » & les ſentimens les plus intimes; » vous, dont tous les deſſeins ne » tendent qu'à conſerver à la Ré» publique tout ce que la fureur de » la guerre a épargné, par quelles

(1) Te verò quem præſentem intuemur, cujus mentem, ſenſuſque & os cernimus, ut quidquid belli fortuna reliquum reipublicæ fecerit, id eſſe ſalvum velis, quibus laudibus efferemus? quibus ſtudiis proſequemur? quâ benevolentiâ complectemur? *N°.* 10.

„ louanges, par quelles démonſtra-
„ tions de zéle & de reſpect pourrons-
„ nous vous témoigner notre recon-
„ noiſſance ? »

» (1) De tous les Chefs qui ſont de-
» meurés victorieux dans les guerres
» civiles, nul ne s'eſt ſignalé comme
» vous par ſa clémence & ſa miſéri-
» corde ..... Nous vous appar-
„ tenions tous par le droit des ar-
„ mes, & nous méritions la mort,
„ c'eſt par votre clémence que nous
„ avons été conſervés. »

(2) „ Céſar n'a point regardé
„ comme des mal-intentionnés,

(1) Et cæteros quidem omnes victores bellorum civilium jam antè æquitate & miſericordiâ viceras ..... Nam cùm ipſius victoriæ conditione jure omnes victi occidiſſemus, clementiæ tuæ judicio conſervati ſumus. N°. 11.

(2) Non ille hoſtes induxit in curiâ, ſed judicavit à pleriſque ignoratione potiùs & falſo atque inani metu, quàm cupiditate aut crudelitate bellum eſſe ſuſceptum. N°. 13.

„ ceux qu'il a rétablis dans le Senat, „ mais il a jugé que la plupart „ avoient été entrainés dans le par- „ ti contraire, par ignorance de ſes „ véritables intentions, & par des „ terreurs paniques, loin de prendre „ les armes contre lui, par fureur „ & par animoſité. » Et l'Orateur a ſoin de ſe mettre dans ce cas: on ſçait qu'il s'étoit declaré contre Céſar.

Marius & Sylla avoient fait éprouver à Rome de ſanglantes proſcriptions.(1) » Pour vous, ajoute-t'il, en s'adreſſant toujours à Céſar, » nous

(1) Vidimus tuam victoriam, prælioruin exitu terminatam: gladium vaginâ vacuum in urbe non vidimus. Quos amiſimus cives, eos martis vis perculit, non ira victoriæ: ut dubitare debeat nemo, quin multos, ſi fieri poſſet, C. Cæſar ab inferis excitaret, quoniam ex eâdem acie conſervat quos poteſt. Alterius verò partis, nihil ampliùs eo dicam quàm id, quod omnes verebamur, nimis iracundam futuram fuiſſe victoriam. N° 17.

„ avons vû votre victoire terminée
„ par l'iſſue des combats, vous
„ n'en avez point étendu les droits
„ barbares juſques ſur cette Ville.
„ Les citoyens que nous avons per-
„ dus, le ſort de la guerre, & non
„ l'acharnement de la victoire, nous
„ les a enlevés; enſorte que perſon-
„ ne ne peut douter que Céſar, s'il
„ étoit poſſible, ne reſſuſcitât plu-
„ ſieurs de ceux qui ont pris les ar-
„ mes contre lui, puiſqu'il conſerve
„ ceux qui ſont échapés au carnage.
„ Je ne dirai rien du parti contraire,
„ ſinonque nous craignions tous qu'il
„ n'uſât pas de la victoire avec la
„ même modération.

„ Il me ſemble, (1) que ſi les

(1) Ut mihi quidem videantur Dii immortales, etiamſi pœnas à populo Romano ob aliquod delictum expetiverunt, qui civile bellum tantum & tam luctuoſum excitaverunt, vel placati jam, vel etiam ſatiati aliquando omnem ſpem ſalutis ad clementiam victoris & ſapientiam contuliſſe. N°. 18.

» Dieux irrités de nos crimes, ont » permis, pour les expier, qu'une » guerre civile, ſi ſanglante ſi & dé- » plorable s'allumât, maintenant » appaiſés, & ſi j'oſe m'exprimer » ainſi, raſſaſiés de nos malheurs, » ils ſe ſont répoſés du ſoin de notre » conſervation ſur la clémence & la » ſageſſe du Vainqueur. »

Il l'exhorte enſuite à ne rien craindre des deſſeins de ſes ennemis cachés, & à rétablir le bon ordre dans la République. » (1) On ne peut » diſconvenir, pourſuit-il, que dans » des diſſenſions civiles, où l'ani- » moſité des eſprits étoit ſi vive, &

(1) Non fuit recuſandum in tanto civili bello, tantoque animorum ardore & armorum, quin quaſſata reſpublica, quicumque belli eventus fuiſſet, multa perderet & ornamenta dignitatis & præſidia ſtabilitatis ſuæ, multaque uterque dux faceret armatus, quæ idem rogatus fieri prohibuiſſet. Quæ quidem nunc tibi omnia belli vulnera curanda ſunt, quibus præter te mederi nemo poteſt. N°. 25.

» la fureur des armes ſi opiniâtre,
» que la République ébranlée, quel-
» que dût être l'iſſue de la guerre,
» ne perdit beaucoup de ſa gloire &
» de ſa ſtabilité; & que le Chef de
» chaque parti ne ſe permit, les armes
» à la main, bien des choſes qu'il
» eût empêchées dans des tems plus
» tranquilles. Ce ſont autant de
» plaies cauſées par la guerre, auſ-
» quelles vous ſeul pouvez remé-
» dier. »

(1) » Vous avez, ſi vous voulez,
» aſſez vécu, ſelon le cours de na-
» ture; aſſez même pour votre gloire,
» je l'accorde encore, puiſque vous
» le penſez; mais, & c'eſt ce qui
» nous touche beaucoup plus, vous
» avez peu vécu pour la Patrie.

(1) Satis, ſi ità vis, naturæ fortaſſe, (vixiſti) addo etiam, ſi placet, gloriæ; at, quod maximum eſt, patriæ certè parùm. N°. 26.

» (1) Les cœurs des Citoyens & » leurs ſentimens ont été partagés : » non-ſeulement nous étions diviſés » de deſſeins & d'intérêts, mais » encore nous avions tourné nos » armes les uns contre les autres. » Une certaine obſcurité s'étoit ré- » pandue ſur l'Etat. Il s'étoit élevé » des diſſenſions entre les plus illuſ- » tres Chefs..... La République eſt » enfin ſortie de cette fatale & mal- » heureuſe guerre. Les ſuccès du » vainqueur n'ont point allumé ſon » reſſentiment, au contraire il l'adou-

(1) Diverſæ voluntates civium fuerunt, diſtractæque ſententiæ : non enim conſiliis ſolùm & ſtudiis, ſed armis etiàm & caſtris diſſidebamus. Erat autem obſcuritas quædam, erat certamen inter clariſſimos duces..... Perfuncta Reſpublica eſt hoc miſero fataliquè bello... Vicit is quinon fortunâ inflammaret odium ſuum, ſed bonitate leniret, neque omnes quibus iratus eſſet, eoſdem etiàm exilio, aut morte dignos judicaret. *Orat. pro M. Marcello.* N°. 31. & 32.

» cit par ſa clémence, puiſqu'il ne
» condamne point à la mort, pas
» même à l'exil, ceux qui l'avoient
» le plus irrité. »

L'attention de l'Orateur à ménager ſes expreſſions, à ne pas proférer le nom de Pompée, à excuſer les intentions de ſes Partiſans, à relever partout la clémence de Céſar, ſe manifeſte dans toute cette harangue. Les bienſéances y ſont exactement gardées depuis le commencement juſqu'à la fin. Il eût ſeulement été à ſouhaiter, pour l'honneur de Ciceron, que ces éloges & ces proteſtations de reconnoiſſance & de dévouement, qu'il adreſſe à un Vainqueur qu'il craignoit, euſſent été plus ſinceres, & qu'il ne les eût pas démenties par la joie immoderée qu'il fit paroître, après l'aſſaſſinat d'un homme, à qui lui-même devoit

la vie, & dont il avoit reconnu & célébré les vertus.

Le diſcours pour Ligarius eſt beaucoup moins dans le genre judiciaire que dans le démonſtratif. Ciceron y proteſte en plus d'un endroit, qu'il ne parle point à Céſar, comme à un Juge dont il reclame l'équité, mais comme à un pere dont il implore la clémence. Il avoue nettement toute l'irrégularité du procédé de Ligarius, & ne met ſa confiance que dans la généroſité du vainqueur. C'étoit déja s'inſinuer aſſez adroitement dans ſon eſprit. La cauſe de l'accuſé étoit toute ſemblable à celle de Marcellus, elle avoit les mêmes rapports avec les troubles qui venoient d'agiter la République. L'Orateur les peint avec tant d'art, & prête des couleurs ſi favorables à toute la conduite de Céſar, qu'il en tire également avantage

N°. 30 & 31.

tage & contre l'accuſateur & pour l'accuſé.

Le récit que l'Orateur fait de la conduite, que lui-même avoit tenue contre Céſar, l'autoriſe à raconter celle de Tuberon, en le prévenant de maniere qu'il ne peut s'irriter de la véhémence avec laquelle Ciceron lui reproche l'animoſité qu'il avoit fait paroître contre Céſar à la journée de Pharſale.

Quel tour plus ingénieux pour terraſſer ſon adverſaire, que d'oppoſer, comme il fait, à la généroſité du vainqueur, réſolu de pardonner, la cruauté de ſes ennemis, qui vaincus, & ayant eux-mêmes eu beſoin de pardon, s'efforcent d'en exclure les autres ?

Mais rien n'eſt plus délicat que l'idée qu'il donne de la démarche de ceux qui s'étoient déclarés pour Pom-

pée. Tuberon l'avoit taxée de crime. » (1) Pourquoi, lui dit l'Orateur, qualifier ſi durement une » conduite que perſonne n'a encore » nommée de la ſorte ? Les uns l'appellent erreur, d'autres crainte, » d'autres témérité. Les plus emportés ne l'ont appellée que cupidité, paſſion, haine, opiniâtreté, » vous êtes le premier qui la qualifie » de crime. Pour moi, ſi l'on me demande quel eſt le propre & véritable nom que l'on doit donner à » notre malheur, il me ſemble que » c'eſt une fatale influence qui a » aveuglé les hommes, & les a en-

(1) Scelus tu illud vocas, Tubero ? cur ? iſto enim nomine illa adhuc cauſa caruit. Alii errorem appellant, alii timorem ; qui duriùs ſpem, cupiditatem, odium, pertinaciam ; qui graviſſimè, temeritatem : ſcelus præter te adhuc nemo. Ac mihi quidem, ſi proprium & verum nomen noſtri mali quæratur, fatalis quædam calamitas incidiſſe videtur, & improvidas hominum mentes occupaviſſe : ut

» traînés comme malgré eux, enſor-
» te qu'on ne doit pas s'étonner que
» la volonté inſurmontable des Dieux
» l'ait emporté ſur les conſeils des
» hommes.

» N'eſt-ce point aſſez de mal-
» heurs, je ne dis pas à nous qui ne
» pouvons en éprouver ſous un
» vainqueur tel que Céſar, mais à
» ceux qui ont péri? Qu'ils ayent été
» emportés par la paſſion, par l'ani-
» moſité, par l'entêtement, je le
» veux; mais n'inſultons pas à la
» mémoire de Pompée & de tant

nemo mirari debeat, humana conſilia divinâ neceſſitate eſſe ſuperata. *Orat. pro Q. Ligar. N°. 17.*

Liceat eſſe miſeros, quanquam hoc victore eſſe non poſſumus. Sed non loquor de nobis: de illis loquor qui occiderunt. Fuerint cupidi, fuerint irati, fuerint pertinaces: ſontleris verò crimine, furoris, parricidii liceat Cn. Pompeio mortuo, liceat multis aliis carere. Quandò hoc, Cæſar, quiſquam ex te audivit, aut tua quid aliud arma voluerunt, niſi ea communia propulſare? Quid egit

» d'autres, par ces reproches de cri-
» me, de fureur & de parricide. Ja-
» mais, Céſar, vous-êtes vous ex-
» primé de la ſorte ? quel autre deſ-
» ſein aviez-vous en prenant les
» armes, que d'écarter l'affront dont
» on vouloit vous flétrir ? Qu'a fait
» votre invincible armée que de
» ſoutenir ſes droits & votre dignité ?
» Quoi ! lorſque vous marquiez tant
» de deſir pour la paix, aviez-vous
» en vûe de vous réunir avec des
» Citoyens zélés, ou avec des ſcé-
» lérats ?

» Pour moi, Céſar, continue-t'il,
» quelques grands que ſoient les bien-
» faits dont vous m'avez comblé,

tuus ille invictus exercitus ? niſi ut ſuum jus tueretur & dignitatem tuam. Quid ? tu cùm pacem eſſe cupiebas ? id ne agebas, ut tibi cùm ſceleratis, an ut cùm bonis civibus conveniret. N 18.

Mihi verò, Cæſar, tua in me maxima merita, tanta certè non viderentur, ſi me ut ſce-

» ils perdroient à mes yeux une par-
» tie de leur prix, ſi en me conſer-
» vant, vous n'aviez prétendu con-
» ſerver qu'un ſcélérat. Comment
» auriez-vous ſi bien mérité de la
» République, ſi dans la perſonne
» de tant d'autres Citoyens vous
» n'aviez non plus conſervé que des
» ſcélérats ? Vous avez d'abord re-
» gardé nos troubles comme une
» diviſion, non comme une guerre ;
» comme des diſſenſions domeſti-
» ques, non comme une querelle qui
» ne dût être vuidée que par les
» armes de part & d'autre : on deſi-

leratum, à te conſervatum putarem. Quomodò autem tu de Republica meritus eſſes, ſi tot ſceleratos incolumi dignitate eſſe voluiſſes ? Seceſſionem tu illam exiſtimaviſti, Cæſar, initio, non bellum : non hoſtile odium ſed civile diſſidium, utriſque cupientibus Rempublicam ſalvam, ſed partim conſiliis, partim ſtudiis à communi utilitate aberrantibus. Principum dignitas erat pænè par, non par fortaſſe eorum qui ſequeban-

» soit le repos de l'Etat ; mais on » s'écarta de ce but par des vûes » particulieres, par des intérêts per- » sonnels. La dignité des Chefs étoit » presqu'égale, celle de leurs Parti- » sans ne l'étoit peut-être pas. La » cause étoit alors douteuse, chaque » parti ayant des prétentions plausi- » bles ; mais maintenant nous de- » vons regarder comme la meilleure » celle pour laquelle les Dieux se » sont déclarés, & après les expé- » riences que nous avons de votre » générosité, qui n'applaudiroit pas » à une victoire, qui n'a répandu de » sang que dans le tumulte & la cha- » leur des combats ?

tur : causa nim dubia, quòd erat aliquid in utrâque parte quod probari posset ; nunc melior certè ea judicanda est, quam étiam Dii adjuverunt. Cognitâ verò clementiâ tuâ, quis non eam victoriam probet, in quâ occiderit nemo nisi armatus ? *Ibid. n.* 19.

La Bienſéance ne conſiſte pas ſeulement à n'avoir rien dit d'injurieux pour le parti de Pompée, ni à flater Céſar, en inſinuant que ſa cauſe avoit été favoriſée des Dieux, comme l'a dit auſſi Lucain, *victrix cauſa Diis placuit*; mais encore à juſtifier la droiture des intentions du vainqueur, ſes diſpoſitions pour la paix, quelles qu'elles ayent été dans le fond; à intéreſſer un grand nombre de Citoyens illuſtres, contre leſquels Céſar n'avoit point ſévi, parce qu'il ne les regardoit pas comme criminels; enfin, à mettre en parallele la cauſe, les Chefs, les ſoutiens, les motifs des deux Partis, pour laiſſer entrevoir que le bon droit de Pompée avoit cédé à la fortune de ſon compétiteur. Tout cela me paroît d'autant plus délicat que c'étoit en préſence même du victorieux que

l'Orateur ſe trouvoit obligé d'en parler.

Tous les diſcours de reception à l'Académie Françoiſe étant des remercimens que les ſujets élûs font à cette Compagnie, de l'honneur qu'elle leur procure, en les admettant dans ſon ſein, offrent preſque tous les mêmes traits de bienſéances fondés ſur la modeſtie que doivent témoigner les nouveaux Académiciens, & ſur les ſentimens de reconnoiſſance dont ils ſont pénetrés. Outre ces bienſéances communes, on en remarquera de perſonelles très-ingénieuſement exprimées dans ce diſcours de M. de Fontenelle. » Si je ne »ſongeois aujourd'hui à me défendre » des mouvemens flateurs de la va- » nité, quelle occaſion n'auroit-elle »pas de me ſéduire, & de me jetter » dans la plus agréable erreur où je » ſois jamais tombé ?

Diſcours de M. de Fontenelle à l'Académ. Franc. en 1691.

» En entrant, Meſſieurs, dans » votre illuſtre Compagnie, je croi- » rois entrer en partage de toute ſa » gloire : je me croirois aſſocié à l'im- » mortelle renommée qui vous attend; » & comme la vanité eſt également » hardie dans ſes idées, & ingénieuſe » à les autoriſer, je me croirois » digne du choix que vous avez fait » de moi, pour ne vous pas croire » capables d'un mauvais choix.

» Mais, Meſſieurs, j'oſe aſſurer » que je me garantis d'une ſi douce » illuſion ; je ſçai trop ce qui m'a » donné vos ſuffrages. J'ai prouvé » par ma conduite que je connoiſſois » tout ce que vaut l'honneur d'avoir » place dans l'Académie Françoiſe, » & vous m'avez compté cette con- » noiſſance pour un mérite ; mais » le mérite d'autrui vous a encore » plus fortement ſollicités en ma fa-

» veur. Je tiens par le bonheur de
» ma naiſſance à un grand nom, *
» qui dans la plus noble eſpece des
» productions de l'eſprit efface tous
» les autres noms, à un nom que
» vous reſpectez vous-mêmes. Quelle
» ample matiere m'offriroit l'illuſtre
» mort qui l'a annobli le premier ! Je
» ne doute pas que le Public, pené-
» tré de la vérité de ſon éloge, ne me
» diſpenſât de cette ſcrupuleuſe bien-
» ſéance qui nous défend de publier
» des louanges où le ſang nous donne
» quelque part ; mais je me veux
» épargner la honte de ne pouvoir
» avec tout le zéle du ſang, parler
» de ce grand homme, que comme
» en parlent ceux que ſa gloire inté-
» reſſe le moins. »

» Vous, Meſſieurs, à qui ſa mé-
» moire ſera toujours chere, daignez
» travailler pour elle, en me met-

* M. de Fontenelle eſt neveu du grand Corneille.

» tant en état de ne la pas deshono-
» rer. Empêchez que l'on ne reproche
» à la nature de m'avoir uni à lui par
» des liens trop étroits. Vous le pou-
» vez, Meſſieurs, j'oſe croire même
» que vous vous y engagez aujour-
» d'hui. Sûrs que vos lumieres ſe
» communiquent, vous m'accordez
» l'entrée de l'Académie, & pour-
» riez vous me recevoir parmi vous,
» ſi vous n'aviez formé le deſſein de
» m'élever juſqu'à vous ? .... Je ſens
» que mon cœur me ſollicite de m'é-
» tendre ſur ce que je vous dois, &
» je réſiſte à un mouvement ſi légiti-
» me, non par l'impuiſſance où je
» ſuis de trouver des expreſſions di-
» gnes du bienfait, je n'en cherche-
» rois pas, mais parce que je vous
» marquerai mieux ma reconnoiſ-
» ſance, lorſque j'entrerai avec une
» ardeur égale à la vôtre dans tout

» ce qui vous intéreſſe le plus vive-
» ment, &c. une tranſition le con-
» duit à l'eloge du Roi.

Remercim. de M. Maſſillon à l'Academie Franç. en 1719.

M. Maſſillon, qui ſuccédoit dans l'Académie à M. l'Abbé de Louvois, termine ainſi l'éloge de ſon prédéceſſeur. » Sa modeſtie m'a élevé à
» une place, * que le choix du Prince
« lui avoit d'abord deſtinée, je ne
» m'attendois pas que ſa mort me
» préparât celle que ſon mérite lui
» avoit acquis depuis long-tems par-
» mi vous. Mais je ſens que je paſſe
» les bornes ; l'amitié n'en connoit
» point ; je ne penſe qu'à rendre un
» témoignage d'eſtime & de tendreſſe
» à ſa mémoire, & c'eſt un remerci-
» ment que je vous dois. »

* L'Evêché de Clermont qu'avoit refuſé M. l'Abbé de Louvois.

» Vous m'aſſociez, aujourd'hui,
» Meſſieurs, à tout ce que notre ſiécle
» a vû, & voit encore de plus illuſtre
» & de plus reſpectable : je diſparois,

„ au milieu de tous ces grands noms:
„ il n'eſt que la reconnoiſſance qui
„ puiſſe m'y faire remarquer ; &
„ vous ſouffrez que je la mette ici à
„ la place du mérite. „

„ Vous avez eu égard en me choiſ-
„ ſiſſant à quelques ſuffrages publics
„ que mon miniſtere m'avoit attirés;
„ & vous n'avez pas voulu faire
„ attention, que cette ſorte de répu-
„ tation, nous la devons moins à
„ l'éloquence de nos diſcours ,
„ qu'à la piété de ceux qui nous
„ écoutent. „ ....

„ Heureux, ſi, ne me ſentant pas
„ capable de partager avec vous la
„ gloire de vos travaux , je pouvois
„ du moins en être ici le témoin &
„ l'admirateur ; & ſi appellé ailleurs
„ par les devoirs de l'Epiſcopat, le
„ regret de ne pouvoir jouir long-
„ tems de l'honneur que vous me

„ faites, n'égaloit le plaiſir que je „ ſens de l'avoir reçu. „

Le mérite litteraire des membres des différentes Académies, n'eſt pas, ſans exception, exemt de certains défauts de caractere trop marqués, pour que le Secrétaire de l'Académie, chargé des éloges des Académiciens défunts, puiſſe abſolument les paſſer ſous ſilence. Si la vérité ne permet pas de les diſſimuler entierement, la bienſéance au moins veut qu'on ménage les traits, & qu'on adouciſſe les couleurs ſous leſquelles on les repréſente. J'en trouve deux exemples remarquables dans les Eloges Hiſtoriques des Académiciens de l'Académie Royale des Sciences : l'un regarde M. Parent. „ Cette grande étendue de connoiſſances, jointe à ſon „ impétuoſité naturelle, le portoit „ auſſi à contredire aſſez ſouvent, ſur

Eloge de M. Parent.

„ tout quelquefois, avec précipita-
„ tion, ſouvent avec peu de ména-
„ gement. La recherche de la vérité
„ demande dans l'Académie la liber-
„ té de la contradiction ; mais toute
„ ſociété demande dans la contra-
„ diction certains égards, & il ne ſe
„ ſouvenoit pas aſſez que l'Acadé-
„ mie eſt une Société. On ne laiſſoit
„ pas de bien ſentir ſon mérite au tra-
„ vers de ſes manieres, mais il falloit
„ quelque petit effort d'équité, qu'il
„ vaut toujours mieux épargner aux
„ hommes .... On lui a reproché
„ d'être obſcur dans ſes écrits ; car
„ nous ne diſſimulons rien, & nous
„ ſuivons en quelque ſorte une loi de
„ l'ancienne Egypte, où l'on diſcutoit
„ devant des Juges les actions & le
„ caractere des morts, pour regler
„ ce qu'on devoit à leur mémoire.
„ Cette obſcurité, qui tient aſſez na-

„ turellement au grand ſçavoir „
„ pouvoit auſſi venir de l'ardeur
„ d'un génie vif & bouillant. Quel-
„ quefois à la faveur de ce préjugé
„ établi contre lui, on ſe diſpenſoit
„ un peu facilement de chercher à
„ l'entendre, & je ſçai par expé-
„ rience que, ſans être fort habile,
„ on y parvenoit quand on vouloit
„ s'en donner la peine. Ici je ne
„ puis m'empêcher de rapporter,
„ à ſon honneur, que dans une Lettre
„ écrite à ſon meilleur ami, deux
„ jours avant ſa mort, il me remer-
„ cie de l'avoir, à ce qu'il diſoit,
„ éclairci. C'étoit convenir bien ſin-
„ cérement du défaut dont on l'accu-
„ ſoit, & pouſſer bien loin la recon-
„ noiſſance pour un ſoin médiocre
„ que je lui devois. „

L'autre trait concerne M. Mery, Anatomiſte & Membre de la même

Société

Société : „ Peu diſpoſé, dit M. de „ Fontenelle, à prendre trop facile- »ment les opinions les plus dominan- „ tes, il ne l'étoit pas davantage à » quitter facilement les ſiennes parti- » culieres. Le témoignage qu'il ſe ren- »doit de la grande ſûreté de ſes obſer- „ vations, & du peu de précipitation „ de ſes conſéquences, l'affermiſſoit „ dans ce qu'il avoit une fois penſé „ déterminément. La vie retirée y „ contribuoit encore, les idées qu'on „ y prend ſont plus roides & plus „ infléxibles, faute d'être traver- „ ſées, pliées par celles des autres ; „ on s'accoutume trop dans la ſoli- „ tude à ne penſer que comme ſoi. „ Cette même retraite lui faiſoit „ ignorer auſſi des ménagemens d'ex- „ preſſion néceſſaires dans la diſpute, „ il ne donnoit point à entendre „ qu'un fait rapporté étoit faux ; Eloge de M. Mery.

„ qn'un ſentiment étoit abſurde ;
„ mais cet excès de naïveté & de ſin-
„ cérité ne bleſſoit pas tant dans l'in-
„ térieur de l'Académie. Et ſi les
„ ſuites ordinaires du ſçavoir n'y
„ étoient excuſées, où le ſeroient-
„ elles ? „ . . . .

„ Il fut réduit, *par ſes infirmités*,
„ à ſe renfermer abſolument chez lui,
„ où il s'étoit tant renfermé volon-
„ tairement. Tous ceux de l'Acadé-
„ mie, qui pouvoient ſe plaindre de
„ quelque-unes de ces ſincérités
„ dont nous avons parlé, allerent
„ le voir pour le raſſurer ſur l'in-
„ quiétude où il eût pû être à leur
„ égard, & renouveller une amitié,
„ qui, à proprement parler, n'avoit
„ pas été interrompue. Il fut ſenſi-
„ blement touché & de ces avances
„ qu'il n'attendoit peut-être pas, &
„ de ces ſentimens qu'il méritoit

„ plus qu'il ne ſe les étoit attri-
„ rés. „

Des cenſures ſi ingénieuſes, ou ſi l'on veut, de pareilles apologies, valent des éloges. De tous ceux qu'a compoſé M. de Fontenelle, j'ai choiſi ces deux morceaux où les bienſéances ſont plus marquées ; mais elles regnent généralement dans tous les autres, par un choix d'expreſſions fines, & par une attention délicate à ſauver toutes les choſes capables de bleſſer ; ce n'eſt ſouvent qu'un mot, mais ce mot eſt à ſa place, & l'on voit ſans peine qu'il y eſt mis à deſſein.

Il eſt des occaſions où l'on doit concilier ce qu'on doit à la dignité des perſonnes, avec l'attachement que l'on doit ſoi-même au corps dont on fait partie, & au nom duquel on parle : ainſi un Magiſtrat eſt chargé

par le Prince de faire aux peuples quelques demandes onereuſes. Les ordres du Souverain ne ſouffrent ni interprétation, ni délai, comment tourner en éloges l'exactitude du Magiſtrat ? En voici un exemple tiré de M. Fléchier.

Compliment à M. de Bâville, Intend. de Languedoc, de la part des Etats en 1697.

„ Ne pouvant nous décharger du „ fardeau que le beſoin de l'Etat „ nous impoſoit, vous n'avez ja- „ mais refuſé de l'adoucir. Quand „ nous vous avons demandé des „ graces, qu'il ne vous étoit pas per- „ mis d'accorder, nous avons en- „ trevû une volonté bienfaiſante au- „ travers d'une obéiſſance forcée ; „ nous avons eu du moins la conſo- „ lation de ſçavoir que vous aviez „ la bonté de nous plaindre. Votre „ cœur a toujours reſſenti le pre- „ mier les peines qui pouvoient ſe „ faire ſentir aux nôtres ; & dans

„ les affaires qu'on a remiſes à votre
„ jugement, vous avez mieux aimé
„ être notre ſolliciteur que notre
„ Juge. „

Un homme en place, un Miniſtre, ne peut ni accorder des graces, ni en refuſer, ſans faire beaucoup de mécontens ; cependant il y a une maniere d'ôter aux refus cette ſéchereſſe & cette dureté qui les rendent ſi amers. Que cet art me paroît bien caracteriſé dans ce morceau du même Orateur !

» Vous avez ſçû l'art d'augmenter
» les graces & d'adoucir les refus par
» un accès facile, & par un accueil
» favorable. De tant d'hommes que
» la diverſité de vos emplois, ou la
» néceſſité de leurs affaires ont obli-
» gés de venir à vous, aucun ne s'en
» eſt jamais retourné, qui ne fût ou
» content, ou conſolé. Ceux à qui

Harangue à Monſieur le Chancel. le Tellier, au nom de l'Académie Franc. 1677.

» vous pouvez accorder ce qu'ils » demandent, ſe louent plus de votre » honnêteté que de leur fortune ; & » ceux à qui vous êtes contraint de le » refuſer, ne ſe plaignent que d'eux- » mêmes ou de leur malheur. »

Plus les pertes ſont grandes, plus elles ſont ſenſibles. Qu'eſt-ce que celle d'une Couronne ? Rien n'en dédommage, & il n'y a ſans doute que la Religion qui puiſſe offrir des conſolations ſolides dans un pareil déſaſtre. C'eſt ce que M. Fléchier fait ſentir admirablement à la Reine d'Angleterre Epouſe de Jacques II. en lui parlant au nom du Clergé de France.

Harangue à la Reine d'Angleterre en 1695.

» Que ne devons-nous pas, Mi- » niſtres du Seigneur que nous ſom- » mes, à une Reine que ſa naiſſance, » ſon eſprit, ſes vertus, &, ſi je l'oſe » dire, ſes malheurs mêmes, rendent

» vénérable à toute l'Egliſe, & qui
» fidélle à la Loi de Dieu, malgré
» les tentations du ſiecle les plus
» touchantes, a ſçu faire à ſa re-
» ligion un ſacrifice de ſa gran-
» deur ! Mais, Madame, en renon-
» çant à cet éclat dont l'orgueil du
» monde ſe flate, vous n'avez rien
» perdu de votre gloire : votre foi
» ne brille pas moins que vos Cou-
» ronnes ; rien ne fait mieux con-
» noître le droit que vous avez de les
» porter, que le courage que vous
» avez eu de les abandonner pour
» Jeſus-Chriſt. Cette eſpece de zéle
» nouveau, qui ne peut tomber que
» dans un cœur auſſi grand & auſſi
» pieux que le vôtre, vous fait au-
» tant d'admirateurs qu'il y a dans
» le Royaume de Dieu de véritables
» fideles ; partout où regne la piété,
» vous regnez indépendamment de la

» fortune, & il n'y a point de cœurs » Chrétiens où la Juſtice & la Reli- » gion ne vous élevent un Trône » inacceſſible aux uſurpateurs. »

Il me ſemble qu'il y a bien de l'art & de la délicateſſe à demander ainſi la protection d'un Grand. C'eſt à M. le Duc de Beauvilliers que parle l'Orateur au nom des États de Languedoc.

» Quand nous ne demanderions
Fléch. » pas votre protection pour nos be-
692. » ſoins, nous la rechercherions pour » notre gloire : outre les biens qu'elle » produit, elle fait honneur à ceux » à qui vous faites la grace de l'ac- » corder, & l'opinion de votre vertu » fait qu'on ſuppoſe du mérite à tout » ce que vous appuyez de votre » crédit. »

Quelque glorieux que ſoient les emplois que l'on remplit, & avec quel-

que diſtinction que l'on s'en acquite, il eſt difficile de parler de ſes propres talens ou même de ſes ſuccès. Quelques voiles qu'emprunte la modeſtie, il eſt toujours à craindre qu'elle ne bleſſe l'amour propre des Auditeurs. M. l'ancien Evêque de Mirepoix a admirablement évité cet écueil dans ſon diſcours de réception à l'Académie Françoiſe, où après un judicieux éloge de cette Compagnie célébre, il l'aſſocie en quelque ſorte aux travaux qui lui étoient perſonnels dans la fonction glorieuſe d'élever M. le Dauphin. En 1736.

» Voilà, Meſſieurs, dit ce Prélat, »l'idée que j'ai toujours eue de votre » Compagnie. Quel honneur pour » moi de m'y voir aſſocié ! mais, ne » puis-je pas le dire, quelle conſo- » lation vous donnez à tout le Peu- » ple François, en m'y aſſociant !

» L'avantage que j'aurai de voir de
» près les plus grands maîtres dans
» l'art de perſuader, le droit que vous
» me donnez aujourd'hui à vos con-
» ſeils & à vos lumieres, combien
« cela va-t-il fortifier & accroitre les
» eſpérances que commence à don-
» ner cette éducation qui intéreſſe ſi
» fort & avec tant de raiſon tout le
» Royaume.

L'Orateur parle enſuite des heureuſes diſpoſitions de ſon Auguſte Eleve pour les Sciences, puis il paſſe aux qualités du cœur : » Je
» ſens, Meſſieurs, le plaiſir que vous
» fait ce que j'ai l'honneur de dire
» d'un jeune Prince, qui mérite vos
» reſpects, & que vous ne pouvez
» vous empêcher d'aimer. A l'âge de
» M. le Dauphin on ne peut guéres
» que haſarder des prédictions ſur le
» caractere & ſur les ſentimens. Que

» ne point eſpérer pourtant d'un » Prince, qui n'a pas encore atteint » ſa ſeptiéme année, & qui aime la » vérité juſqu'à avouer ſes fautes » avec une candeur & une ingénuité, » qui les feroit d'abord pardonner à » un particulier ; capable d'être tou- » ché du malheur d'une famille affli- » gée, & qui ajoute de lui-même » aux ſecours qu'on lui inſpire de » donner ? Que ne point eſpérer » d'un jeune Prince qui n'eſt envi- » ronné que de probité, d'honneur, » de Religion, dont toute la maiſon » dans un concert & une union qui » ſe rencontreroit difficilement dans » une famille, n'a qu'un même but » & un même objet, l'avancement » du Prince & le ſuccès de ſon édu- » cation, &c.

»Je paſſe peut-être les bornes ordi- » naires de ces diſcours, vous me le

» pardonnerez, Meſſieurs, j'annonce » à la France ſon bonheur : ce ſont » même des conſeils que déja je » vous demande ; ou ſi vous le vou- » lez, & ſi le reſpect en permet » l'aveu, c'eſt un cœur qui parle de » ce qu'il aime. »

Les détails qui ſuivent renferment des bienſéances uniques & faites, préciſément pour la circonſtance. C'eſt l'éloge de Louis XIV. & de Louis XV. placés comme des faits & des exemples que M. de Mirepoix ſe propoſe de préſenter à Monſeigneur le Dauphin, pour l'exciter à imiter ce que ſon Auguſte Pere & ſon Triſayeul ont exécuté de plus grand pour la Religion, pour les Lettres & pour le bonheur de l'État.

Il termine enfin ſon diſcours par ces traits conſolans pour la Nation & flateurs pour l'Académie. » Quelle

» joie donc, & qu'il m'eſt agréable de
» pouvoir la répandre dans le cœur
» de tous les bons François ! Oui,
» nous avons tout lieu de l'eſpérer,
» ſur la foi des diſpoſitions perſon-
» nelles, & des exemples domeſti-
» ques, ſi le Seigneur bénit nos ſoins
» & nos vœux, s'éleve & ſe prépare
» un Prince plein de vérité & de
» douceur ; un Prince éclairé, qui
» ſçaura connoître le mérite, aimer
» les Sciences, favoriſer les beaux
» Arts ; je l'ajoute avec confiance,
» Meſſieurs, (ma peine c'eſt que
» votre réputation ne laiſſera rien à
» faire à ma reconnoiſſance) un
» Prince qui ſçaura diſtinguer vos
» talens, vous accorder ſon eſtime,
» honorer l'Académie Françoiſe de
» ſes bontés & de ſa protection. »

Les bornes de cet ouvrage ne m'ont point permis de citer ce diſ-

cours en entier ; mais les traits que j'en ai omis préſentent, auſſi bien que ceux que j'ai rapportés, un cœur véritablement pénétré de ſentimens pris dans la nature, & dignement exprimés. Les vrais eſprits ne connoiſſent point d'autre éloquence, l'éloquence du cœur, des ſentimens & des bienſéances.

Elles ne regnent pas moins dans la réponſe du même Prélat, alors Di-
En 1741. recteur de l'Académie, au diſcours de réception de M. l'Abbé de Ventadour, aujourd'hui Cardinal de Soubiſe & Evêque de Strasbourg. On voit ici avec quelle politeſſe il faut faire aux autres des leçons d'éloquence, quelque réputation qu'on ait acquiſe en ce genre. » C'eſt moins la » raiſon, dit M. de Mirepoix, qui » gagne les hommes, que la ma- » niere de la leur préſenter. Qu'elle

» paroiſſe cette raiſon accompagnée » de hauteur, de ſéchereſſe, man- » quant des bienſéances qu'elle preſ- » crit elle-même en tout, on la mé- » connoit, on la rejette ; elle ré- » volte, ou elle dégoûte. Qu'on la » préſente avec la douceur & la » dignité qui lui conviennent, avec » ces égards, ces inſinuations, qui » ménagent ſans flatter, qui frappent » ſans offenſer, du moins on ſe prê- » te, on écoute, & l'on eſt preſ- » que fâché ſoi-même de ne ſe point » rendre.... Il faut que la raiſon » ſoit bien préſentée ; il faut que la » parole qui la préſente, pleine, ſi » j'oſe le dire ; de raiſon elle-même, » s'oppoſe à nos paſſions & à nos hu- » meurs, ſans nous en faire venir » d'autres.

Ces traits ſimples, mais ſolides & pleins de choſes & de dignité, m'ont

paru d'autant plus propres à être cités, qu'ils renferment à la fois le précepte & l'exemple ſur la matiere qui fait le fond decet ouvrage.

CHAPITRE IV.

Des Bienſéances dans l'Éloquence privée.

J'Entends par éloquence privée celle où l'art paroît avoir beaucoup moins de part que la nature, quoiqu'il n'y néglige ni ſes avantages, ni ſes reſſources. Seulement il les y déploye moins ouvertement, ou s'il m'eſt permis de m'exprimer de la ſorte, il les affiche moins que dans l'éloquence publique. Car, comme le remarque très-judicieuſement M. Fleury, » l'art » conſiſte à ſçavoir bien parler & bien

» bien écrire en toutes les rencon-
» tres de la vie, non-ſeulement dans
» les actions publiques, comme ces
» harangues qui ne ſe font que pour
» ſatisfaire à certaines formalités;
» mais dans les délibérations, dans
» les affaires ordinaires, dans les
» ſimples converſations: ſçavoir fai-
» re une rélation, écrire une lettre,
» tout cela eſt matiere d'éloquence,
» à proportion du ſujet. » L'éloquen-
ce s'étend donc plus loin qu'on ne
penſe communément, & par con-
ſéquent les bienſéances ont lieu dans
une infinité de circonſtances parti-
culieres, où non-ſeulement on ne
réuſſit pas, mais encore où l'on
échoue infailliblement, pour peu
qu'on néglige, ou qu'on mépriſe leur
ſecours. Nous ne craignons donc
pas d'avancer rien de ſingulier, en
ajoutant à ce qu'a dit M. Fleury de

Traité du choix des études. pag. 239.

leur néceſſité dans les affaires ordinaires, dans la converſation, & dans le genre épiſtolaire, qu'elles s'étendent encore au genre polémique, aux éloges & à la plaiſanterie. Tous ces chefs demandent des réflexions particulieres.

I. Il faudroit n'avoir nulle expérience pour douter que dans la conduite des affaires les plus ſimples & les plus communes, les bienſéances ne ſoient d'une reſſource infinie. Les hommes, à proprement parler, n'ont point de petits intérêts, parce qu'ils en reglent moins l'importance ſur la valeur réelle des objets, que ſur le prix idéel & ſur l'opinion qu'ils y attachent : telle eſt la meſure ordinaire de leurs craintes ou de leurs deſirs. La grace ou le bienfait que je ſollicite n'eſt rien à mes yeux, & paroît très-conſidérable à ceux du

protecteur de qui je l'attends. Une demarche ſemble à l'un ſans conſéquence, qui coûtera beaucoup à celui dont on l'exige. La même affaire a pluſieurs faces, ſaiſiſſez-là, ou préſentez-là par un certain côté, le ſuccès en eſt infaillible ; prenez une autre route, vous vous égarez ſans retour.

Il eſt donc indiſpenſable, en fait d'affaires, non-ſeulement d'en connoître le fond, d'en examiner les divers aſpects, mais encore d'étudier les différentes diſpoſitions des eſprits & de les ménager. On ne trouve que trop de gens avantageux qui ſe perſuadent qu'il leur ſuffit d'entamer une affaire pour l'emporter d'emblée ; ils veulent tout avoir d'autorité, & pour ainſi dire, de vive force; mais tout périt entre leurs mains, & s'ils ont quelque ſecret, c'eſt de ré-

pandre la confuſion, de multiplier les obſtacles, d'indiſpoſer les eſprits, & de les mettre en garde contre eux. On céde à la perſuaſion, mais on ſe cabre contre l'autorité qui n'eſt qu'impérieuſe : l'amour propre veut être flaté, du moins ménagé, il s'indigne de ſe voir écraſé.

D'autres au contraire réuſſiront en tout, par leur adreſſe à placer les objets dans un point de vûe favorable, à ſe concilier les eſprits, à intéreſſer les cœurs : & par leur modération à écouter les difficultés & à les réſoudre, tout s'éclaircit & s'arrange à leur gré. Ce ſecret plus rare & plus important qu'on ne penſe, peut s'acquérir aiſément, ſi l'on ne témoigne jamais à ceux avec leſquels on doit traiter que du déſintéreſſement, de l'affection, de la politeſſe dans les manieres, de l'attention à

écarter ou à bannir toute expreſſion dure, vive, ou choquante, à adoucir par des correctifs celles qui pourroient déplaire ; à ſe faire, pour ainſi dire, pardonner la ſupériorité que nous donnent ſur les autres les talens ou les dignités. Les mêmes égards deviennent à plus forte raiſon indiſpenſables, quand il s'agit de traiter avec nos égaux ou nos inférieurs.

II. On n'a pas dit tout-à-fait vrai quand on a réduit l'eſprit de converſation à la même claſſe que l'eſprit du jeu. Le premier demande certainement plus d'étendue, de fond, & de variété que l'autre. Mais cette penſée peu exacte, à cet égard, pourroit ſe trouver juſte par l'application que l'on feroit des bienſéances néceſſaires au jeu, avec celles qu'exigent la converſation. Là l'humeur,

la tracaſſerie, l'emportement décelent une ame peu maîtreſſe d'elle-même, ou un manque d'éducation & d'uſage. La confiance, le ton déciſif, l'humeur cauſtique, l'eſprit de contradiction, le mépris des égards & des attentions reçues dans la Société, montrent que dans la converſation on connoit peu les bienſéances, ou que l'on s'embarraſſe peu de les garder. Combien de gens, qui n'ayant pour tout mérite que beaucoup de ſuffiſance & un jargon à la mode, n'arrivent pas plutôt dans un cercle qu'ils s'emparent de la parole, ramenent à eux toute la converſation, ſe prétendent mieux inſtruits de tout que les autres, & affectent, en ajoutant quelque circonſtance fort légere ou quelque trait d'imagination, dire excellemment ce que d'autres ont déja mieux dit

qu'eux. C'eſt tout ce qu'on pourroit paſſer à l'âge, à l'expérience, aux talens univerſellement reconnus ; mais toutes ces qualités, quoiqu'elles portaſſent bien davantage leur excuſe avec elle, évitent de ſe produire ſous de ſemblables traits. D'autres ont pris l'habitude de n'avancer rien qu'ils n'affirment. Les bruits les plus incertains, les opinions les moins évidentes, les paradoxes les plus étrangers, tout cela prend dans leur bouche un ton dogmatique & tranchant; à les entendre, *la nouvelle vient de bon lieu, le fait eſt poſitif, le ſentiment eſt indubitable.* A l'examen il y auroit beaucoup à rabattre de tout cela. Mais on en impoſe aiſément de la ſorte à ceux qui n'aiment point examiner, approfondir ; & qui eſt-ce qui l'aime ? Ces deux diſpoſitions toutes contraires

qu'elles ſoient à l'eſprit de ſociété, ſont beaucoup moins redoutables que l'eſprit cauſtique qui s'étudie à chercher des ridicules dans les manieres ou les diſcours des autres, & à les manifeſter. Ceux mêmes qu'on amuſe aux dépens d'autrui par ce genre de ſatire, en craignent les traits pour eux-mêmes, & n'y applaudiſſent qu'en tremblant. Un homme de ce caractere eſt un eſpéce de Tyran à qui la frayeur prodigue des hommages que le cœur retracte. On eſt moins bleſſé de l'eſprit de contradiction, pourvû que les contrarietés ne tombent que ſur des objets indifférens, ou que celui qui combat les ſentimens des autres, le faſſe avec ménagement & à deſſein d'éclaircir les matieres qui ſont l'objet de la converſation ; car il eſt impoſſible que ſur tous les points on ſoit géné-

ralement d'accord ; cette uniformité de penſées ſeroit inſipide dans les entretiens les plus familiers, & dégénéreroit en adulation. On peut donc, avec ces précautions, ne pas toujours acquieſcer au ſentiment d'autrui, s'en écarter même & y oppoſer des difficultés, pourvû qu'elles ſoient ſolides, qu'elles ſoient moins ſuggerées par l'affectation de briller, que par la recheche de la vérité. C'eſt un moyen de répandre de l'ame & de l'agrément dans les converſations. Mais on n'y jettera à coup ſûr, que de l'aigreur & de l'ennui, ſi l'on eſt toujours prêt à diſputer pour ou contre & à tout venant ; ſi perſonne n'ouvre un avis ou n'avance une propoſition, qu'on ne ſe faſſe une fauſſe gloire de conteſter. Ce ton acariâtre qu'on contracte dans certaines conditions,

obſcurcit ſouvent, dans ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas s'en corriger, un mérite d'ailleurs ſolide. Voilà l'eſprit de contradiction que je regarde comme directement oppoſé aux bienſéances.

C'eſt encore, à mon ſens, ou les ignorer, ou les mépriſer, que de couper la parole, d'affecter toujours de deviner la moitié de ce qu'on veut nous dire, ou d'achever les phraſes & les diſcours commencés par d'autres perſonnes; l'attention & quelquefois même la patience à écouter ceux qui nous entretiennent, quelques qu'ils ſoient, nous gagne leurs cœurs. L'air diſtrait marque peu d'intérêt, & comment pourrions-nous en eſpérer de la part des autres, dès que nous ſommes aſſez inconſidérés pour ne leur en pas témoigner nous-mêmes? Enfin rien de ſi délicat

& quelquefois de ſi choquant que de parler de ſoi, il ſemble que nous dérobions à l'amour propre d'autrui ce que nous accordons au nôtre. Si les circonſtances ou la néceſſité nous y obligent, que la modeſtie regle & tempere nos expreſſions. Plus on s'écartera des défauts que je viens de parcourir, plus on obſervera les égards qui marquent un eſprit attentif à plaire, ſoit en parlant, ſoit en écoutant; car l'art d'écouter n'a pas moins ſa décence que celui de parler. Je ne dis rien de ceux qu'on doit à l'âge, au ſexe, à la dignité, &c. Tous ces points ne touchent qu'indirectement mon objet, & d'ailleurs nous avons ſur cela tant d'ouvrages eſtimables, que je crois devoir y renvoyer ceux en faveur de qui j'écris principalement. C'eſt à eux ſeuls que j'adreſſe ces réflexions. Les

lecteurs intelligens ſentiront aſſez que ſi elles ont l'air d'avis, ce ne doit être que pour la jeuneſſe, & non pour les perſonnes que l'expérience & l'uſage du monde mettroient bien plus en état que moi de donner d'excellentes leçons ſur cette matiere.

III. La bienſéance que je crois propre au genre épiſtolaire, ne conſiſte pas dans un cérémonial extérieur, & des formules d'expreſſions reçues & confirmées par l'uſage, & qu'on peut apprendre en un quart d'heure, mais dans l'art de proportionner le ſtile aux ſujets, & de les traiter avec toutes les convenances qu'ils exigent. Il eſt de principe, en cette matiere, qu'il faut écrire comme on penſe; mais comment faut-il penſer pour bien écrire? Il en eſt à peu près de cette maxime comme d'une autre qui n'eſt gueres moins rebatue, qu'en

peinture, en poéſie, &c. Il faut imiter la belle nature; mais reſte toujours à demander & à fixer en quoi conſiſte la belle nature ? Quand nous aurons diſtingué les divers genres de Lettres, nous connoîtrons ſuffiſamment de quelle maniere il faut penſer dans chacun, & par conſéquent de quelles couleurs il faut revêtir les objets.

Le genre épiſtolaire, tout ſimple qu'il paroît, renferme tous les genres d'éloquence. Celle-ci n'eſt que l'art de traiter de vive voix avec les hommes; l'autre eſt l'art de traiter avec eux par écrit. Tout ce qui peut faire la matiere d'un diſcours en forme, peut auſſi faire la matiere d'une Lettre; celui qui l'écrit doit, proportion gardée, & relativement aux divers objets, ſe propoſer, ainſi que l'Orateur, d'inſtruire, de toucher & de plaire. Il y a des Lettres de pur

raiſonnement, d'autres de ſentiment, d'autres de ſimple agrément. Ce qui ſeroit bienſéance dans l'une de ces eſpeces, ne le ſeroit pas dans une autre. Enfin l'âge, la dignité, la profeſſion des perſonnes, les circonſtances du tems, du lieu, &c. exigent des tours différens.

Qu'un Miniſtre, un Négociateur rende compte à ſon Souverain des démarches qu'il fait, par ſes ordres, auprès d'une Puiſſance Etrangere, pour l'engager dans ſes intérêts ou pour la détacher de ſes ennemis, il expoſera les faits avec ordre & clarté, les raiſons avec force, il balancera les motifs, il fera ſentir les inconvéniens, il propoſera ſes réſolutions ou ſes conjectures dans le point de vûe qu'il croira le plus avantageux au bien des affaires & à la gloire de ſon maître; & comme il en eſt l'œil,

les choſes qui paroiſſent les plus legéres& les plus indifférentes, dèsqu'elles auront trait à ſa négociatiation,& qu'elles pourront influer, ſoit directement, ſoit indirectement ſur ſon objet, n'échapperont point à ſa vigilance, & trouveront place dans ſes rélations ou mémoires à proportion de l'attention qu'y doivent donner le Prince & ſon Conſeil. De même un Souverain ou ſon Miniſtre,qui dreſſe des inſtructions ou une dépêche pour un Ambaſſadeur, lui explique nettement ſes volontés, approuve ou deſapprouve ſes démarches, lui trace un plan de conduite, lui indique les reſſorts qu'il doit faire jouer, & la maniere de les mettre en œuvre. Mais ſoit que toutes ces choſes & mille autres ſemblables,qui appartiennent à l'éloquence politique, ſoient exprimées en termes ordinaires, ſoit qu'elles ſoient

enveloppées d'un voile énigmatique, tel que le chifre, qui en dérobe le vrai ſens à quiconque n'a pas le mot de l'énigme, ces pieces ne ſont-elles pas en racourci, de vrais diſcours dans le genre délibératif ? J'en dis autant de toutes les lettres, mémoires, rélations qui roulent ſur les affaires publiques, & pour deſcendre à des objets moins importans, de toutes celles de particulier à particulier où l'on ſe propoſe de perſuader ou de diſſuader, de conſeiller, d'exhorter, de recommander une perſonne, de demander une grace, &c. On trouvera des modéles de toutes ces différentes eſpéces de Lettres, dans celles de Ciceron, & dans celle à ſon frere Quintus ſurtout, des modéles excellens des bienſéances dont je parle. La plaiſanterie ſeroit extrêmement déplacée

tés dans de pareilles Lettres, & principalement dans celles d'un Inférieur à ſon Supérieur.

Parmi les Lettres de pur raiſonnement, je mets encore celles où l'on rend compte à un Miniſtre, un Magiſtrat de quelqu'affaire de diſcuſſion ſoumiſe à leur jugement, ou dans laquelle on veut intéreſſer leur autorité. Autant la prolixité ſeroit hors de ſaiſon pour une affaire ſimple, autant une juſte étendue eſt-elle convenable & néceſſaire dans une matiere compliquée. L'expoſition des faits & des moyens de part & d'autre, quoique ſuccinte, demande alors la même méthode & le même ordre qu'un mémoire ou qu'un plaidoyer. Et ſi de l'iſſue de cette affaire dépend la fortune de la perſonne qui écrit, elle ne négligera pas de rendre ſon adverſaire odieux

& d'exciter la compaſſion & les autres mouvemens qu'on tâche d'inſpirer dans le genre judiciaire. L'élocution fleurie & le bel eſprit ne regneront pas dans des Lettres de ce caractere; rien ne ſeroit plus mal aſſorti.

Les Lettres où il ne s'agit que d'érudition, de critique, d'agiter quelque queſtion ſpéculative, de donner la notice d'un ancien Auteur, ou de faire connoître le mérite d'un ouvrage nouveau, de répondre aux doutes d'un ami ſur quelque point de ſcience ou de doctrine, tireront toujours leur principal mérite de la juſteſſe & de la préciſion. Mais rien n'empêche qu'on n'y répande une certaine fleur d'élégance & d'urbanité; qu'on n'en écarte ce ton dur & pédanteſque, qui rend le ſçavoir hideux; qu'on ne ſauve par les attentions de la politeſſe ce que la con-

tradiction peut avoir de choquant. Si les Epitres de Sénéque n'étoient trop ingénieuſes, on pourroit y voir comment il traite les matieres Philoſophiques ; mais les Dialogues de Ciceron, qui approchent infiniment plus du ton de la converſation, & par conſéquent du genre épiſtolaire, ſont bien préférables. D'ailleurs nous ne manquons pas d'écrits modernes, très-eſtimables en ce genre, ſans être obligés de recourir aux anciens.

Les Lettres de ſentiment ſont celles que le cœur ſeul doit dicter. Car dès que l'eſprit ſe met de la partie, il gâte & défigure tout ce qu'il affecte d'embellir. Il met du fard & des mouches à Cornelie, quand elle pleure ſur le tombeau de Pompée. Cette diſconvenance eſt ſenſible dans la plûpart des Lettres de Voiture,

dans celles du Chevalier d'Her * *, dans celles d'une Péruvienne nouvellement débarquée, qui auroit pû s'en tenir à ſa tendreſſe pour ſon cher *Aza*, ſans venir critiquer avec tant d'eſprit les mœurs que nos femmes & nos petits-maîtres n'avoient pas il y a deux cens ans. Comparez tous ces ouvrages avec les Lettres de Madame de Sévigné, & décidez de quel côté ſont le cœur & les bienſéances.

L'eſprit ne ſeroit pas moins déplacé dans une Lettre de condoléance & de conſolation : paroîtroit-on partager la douleur d'un ami en lui débitant de jolies phraſes ? On ne parvient gueres à tarir les larmes des autres qu'en y mêlant les ſiennes; ni à adoucir leurs infortunes qu'en y paroiſſant ſenſible. Ce n'eſt pas qu'avec des eſprits plus fermes on

ne puiſſe employer des idées plus roides ; mais en général il faut les plier au ton du ſentiment, & la Philoſophie elle-même n'eſt point inſenſible à ce langage. Les Lettres de remerciment doivent partir de la même ſource : un cœur vivement pénétré de reconnoiſſance, n'a pas de peine à s'exprimer : ce qu'il y a de plus précis & de plus vrai lui devient naturel, & je me défie fort d'une reconnoiſſance qui ſe pique d'être ingénieuſe. J'en dis autant de la douleur qui ſe plaint foiblement d'un malheur ou d'un outrage, & qui demande juſtice avec des tours fleuris. L'admiration & la joie peuvent les emprunter ; mais encore avec réſerve. Je douterois qu'un ami trop occupé du ſoin d'exalter mon bonheur, n'en partageât point aſſez la ſatisfaction, & qu'alors l'eſprit

tout ſeul n'uſurpât les droits du cœur.

Enfin les Lettres de pur agrément, comme celles où l'on s'entretient de nouvelles, les Lettres de compliment & de félicitation, laiſſent une libre carriere à l'eſprit pour briller, ou pour s'égayer. Mais il y a même en ce genre une bienſéance, c'eſt de ne vouloir pas mettre du génie & de la gayeté indifféremment partout. Tous les ſujets n'en ſont pas également ſuſceptibles, il en eſt qui s'y prêtent comme d'eux-mêmes, d'autres qui n'en demandent qu'une certaine meſure, au-delà de laquelle le reſte eſt forcé.

Ainſi, dans quelque genre qu'on écrive, le caractere général & dominant doit être la ſimplicité, puis le moyen ſûr de diſcerner les bienſéances eſt de connoître parfaitement

ſon objet, de juger à laquelle des trois claſſes que nous avons indiquées il doit être rapporté, & d'aſſortir l'expreſſion au fond des choſes. Si la perfection du genre épiſtolaire conſiſte à écrire comme l'on penſe, il faut commencer par bien penſer.

Horat. de art. poetic.

Scribendi recte ſapere eſt & principium & fons.

IV. La bienſéance n'eſt peut-être nulle part ſi néceſſaire que dans l'éloquence Polémique, je veux dire dans les diſputes ſçavantes qui intéreſſent ſoit la Religion, ſoit les Lettres. Mais pour l'ordinaire, à la honte des combattans, qui entrent dans cette double lice, leurs écrits ne reſpirent non plus la politeſſe que la charité Chrétienne. Peut-être dans les premiers écrits uſe-t-on de quelques ménagemens, mais bien-

tôt on les oublie, on s'attache à des choſes perſonnelles, on s'écarte, on perd de vûe le point de la queſtion. Des reproches d'infidélité & de mauvaiſe foi, on paſſe à des imputations plus ameres, & les volumes ſe multiplient ſans rien apprendre au public, ſinon que deux Écrivains, qui euſſent pû beaucoup mieux faire, ſe ſont querellés pendant pluſieurs années, & ont fini par s'accuſer l'un l'autre de ne pas s'entendre ou de s'entendre mal. Telle a été l'iſſue de la fameuſe querelle entre M. Arnaud & le Pere Malebranche, ſur un ſyſtême Métaphyſique : elle finit de la part du premier par des accuſations très-graves qui ne tendoient à rien moins qu'à faire paſſer le Pere Malebranche pour Spinoſiſte ; & de la part de celui-ci par démontrer que M. Arnaud ne

M. de Fontenelle. Eloge du Pere Malbranch.

pouvoit être l'Auteur des Livres qu'on lui attribuoit dans cette diſpute ; des paſſages manifeſtement tronqués, des ſens mal rendus avec un deſſein viſible, des artifices trop marqués pour être involontaires, étant indignes des lumieres & de la bonne foi de ce Docteur. Combien d'autres exemples ne pourrions-nous pas citer, & dans des matieres plus graves ? Nous conviendrons cependant que dans l'un & l'autre genre, ces procédés vifs ſont beaucoup plus rares qu'ils ne l'étoient parmi les Sçavans & les Théologiens des deux ſiécles qui nous ont précédés. Quels emportemens dans Luther & dans Calvin ! les plus moderés d'entre leurs Partiſans en rougiſſoient. Le Fanatique Jurieu, mépriſé même dans ſon parti, les a encore ſurpaſſés en ce point. Quelle hauteur dans Sca-

liger contre ſes adverſaires ? Quelle amertume dans un Scioppins, à qui ſon caractere mordant mérita le ſurnom *de Chien de la République des Lettres*? On croyoit qu'il étoit du bel air de dire des injures en Grec & en Latin, & au défaut de bonnes raiſons, on alloit déterrer dans ces Langues mortes des épithétes indécentes pour impoſer ſilence à ſon Antagoniſte. C'en ſeroit aſſez aujourd'hui pour décréditer les meilleures raiſons. Quelques ſolides que ſoient les réflexions de Deſpréaux contre Pérault, une critique qui ſeroit montée ſur ce ton, trouveroit peu de Lecteurs, encore moins d'admirateurs ; mais il y a des raiſons particulieres pour le paſſer à Deſpréaux, il étoit ſatirique par caractere, & ce privilége ſemble s'être éteint à ſa mort. Du moins eſt-il certain qu'on

n'applaudit plus à la Satire, & que les critiques littteraires les plus eſtimées ſont celles où les égards & les ménagemens ſont plus marqués. C'eſt ſe donner en ſpectacle au Public & dans un mauvais point de vûe que de les violer. Je ſçai que dans les matieres qui intéreſſent ou la Religion ou les mœurs, on doit peu d'égards à ceux qui oſent attaquer les choſes les plus reſpectables. Mais dans les queſtions purement litteraires, la modération eſt toujours un préjugé avantageux pour celui qui ſçait la mettre de ſon côté ; elle dénote une ame élevée, un eſprit droit, qui n'incidente point dans la recherche de la vérité. On peut bien aller juſqu'à l'ironie, quand un adverſaire avance des opinions manifeſtement abſurdes ; mais de-là à la Satire, & aux perſonnalités, il reſte un inter-

valle qu'on ne franchit que par un défaut d'éducation, ou par une dépravation de cœur. Ajoutons que la critique d'un ouvrage faite de vive voix, & pour n'être point publique, n'en doit moins pas être aſſaiſonnée de bienſéance. En général tous les Auteurs, & particulierement les jeunes Auteurs ſont rétifs à la cenſure : ſi l'on ne ménage pas leur amour propre & leur délicateſſe, on court riſque d'étouffer leurs talens au berceau, & de gâter de très-bons eſprits. Ils euſſent été loin, ſi on les avoit dirigés avec douceur, ſi on eût encouragé leurs eſſais ; l'humeur ou la dureté avec laquelle on les a accueillis, les effrayent, ou le dégoût les ſaiſit, ou la mauvaiſe honte & la préſomption les aveuglent. Ils ne veulent plus s'expoſer à une critique amere & chagrine, ils

s'érigent eux-mêmes, & ſeuls en Juges de leurs productions, & l'amour propre qui incline toujours à l'admiration, n'en fait que des Auteurs médiocres ou des mauvais Ecrivains. Les bienſéances ont encore ici le même droit que dans les mœurs ; on corrige rarement les vices par la hauteur, & l'on augmente ſouvent les défauts de l'eſprit plutôt qu'on ne les rectifie, en s'armant contr'eux d'une ſévérité qui les effarouche. Les talens ſont trop précieux à la Société, pour éteindre ce qui n'en auroit même que l'apparence.

V. Quand j'exclus de la critique & des écrits Polémiques toute amertume & toute aigreur, je ne penſe pas pour cela que tombant dans l'excès oppoſé, on ſoit le panégyriſte éternel de toutes les actions, ni de

tous les ouvrages. La louange eſt un hommage dû aux talens, aux vertus, elle anime les arts, elle excite l'émulation, & les hommes en ſont naturellement avides ; mais il faut la diſpenſer délicatement & à propos. L'Adulateur qui prodigue ſans ceſſe un encens mal apprêté, eſt peut-être encore plus funeſte aux talens & aux mœurs, que le critique farouche. Tous deux manquent aux bienſéances, mais par des principes contraires, l'un par dureté, & l'autre par fadeur. Le Satirique ignore l'art de plaire, & l'Adulateur le porte à l'excès. L'un a l'audace de dire bruſquement tout ce qu'il penſe ; & l'autre à le front de dire ce qu'il ne penſe pas. Ce n'eſt pas le ſçavoir, la dignité, l'opulence, &c. qu'on devroit louer, mais le bon uſage de toutes ces choſes. Cet homme eſt

un prodige de ſcience, mais eſt-il modeſte ? Ce Grand eſt comblé de diſtinctions & d'honneurs, mais eſt-il humain, affable ? Cet autre poſſéde des richeſſes immenſes, mais combien a-t'il fait d'heureux ? S'arrêter au perſonnage, c'eſt louer un Acteur ſur la nobleſſe de ſa figure, & ſur la magnificence de ſes habits, je demande s'il a bien fait ſon rôle. Le premier caractere des éloges, ce devroit être la vérité ; mais on n'y ſubſtitue que trop une fauſſeté indigne, que la Bruyere a bien dépeinté dans ce caractere. » Quelqu'un ſui- Caract. » vant la pente de la coutume, qui tom. 1. c. 5. » veut qu'on loue, & par l'habitude » qu'il a à la flaterie & à l'éxagéra- » tion, congratule *Theodeme* ſur un » diſcours qn'il n'a point entendu, » dont perſonne n'a pû encore lui » rendre compte : il ne laiſſe pas de

» lui parler de ſon génie, de ſon geſ-
» te, & ſurtout de la fidélité de ſa
» mémoire, & il eſt vrai que Theo-
» deme eſt demeuré court. »

Dans un concert de louanges méritées, il y a de la miſantropie & de la ruſticité à ne pas faire ſa partie ; mais quand elles ſont fauſſes, il y a de la décence, je dirai preſque de la grandeur d'am,e à garder le ſilence. On le prendra peut-être pour une improbation tacite, mais ſera-t'elle plus déplacée qu'une baſſe adulation ? Commençons par examiner ſi les perſonnes ou les actions ſont vraiment louables, quand nous en aurons une certitude ſuffiſante, ne craignons point alors de nous livrer aux éloges.

Mais comme la louange la mieux méritée, eſt un poiſon doux, une vapeur agréable dont on s'enyvre aiſément

ſément, ſongeons encore à ne l'offrir qu'avec réſerve. Un mot bien placé peut être un éloge délicat : pour peu qu'il ſoit étendu, il met à la gêne la modeſtie du perſonnage auquel on l'adreſſe, & choque l'amour propre de ceux qui ne ſont que ſpectateurs. C'eſt par cette raiſon que les éloges courts & indirects ſont communément mieux reçûs. L'orgueil ſe repaît de la fumée de l'encens, le vrai mérite ſouffre de s'en voir ſuffoqué, c'eſt une eſpece de trahiſon qu'il ne pardonne point à qui le brûle avec profuſion.

Ciceron, dans ſon ſecond livre de l'Orateur, donne des regles admirables ſur cette matiere. Il remarque d'abord que les biens de la nature, & ceux de la fortune tels que la nobleſſe, la beauté, la ſanté, le crédit, l'opulence, ne ſont pas loua-

bles par eux-mêmes, mais par le bon uſage qu'on en fait, que la vertu ſeule mérite proprement des éloges, & que ſans elle rien n'en mérite. » Mais (1) entre les vertus, » ajoute-t'il, il en eſt de plus ſuſcep» tibles de louanges les unes que » les autres. On entend avec plaiſir » célébrer la clémence, la juſtice,

(1) Virtus tamen plures habet partes quarum alia eſt ad laudationem aptior. Nam clementia, juſtitia, benignitas, fides, fortitudo in periculis communibus, jucunda eſt auditu in laudationibus. Omnes enim hæ virtutes non tam ipſis, qui eas in ſe habent, quam generi hominum, fructuoſæ putantur. Sapientia & magnitudo animi quâ omnes res humanæ geruntur, tenues & pro nihilo putantur; & in excogitando vis quædam ingenii & ipſa eloquentia admirationis habet non minus, jucunditatis minus. Ipſos enim videtur magis, quos laudamus, quam illos apud quos laudamus ornare ac tueri.... Gratiſſima autem laus eorum factorum habetur, quæ ſuſcepta videntur à viris fortibus ſine emolumento ac præmio, quæ verò etiam cum labore & periculo ipſorum, hæc habent uberrimam copiam ad laudandum, quod & dici ornatiſſimè poſſunt & audiri facillimè. *De Orat. lib.* II. N°. 343, 344 & 346.

» la douceur, la bonne-foi, la gran-
» deur d'ame dans les périls dont
» perſonne n'eſt exemt : car toutes
» ces vertus ne ſont pas ſi avanta-
» geuſes à ceux qui les poſſédent ;
» qu'au genre humain. La pruden-
» ce, l'habileté dans les affaires, le
» génie, l'éloquence excitent à la
» vérité l'admiration, mais on en fait
» moins de cas que des qualités dont
» nous venons de parler, on en écou-
» te l'éloge avec moins de plaiſir ;
» parce que concentrées en ceux dans
» qui elles brillent, elles rejailliſſent
» beaucoup moins que les premie-
» res, par leurs effets, ſur les Audi-
» teurs..... L'éloge des actions en-
» trepriſes par de grands Hommes ;
» non-ſeulement ſans intérêt & ſans
» eſpoir de récompenſe, mais enco-
» re malgré les périls & les dangers
» dont ils étoient menacés, ne peut

» manquer de plaire. C'eſt une ma-
» tiere féconde pour l'éloquence, &
» qui trouve toujours dans l'Audi-
» teur les diſpoſitions les plus favo-
» rables. »

Ces principes ſont ceux de la bienſéance en fait d'éloges. Ce n'eſt point aſſez qu'une qualité ſoit admirable pour les mériter, il faut encore examiner ſi elle n'eſt point purement perſonnelle, uniquement reſtrainte à votre Héros ; voir quel avantage en ont retiré ou peuvent s'en promettre ceux qui vous écoutent. En vain, ſi vous ne les intéreſſez, les éblouirez-vous par l'éclat des vertus, ou des talens que vous exaltez, la grande ſupériorité que vous leur faites remarquer en autrui les rabaiſſe trop à leur gré, & c'eſt beaucoup, ſi leur amour propre vous écoute ſans murmure. C'eſt encore

par la même raiſon que les paralleles ſont extrêmement délicats ; ce ſont pour l'ordinaire des trophées élevés ſur les débris de la réputation d'autrui.

VI°. La plaiſanterie eſt un genre agréable, difficile à ſoutenir, ſouvent dangereux. Elle a lieu non-ſeulement dans la converſation, dans les écrits polémiques, mais encore dans l'éloquence du Barreau ; elle répand dans le diſcours un ſel, un agrément qui plaît, pourvû qu'elle ſoit maniée avec diſcrétion : hors de là elle dégénere en amertume, & rend odieux tout homme qui l'affecte. Nous n'entreprenons point ici d'en preſcrire des regles, c'eſt un don de la nature, un caractere particulier de génie, qui ne s'acquiert point ; (1) mais l'art peut en indi-

(1) Multùm facetias in dicendo prodeſſe ſæ-

quer les bornes, & c'eſt ce que nous appellerons ſes bienſéances. Tout ce que nous en allons dire ſera d'après Ciceron & Quintilien.

Le premier, dans ſes dialogues de l'Orateur, fait traiter cette matiere à fond par Antoine & par Céſar. Il s'agit principalement de la plaiſanterie permiſe dans l'uſage du Barreau, & ces interlocuteurs citent un grand nombre de bons mots qui ne nous paroîtroient pas tels. Le ſel & l'à-propos d'une plaiſanterie diſparoiſſent ſouvent, ou ſont émouſſés quand on les rapporte; mais ſes réflexions ſont ſolides & d'uſage, tant pour l'éloquence du Barreau, que pour le commerce de la vie.

Il remarque en premier lieu, que dans la plaiſanterie il faut avoir

pè, & eas arte nullo modo poſſe tradi. *Lib.* II. *de Orat.* N^os 227.

égard (1) aux perſonnes, au ſujet que l'on traite, pour n'en pas avilir l'importance par des railleries déplacées; qu'on doit faire une égale attention aux circonſtances du tems; examiner quand, comment, contre qui il eſt bon d'en uſer, & ſur-tout, comme on dit, ſi nous mettrons les rieurs de notre côté. Il obſerve enſuite que la plaiſanterie trouve plus d'approbateurs, quand nous en uſons dans une réplique, que lorſque nous la hazardons comme agreſſeurs; car outre que dans le premier cas elle dénote une grande préſence d'eſprit, elle paroît de plus très-naturelle, ces reparties vives nous étant

(1) Habere dixiſti oportere rationem hominum, rei, temporis, ne quid jocus de gravitate decerperet..... Nos autem quomodò utamur, cùm opus ſit, quærimus: ut in adverſarium... Si facile homines audituri videbuntur. *Ibid.* N°. 229.

comme arrachées par celui qui nous attaque. (1)

Céſar s'arrête ſur-tout aux circonſtances, dans leſquelles il eſt permis de (2) plaiſanter. Il eſt également indécent, ſelon lui, d'employer la plaiſanterie, & contre les ſcélérats inſignes, & contre ceux qui ſont tombés dans quelque diſgrace éclatante ; c'eſt manquer d'humanité à l'égard de ceux-ci, & les bons mots ne ſont pas des traits aſſez acérés

(1) Omninò probabiliora ſunt quæ laceſſiti dicimus, quam quæ priores : nam & ingenii celeritas, major eſt quæ apparet in reſpondendo, & humanitatis eſt reſponſio. Videremur enim quieturi fuiſſe, niſi eſſemus laceſſiti. *Lib.* 11. *de Orat.* N°. 230.

(2) Quatenus autem ſint ridicula tractanda oratori, per quàm diligentius videndum eſt.... Nam nec inſignis improbitas & ſcelere juncta nec rurſùs miſeria inſignis agitata ridetur. Facinoroſos majore quâdam vi, quàm ridiculi vulnerari volunt. Miſeros illudi nolunt, niſi fortè ſe jactant. *Ibid.* N°. 237.

pour bleſſer les premiers. En un mot, c'eſt trop ménager les ſcélérats & trop inſulter aux malheureux. Quintilien penſe également qu'il y a dans ce dernier parti de l'inhumanité, ſoit parce que ceux qui ſont dans l'infortune ſont ſouvent plus malheureux que coupables, ſoit parce que tel qui leur inſulte, eſt peut-être menacé d'un malheur ſemblable. (1)

On doit, ajoute Céſar, ménager les ſentimens du public, & ne pas ſe haſarder à railler ceux qu'il favoriſe de ſon affection. Ainſi une des premieres & des principales bienſéances à obſerver en ce genre, eſt de ne prendre pour matiere à plaiſanterie, ni ce qui eſt extrêmement

(1) Sed hîc quoquè tamen inhumana videri ſolet fortunæ inſectatio, vel quia culpâ caret, vel quia recidere etiam in ipſos qui objecerunt poteſt. *Quintil. Inſtit. Lib. VI. cap.* 1.

odieux, ni ce qui excite vivement la compaſſion. Mais elle peut rouler ſur les défauts ordinaires des hommes, quand le public ne s'intéreſſe pas en leur faveur, ou que leur infortune ne les rend point à plaindre. (1)

Le ridicule ſe rencontre ou dans les actions ou dans les paroles. Il n'appartient (2) qu'aux boufons de contrefaire celui de la premiere eſpéce; ſurtout s'il s'y trouve quelque obſcénité

(1) Parcendum eſt autem maximè caritati hominum, ne temerè in eos dicas qui diliguntur. Hæc igitur adhibenda eſt primùm in jocando moderatio. Itaque ea facillimè luduntur quæ neque odio magno, neque miſericordiâ maximâ digna ſunt. Quamobrem materies omnium ridiculorum eſt in iſtis vitiis quæ ſunt in vitâ hominum neque carorum, neque calamitoſorum. *Lib.* 11. *de Orat.* N°. 237 & 238.

(2) Duo ſunt genera facetiarum, quorum alterum re tractatur, alterum dicto..... Mimorum eſt Ethologorum, ſi nimia eſt imi-

mêlée ; l'Orateur doit le dérober ſoigneuſement aux oreilles des Auditeurs. C'eſt un devoir que lui impoſent l'éducation & la bienſéance. Car loin que le ton cynique puiſſe avoir lieu dans un diſcours ſérieux, il eſt même indécent dans la joie d'un repas entre honnêtes gens. Quintilien remarque auſſi qu'il importe extrêmement d'examiner où, & dans quelle occaſion on ſe ſert de paroles libres ou enjouées. Les premieres ſont familieres aux petites gens ; à table, & dans la converſation ; celles qui marquent ſeulement une humeur vive & gaye conviennent à tout le monde ; mais il bannit avec la

tatio, ſicut obſcænitas. Orator ſurripiat oportet imitationem, ut is qui audiat cogitet plura quam videat ; præſtet idem ingenuitatem & ruborem ſuum verborum turpitudine & rerum obſcænitate vitandâ..... Obſcænitas non ſolùm non foro digna, ſed vix convivio liberorum. N°. 240. 242. & 252.

même ſévérité tout ce qui peut allarmer ou bleſſer (1) la pudeur. Il ne ſied pas non plus à l'Orateur de faire rire par des grimaces & des contorſions, comme feroit un Pantomime ou un bouffon. Les plaiſanteries groſſieres qui regnent dans le bas comique, ne conviennent pas davantage à ſon caractere.

Céſar met la même différence entre l'Orateur & le vil bouffon. Celui-ci, dit-il, plaiſante ſans ceſſe & ſans autre motif que de faire rire; celui-là ne ſe (2) livre à la plaiſan-

(1) Id porrò quod dicitur aut laſcivum eſt & hilare... Refert his ubi quis utatur, nam in conviviis & quotidiano ſermone, laſciva humilibus, hilaria omnibus conveniunt .... Obſcænitas verò non à verbis tantùm abeſſe debet, ſed etiam à ſignificatione. Oratori minimè convenit diſtortus vultus, geſtus que, quæ in mimis rideri ſolent. Dicacitas etiam ſcurrilis & ſcenica huic perſonæ alieniſſima eſt. *Quintil. Inſtit. Lib. VI. C.* 3.

(2) Temporis igitur ratio & dicacitatis

terie qu'avec modération & reſerve, toutes ſes paroles ne ſont pas autant de bons mots, & ceux qu'il ſe permet ſont rélatifs à l'intérêt de ſa cauſe. Auſſi veut-il que la prudence décide des circonſtances où la plaiſanterie eſt de ſaiſon ; matiere, ajoute-t-il, ſur laquelle il ſeroit à ſouhaiter que nous euſſions des préceptes ; mais la nature eſt le meilleur maître qu'on puiſſe conſulter en ce genre.

Quintilien, qui pour le fond eſt tout à fait conforme à Ciceron, eſt cependant entré à cet égard dans des détails importans, & très-propres à

moderatio & temperantia & raritas dictorum, diſtinguet oratorem à ſcurrâ & quod nos cum cauſâ dicimus, non ut ridiculi videamur, ſed ut proficiamus aliquid, illi totum diem & ſine cauſâ.... Tempus igitur dicendi prudentiâ & gravitate moderabimur, quarum utinam artem aliquam haberemus, ſed domina natura eſt. *De Orator. Lib.* II. N°. 247.

nous faire connoître les bornes de la bonne plaiſanterie. Il permet à l'Orateur d'égayer (1) par une raillerie fine & légère, mais qui n'ait rien d'affecté. Il ſe gardera donc d'être plaiſant toutes les fois qu'il pourroit l'être, & ſçaura perdre un bon mot pour ne pas s'expoſer à rien dire qui ſoit indigne de lui. Il arrive ſouvent qu'en croyant ne bleſſer que ſon adverſaire, on ſe bleſſe par contre-coup ſoi-même, ou celui pour lequel on parle, ou même les Juges; & l'on voit des gens tellement emportés par l'ardeur de plaiſanter;

(1) Oratorem præterea ut dicere urbanè volo, ità videri affectare id planè nolo. Quapropter ne dicet quidem ſalſè quoties poterit, & dictum potiùs aliquandò perdet, quàm minuet auctoritatem.... ſolet interim accidere ut id quod in adverſarium dicimus, aut in judicem conveniat, aut in noſtrum quoque litigatorem, quanquàm aliqui reperiuntur, qui ne id quidem quod in ipſos recidere poſſit, evitent. *Quintil. lib. VI. c. 3.*

qu'ils ne ſacrifieroient pas une raillerie, quand même elle devroit retomber ſur eux.

(1) Il y a des Magiſtrats ſi reſpectables, que de s'émanciper avec eux, eſt une choſe odieuſe, & qui ne fait jamais d'honneur à un Avocat. Quant à nos amis, ils nous doivent être ſacrés. C'eſt une diſpoſition bien funeſte & bien deshonnorante pour l'humanité, que d'aimer mieux perdre un ami qu'un bon mot. Quiconque en eſt capable, ou ne connoît pas les douceurs de l'amitié, ou doit être regardé comme un monſtre dans la ſociété, dont il viole les droits les plus ſaints.

(1) Quidam ità ſunt receptæ auctoritatis & notæ verecundiæ ut nocitura ſit in eos dicendi petulantia. Nam de amicis, jam præceptum eſt (ſcilicet) lædere nunquam velimus, longèque abſit propoſitum illud : *Potiùs amicum quam dictum perdidi. Ibid.*

(1) Mais un conſeil qui regarde tout le monde en général, c'eſt de ne s'attaquer jamais à des gens qu'il eſt dangereux d'offenſer, de crainte qu'il ne s'enſuive ou des inimitiés mortelles, ou une humiliante ſatisfaction.

Evitons auſſi ces railleries malignes & piquantes, qui bleſſent toute une Nation, tout un corps, ou qui choquent le goût & la profeſſion d'un grand nombre de perſonnes. Un honnête homme ſçait rire & plaiſanter avec décence. Pas un mot ne lui échappe qui puiſſe intéreſſer

(1) Illud non ad orandi ferè conſilium ſed ad omnia pertinet, nè laceſſat hoc modo, quem lædere ſit periculoſum, nè aut inimicitiæ graves inſequantur aut turpis ſatisfactio. Malè etiam dicitur, quod in plures convenit, ſi aut nationes totæ inceſſantur, aut ordines, aut conditio, aut ſtudia multorum. Ea quæ dicit vir bonus, ſalvâ dignitate ac verecundiâ, decent. Nimium enim riſus pretium eſt, ſi probitatis impendio conſtat. *Quintil. Inſtit. lib. VI. C.* 3.

ſon

ſon honneur & ſa dignité. C'eſt mettre la qualité de plaiſant à trop haut prix, que de la vouloir acquérir aux dépens de la probité.

La plaiſanterie roule ou ſur les mots ou ſur les penſées. Les équivoques, les jeux de mots, les alluſions au nom d'une perſonne ſont pour l'ordinaire froides. Quant à celles qui conſiſtent dans la penſée, elles ſont plus agréables, pourvû qu'on y garde les bienſéances que nous venons de remarquer. Les anciens ſe permettoient volontiers les railleries ſur les défauts & les difformités corporelles: mais ces railleries dans nos mœurs ont quelque choſe d'odieux. Nous ne ménageons pas également les défauts de l'eſprit & du cœur, ſurtout quand les perſonnes qui en ſont atteintes, affectent des talens ou des vertus contraires. On

a beau jeu de plaiſanter un avare ſur ſa libéralité, ou un poltron ſur ſa valeur. Il y auroit plus que de l'indécence, il y auroit de l'inhumanité à reprocher à quelqu'un les diſgraces de la nature, ou celles de la fortune.

Les deux Auteurs que nous venons de citer, rapportent un aſſez grand nombre de bons mots, dont quelques-uns ſont de vrais ſarcaſmes ; les autres n'ont pas tout le ſel qu'on nous y vante, quelques-uns ſont véritablement heureux.

Telle eſt l'équivoque de Neron, ſur un eſclave enclin au vol, *qu'il n'y avoit rien dans la maiſon de fermé ni de cacheté pour lui* ; ce qu'on auroit pû dire, mais dans un autre ſens, du ſerviteur le plus fidele.

Pourquoi, *abboyez-vous ſi fort ?* diſoit Philippe à Catulus, *c'eſt que*

je vois un voleur, lui répondit ce dernier.

Un Orateur médiocre, après avoir fini ſon plaidoyer, demandoit au même Catulus, n'ai-je pas bien réuſſi à exciter la compaſſion? *A merveille*, reprit celui-ci, *il n'y a perſonne à qui votre diſcours n'ait fait pitié.*

Auguſte reprochoit à un Chevalier Romain qu'il avoit mangé ſon patrimoine, *je l'ai cru à moi*, répondit le Chevalier.

Des Ambaſſadeurs de Tarragone vinrent dire à Auguſte qu'une palme étoit crûe ſur ſon Autel en leur Pays : *C'eſt une preuve*, leur répondit-il, *de votre aſſiduité à y faire des ſacrifices.*

Des Députés de Troye étoient venus complimenter Tibere ſur la mort de Druſus, ſix mois après l'évenement. L'Empereur leur ré-

pondit par des complimens de condoléance, ſur celle d'Hector, qu'ils avoient perdu depuis mille ans.

Parmi nos Monarques, Henri IV. eſt célebre par ſes bons mots & la vivacité de ſes réparties. Un jour qu'il viſitoit le Jardin de Fontainebleau, accompagné du Duc d'Epernon, il ſe plaignit au Jardinier de ce qu'il y avoit des carreaux mal ſemés. C'eſt Sire, répondit le bon homme, qu'il ne peut rien prendre en cet endroit. Sur quoi le Roi regardant M. d'Epernon, dit au Jardinier, *mon ami, ſemez-y des Gaſcons, car ils prennent par-tout.*

Mais ſes plaiſanteries lui attiroient quelquefois des reparties vives, qui euſſent bleſſé la Majeſté de tout autre, & qui cependant ne lui déplaiſoient pas. Diſputant un jour avec un Ambaſſadeur d'Eſpagne, il

lui dit en colere ; *j'irai juſqu'à Madrid. Pourquoi non, Sire*, lui répondit froidement l'Ambaſſadeur, *François I. y a bien été.*

Un autre Ambaſſadeur d'Eſpagne lui vantoit la puiſſance de ſon maître : le Roi pour rabattre l'orgueil de l'Eſpagnol, lui dit précipitamment, que s'il lui prenoit envie de monter à cheval, il iroit déjeuner à Milan, ſe rendroit à la Meſſe à Rome & dîneroit à Naples. Sire, répartit l'Ambaſſadeur, *ſi votre Majeſté va ſi vîte elle pourroit auſſi dans le même jour entendre les Vêpres en Sicile.* Faiſant alluſion au maſſacre général fait des François en cette Iſle le 29 Mars 1282, & qu'on nomme *les Vêpres Siciliennes*, parce que le premier coup de Vêpres en fut le ſignal.

Toute la Cour gliſſoit ſur la Seine

qui étoit glacée, Henri IV. ayant voulu gliſſer auſſi, le Maréchal de Baſſompierre l'en détourna; le Roi inſiſtoit ſur l'exemple des autres qui avoient gliſſé ſans danger. *Oui Sire*, reprit Baſſompierre, *mais votre Majeſté peſe plus que les autres.*

Si la plaiſanterie eſt un genre délicat & difficile à un ſujet avec ſon maître, elle n'eſt gueres moins dangereuſe à un Souverain envers ſes ſujets, & en général à tout Supérieur envers leurs inférieurs. La raillerie d'un Prince ou d'un Grand, pour peu qu'elle ſoit vive ou amere, eſt une eſpéce de diſgrace, l'inférieur en eſt atteré comme d'un coup de foudre. Au contraire les traits qu'un Souverain permet qu'on lui lance arrivent à peine juſqu'à lui. Sa Majeſté eſt trop élevée, & les courtiſans ſont trop intéreſſés & trop habi-

les à les émouſſer pour qu'elle en puiſſe être bleſſée.

Quintilien donne dans un autre endroit des regles applicables à la plaiſanterie (1) ſoit dans l'uſage du Barreau, ſoit dans les converſations. Il remarque qu'il eſt honteux de reprocher à qui que ce ſoit ſa fortune ou ſa naiſſance, d'inſulter toute une Nation ou un Corps. Que ſi cependant le miniſtere de l'Avocat l'oblige de parler contre toute une eſpece de gens, par exemple contre les Soldats, les Traitans, &c. il y a une

(1) Illud etiam in jocis monui quàm turpis eſſet fortunæ inſectatio, & ne in totos ordines aut gentes, aut populos petulantia incurreret. Sed interim fides patrocinii cogit, quædam de univerſo genere aliquorum hominum dicere ut militum vel publicanorum &c. In quibus omnibus commune remedium eſt ut ea quæ lædunt non libenter tractare videaris, nec in omnia impetum facias, ſed in id quod expugnandum eſt, & reprehendens alia laude compenſes.

préçaution générale ; c'eſt de marquer du moins que l'on ne prend pas plaiſir à choquer ces perſonnes ; c'eſt de les épargner en ne diſant pas d'elles tout le mal qu'on en peut dire, mais préciſément ce qu'il eſt indiſpenſable d'avancer pour le bien de ſa cauſe; c'eſt enfin, en les blâmant ſur un point, de les loüer, & de les flater ſur d'autres.

A l'égard des Nations étrangeres, c'eſt un point que Ciceron a traité, tantôt (1) d'une maniere & tantôt d'une autre. On a vû avec quelle réſerve il infirme le témoignage des Grecs. Au contraire il mépriſe ouvertement les Sardiots, il maltraite les Allobroges comme ennemis du

Orat. pro Flacco.
Orat. pro Fonteio.

(1) Quod ad nationes exteras pertinet, Cicero variè .... Sardos contemnit, Allobrogas ut hoſtes inſectatur : quorum nihil tunc cum diceretur, parum aptum aut remotum à curâ decoris fuit. *Quinti. Inſtit. lib. XI. c. 1.*

peuple Romain : mais dans la circonſtance où il parloit, il ne diſoit rien qui ne fût à ſa place, rien contre la bienſéance.

CHAPITRE VI.

Des Bienſéances dans l'Eloquence extérieure.

ON a dit des Phéniciens qu'en inventant les caracteres de l'Ecriture, ils (1) avoient trouvé l'art de donner de la couleur & du corps aux penſées : ne ſeroit-il pas également vrai que l'éloquence extérieure, ou la déclaration donne de l'ame aux expreſſions qui ne ſont que l'écorce & le coloris des penſées. Il y a toute-fois cette différence, que les carac-

(1) Phœnices primi, famæ ſi creditur, auſi
Manſuram rudibus vocem ſignare figuris.
Lucan. lib. 3.

teres, qui repréſentent immédiatement les mots, & médiatement les idées, n'étant que des ſignes arbitraires & de pure convention, ne ſont les pas mêmes pour tous les peuples : au lieu que le langage extérieur dont il s'agit ici, eſt propre à tous les âges, comme à toutes les Nations. C'eſt ſelon la penſée de (1) Quintilien une eſpece d'idiome univerſel intelligible pour tous les hommes, la nature leur ayant accordé à tous des organes ſemblables, c'eſt-à-dire, les yeux & les oreilles pour tranſmettre à l'ame les impreſſions dont ils ſont affectés : Les ſenſations qu'excitent dans ces organes les tons de la voix & les mouvemens

(1) In tanta per omnes gentes nationeſque linguæ diverſitate, hic mihi omnium hominum communis ſermo videtur. *Quintil. Inſt. lib. XI. c. 3.*

du corps, ſont uniformes; & ſur leur rapport, l'eſprit décide avec autant de promptitude que de juſteſſe, ſi ce langage eſt vrai ou faux, artificiel ou naturel, foible ou énergique, vague ou précis.

Cette éloquence du corps, comme l'appelle Ciceron (1) a deux parties, la voix ou la prononciation, & le mouvement ou le geſte. Elle a lieu non-ſeulement dans les diſcours publics, mais encore dans les ſimples entretiens, dans les converſations particulieres, où l'on cherche à nous inſtruire, à nous intéreſſer, du moins à nous plaire: ici, comme ailleurs, une ſuite de diſcours filés ſur les mêmes tons nous endormiroit, & la contenance glacée

(1) Eſt actio quaſi corporis quædam eloquentia, cum conſtet motu atque voce. *Cic. Orator.* N°. 55.

d'un parleur immobile, ou dont les yeux ſeroient morts nous morfondroit. Il eſt pourtant bon d'obſerver que dans le commerce de la vie, cet accompagnement du diſcours, agréable juſqu'à un certain degré, deviendroit ridicule, s'il étoit auſſi fort dans les tons, auſſi marqué dans les geſtes, qu'il doit néceſſairement l'être dans une action publique. L'un eſt comme un tableau fait pour être enviſagé de près; l'autre eſt une ſorte de perſpective dont les teintes doivent être plus chargées & les traits plus gros. C'eſt ce qu'il eſt aiſé de remarquer dans l'action des Orateurs, & plus encore dans la déclamation théâtrale.

Nous ne nous propoſons point ici de donner des regles ſur cette matiere. Sans parler des modernes qui l'ont traitée avec ſuccès, on peut con-

ſulter ce qu'en ont écrit Ciceron & Quintilien. Leurs obſervations ſont excellentes & d'uſage pour la plûpart. Afin donc de ne pas nous écarter de notre plan, nous nous bornerons à examiner quelle eſt la bienſéance qui doit régner dans l'action de l'Orateur, en quoi elle conſiſte principalement, & juſqu'où elle s'étend.

Nous avons démontré juſqu'à préſent qu'il n'y a nul genre d'éloquence qui n'ait ſes bienſéances propres & particulieres. D'où il s'enſuit que l'éloquence extérieure doit avoir auſſi la ſienne. Cette bienſéance n'eſt autre choſe que la convenance ou la juſte proportion que doit mettre l'Orateur entre la maniere de caractériſer les choſes au dehors, & les choſes mêmes qui ont beſoin d'être ainſi caractériſées. Or,

comme l'éloquence extérieure renferme deux parties, la voix & le geſte, les bienſéances qui y ſont relatives ſe diviſent en deux branches principales. 1°. La convenance des tons de la voix avec les objets ou les penſées qui forment le corps & le fond du diſcours. 2°. La convenance des mouvemens ou des geſtes, avec les expreſſions qui ſont les ſignes de ces objets ou de ces penſées.

1°. La bienſéance dans la voix conſiſte en général à conformer ſa prononciation aux choſes dont on parle. »Or, rien n'y contribue tant, »dit Quintilien, (1) que d'être intime-

(1) Apta pronuntiatio eſt ea quæ iis de quibus dicimus accommodatur: quod quidem maximâ ex parte præſtant ipſi motus animorum, ſonarque vox ut feritur. Sed cum ſint alii veri affectus, alii ficti & imitati: veri naturaliter erumpunt ut dolentium irascentium, indi

» ment & fortement pénétré de ſon
» ſujet. La voix prend naturellement
» les inflexions propres à peindre les
» objets, quand le cœur en eſt bien
» occupé. Il y a deux ſortes de mou-
» vemens, ajoute-t'il, les uns vrais
» & les autres feints & purement imi-
» tés. Les vrais éclatent naturelle-
» ment; tels ſont les mouvemens de
» douleur, de colere, d'indignation:
» mais ils ne dépendent point de
» l'art, & n'ont nullement beſoin de
» préceptes. Ceux au contraire, qui
» ne ſont que copiés, dépendent de
» l'art, mais la nature ne s'y trouve
» point. C'eſt pourquoi, quant à

gnantium, ſed carent arte, ideoque non ſunt diſciplinæ traditione formandi. Contra qui effinguntur imitatione, artem habent: ſed hi carent naturâ, ideoque in his primum eſt benè affici & concipere imagines rerum & tanquam veris moveri. Sic vox.... eſt mentis index & velut exemplar, ac totidem, quot illa, mutationes habet. *Inſtit. lib. XI. c.* 3.

» ceux-ci pour les bien exprimer, il
» faut commencer par les reſſentir,
» par ſe repréſenter vivement les
» choſes, & en être touché, com-
» me ſi elles ſe paſſoient ſous nos
» yeux. Alors, interprete de nos
» ſentimens & fidele image de notre
» ame, la voix reçoit tous les chan-
» gemens, toutes les impreſſions
» dont notre ame eſt elle même ſuſ-
» ceptible. »

Si l'éloquence n'étoit qu'un art d'imitation, ainſi que la Poëſie, la Peinture, &c. nous dirions avec Quintilien que ſes préceptes dépendent de l'art, que la nature ne s'y trouve pas, & que pour bien exprimer les affections naturelles par des tons imitatifs, il ſuffit de ſe repréſenter vivement les choſes & d'en paroître auſſi touché que ſi elles ſe paſſoient ſous nos yeux. Le caractere

tere de la déclamation Théatrale, qui ne roule que ſur des actions feintes ou des ſentimens imités, eſt d'approcher le plus qu'elle peut du naturel. Il n'en eſt pas de même de l'éloquence qui doit rendre le vrai, pour ainſi dire, en propre perſonne. Elle n'eſt pas deſtinée ſimplement à copier la nature, mais à l'exprimer. La déclamation de l'Acteur n'eſt qu'une action imitative : celle de l'Orateur eſt une action véritable. Le premier doit faire croire qu'il eſt touché, pénétré, le ſecond doit l'être réellement : mais comme l'un ne doit imiter que la belle nature, l'autre ne doit également exprimer qu'elle. Et voilà tout à la fois la ſource & la regle des bienſéances dans cette partie de l'éloquence extérieure. Car enfin qu'on voye un Acteur médiocre défigurer les beaux

vers de Racine & de Corneille, & rendre mal la grandeur d'ame de Porus ou la clémence d'Auguſte, on le regarde comme un mauvais ſinge, qui imite groteſquement des actions humaines, en faiſant grimacer des modèles admirables, ou comme un barbouilleur qui tire une copie miſérable d'un excellent original. Mais après tout il n'eſt qu'imitateur, on ne peut lui reprocher que d'avoir manqué des mouvemens feint ; au lieu qu'on eſt en droit d'accuſer l'Orateur, qui n'atteint pas ſon but, d'avoir ignoré les mouvemens vrais & réels, dont il devoit être pénétré. Ainſi, ſoit qu'il ait endormi l'Auditoire par ſa monotonie, ſoit qu'il l'ait fatigué par une volubilité continuelle, ſoit qu'il l'ait glacé par une lenteur qui dénotoit aſſez le peu d'intérêt que lui-même pre-

noît à ſon ſujet, il reſtera pour démontré qu'il ignoroit les bienſéances, ou, ce qui ſeroit encore moins pardonnable, qu'il n'a pas daigné les obſerver.

Cependant rien de plus aiſé que de les reconnoître avec un peu d'attention. Il n'y a qu'à lire dans la nature, ou ſi l'on n'a pas les yeux aſſez perçans, dans les écrits des obſervateurs qui ont crayonné ſa marche. Nous avons vû quelle eſt la ſource des bienſéances, on ne les obſerve jamais ſans les connoître; mais rarement auſſi les connoit-on ſans les obſerver & les faire ſentir dans ſes tons : en voici les principales regles, preſcrites par un des plus habiles maîtres.

» Dans la joie (1) c'eſt toujours

(1) Itaque lætis in rebus *vox* plena, ſimplex, & ipſa quodammodo hilaris fluit : at in cer-

» Quintilien qui parle, la voix eſt » pleine, ſimple, legere, & coule » gayement elle-même. Dans la » diſpute elle eſt fiere & hardie, elle » fait effort de tous ſes organes, & » ramaſſe, pour ainſi dire, toutes » ſes forces. La colere la rend rude, » terrible, impétueuſe & entrecou- » pée; parce que dans le tranſport » de cette paſſion, l'air ſortant des

tamine erecta totis viribus & velut omnibus nervis intenditur. Atrox in ira & aſpera, ac denſa, & reſpiratione crebra, neque enim poteſt eſſe longus ſpiritus, cum immoderatè effunditur. Paululum in invidiâ faciendâ lentior, quia non ferè ad hanc niſi inferiores confugiunt: at in blandiendo, fatendo, ſatisfaciendo, rogando, lenis & ſubmiſſa. Suadentium, & monentium, & pollicentium, & conſolantium gravis; in metu & verecundiâ contracta, adhortationibus fortis, diſputationibus teres, miſeratione flexa & flebilis; & conſultò quaſi obſcurior. At in egreſſionibus fuſa & ſecuræ claritatis, in expoſitione ac ſermonibus recta, & inter acutum ſonum & gravem media. Attollitur autem concitatis affectibus, compoſitis deſcendit, pro utriuſque rei modo, altius vel inferius. *Inſtit. lib. XI. c. 3.*

» poûmons avec violence, il faut
» de néceſſité que celui qui parle,
» ſoit à tout moment hors d'haleine.
» Veut-on inſpirer de l'averſion pour
» quelqu'un ? Auſſi-tôt la voix s'ab-
» baiſſe & devient un peu plus lente,
» parce que c'eſt un ſentiment qui
» ne tombe d'ordinaire, que dans
» l'ame de ceux qui ſont inférieurs
» aux autres. Mais veut-on flatter,
» confeſſer ſa faute, faire ſatisfac-
» tion, prier, ſupplier ? La voix eſt
» douce & ſoumiſe. Dans les per-
» ſonnes qui conſeillent, qui pro-
» mettent, qui conſolent, elle eſt
» grave. Dans celles qui ſont rete-
» nues par la crainte, ou par la pu-
» deur elle eſt foible & timide. S'agit-
» il d'exhorter, elle eſt véhémente;
» de diſputer, elle eſt ferme, de
« témoigner de la compaſſion, elle
» eſt tendre & touchante. Elle s'af-

» foiblit même & ſe rend en quelque
» maniere plus ſourde, mais à deſ-
» ſein. Dans les digreſſions elle roule
» avec étendue, elle eſt claire &
» aſſurée: enfin dans les récits & dans
» le diſcours familier, elle eſt unie,
» tenant un certain milieu entre le
» ton grave & l'aigu. Ajoutez que
» dans les grands mouvemens elle
« s'éleve, que dans ceux qui ſont
» doux elle s'abbaiſſe, & tantôt plus
» haut, tantôt plus bas, ſelon le
» degré de paſſion qu'elle doit ex-
» primer. »

Telles ſont; pour ainſi parler, les clefs de la bienſéance dans les tons, quant aux paſſions & aux mouvemens. Eſt-il quelqu'un de ceux qui ſe mêlent de parler en public, que le commerce de la vie n'ait mis à portée de remarquer tous les jours dans eux-mêmes ce langage de la nature, ou de l'étudier dans les autres?

Un homme d'eſprit a dit qu'il ſe faiſoit plus de figures de Rhétorique à la Halle en un jour de marché, qu'à l'Académie en pluſieurs Séances. Nous n'avons garde d'envoyer nos Lecteurs à la premiere de ces Écoles : mais nous dirons à peu près dans le même ſens, que les bienſéances dont nous parlons éclatent dans les actions les plus communes de la vie & dans toutes les conditions. La douleur ſe peint dans les tons plaintifs & languiſſans du pauvre, dont les larmes ſollicitent nos ſecours ; la tendreſſe dans le langage doux, entrant, d'un pere & d'une mere qui nous donnent des avis, d'un ami qui nous ouvre ſon cœur. Le Courtiſan qui ſe plie habilement aux circonſtances, le Supérieur qui commande avec dignité, & quelquefois avec hauteur,

M. du Marſuis, Traité des Tropes.

l'inférieur qui s'empreſſe à le prévénir ou à le flatter, l'homme compatiſſant qui s'attendrit ſur les malheurs de ſes ſemblables, & ainſi des autres mouvemens inſéparables de l'éloquence : tous ces tableaux ne ſont pas ſi rares, ſouvent même nous n'avons pas beſoin de ſortir hors de nous pour les contempler. Il s'agit ſeulement de diſcerner, ſi dans le diſcours public le point de la bienſéance conſiſte à les copier toujours exactement, & ſi c'eſt un défaut égal que de les outrer ou de reſter au-deſſous ; enfin, ſi l'on doit les rendre préciſément dans la nature. Il me ſemble que pour tous ces mouvemens doux & lians, ces paſſions tendres que les Grecs comprenoient ſous le nom d'ἤθος, il n'y a rien de mieux à faire qu'à emprunter les tons naturels, qui les rendent

trait pour trait. Quant aux affections véhémentes, telles que la haine, la colére, qu'ils déſignoient par le mot πάθος, il eſt de la décence de les adoucir. Prenons pour exemple l'indignation : c'eſt le mouvement louable d'un cœur, qui voit impatiemment le vice récompenſé, & la vertu perſécutée. Si dans un pareil tranſport un homme s'amuſoit à débiter des maximes graves & froides, il donneroit aſſez mauvaiſe dée de ſa ſenſibilité : mais ſi d'un autre côté, ſous prétexte de mettre plus d'énergie dans ſes expreſſions, il ſe permettoit des imprécations ou des groſſieretés que la politeſſe condamne, le contraſte ne ſeroit-il pas également blâmable ? Entre ces deux excès la bienſéance nous montre une indignation noble, qui ſait aſſortir avec juſteſſe les ex-

preſſions au ſentiment, & les tons aux expreſſions. Tels ſont ces traits du Grand Prêtre Joad, contre la défiance & l'incrédulité des Hébreux ?

Athalie, Acte 1. Scene. *Auras tu donc toujours des yeux pour ne point voir ?*
Peuple ingrat ! quoi ! toujours les plus grandes merveilles,
Sans ébranler ton cœur frapperont tes oreilles !

Et ailleurs.

Peuple lâche en effet, & né pour l'eſclavage,
Hardi contre Dieu ſeul !

Quelle force n'auroient pas dans la chaire de ſemblables reproches, prononcés d'un air de Prophete & d'un ton d'autorité ?

Je penſerois donc, que comme pour trouver le vrai beau dans la Peinture, il ne faut ni beaucoup aller au-delà de la nature, ni reſter beaucoup au-deſſous, & qu'une figure héroï-

que eſt celle qui paſſant un peu le naturel, n'eſt ni coloſſale, ni de la taille ordinaire ; de même la bienſéance requiſe dans les tons propres à l'action de l'Orateur, conſiſteroit à ne pas imiter ſervilement la naïveté de ceux qu'employent les paſſions dans le commerce ordinaire de la vie. Car il en eſt inconteſtablement qui ſont forcés & choquans, d'autres qui ſont foibles, énervés. Quel inconvénient y auroit-il à annoblir, à ranimer ces derniers, & à tempérer les premiers par quelques inflexions un peu moins véhémentes? Au reſte ceci n'eſt qu'une ſimple conjecture que je propoſe, & non une regle que je veuille établir. Mais ç'en eſt une inviolable, qu'il n'eſt jamais permis d'outrer les tons & de les rendre giganteſques ſous prétexte de leur donner plus de for-

ce : défaut commun aux Prédicateurs, qu'un zele moins diſcret qu'impétueux emporte, & qui prétendant toujours émouvoir, reſſemblent plus par l'aigreur de leurs cris à des énergumenes qu'à des Prophetes.

La bienſéance dans les tons s'étend encore à toutes les parties du diſcours, tant eſſentielles qu'intégrantes. Les parties eſſentielles ſont l'exorde, la propoſition, la narration, la preuve, le peroraiſon. Nous appellons parties intégrantes toutes celles qui entrent dans la compoſition des parties eſſentielles, telles que les penſées, les figures, les périodes, les expreſſions & les autres détails du ſtile. Sans s'engager dans de longues diſcuſſions ſur tous ces points, il eſt aiſé de juſtifier que chacun d'eux exige pour les tons une

décence qui lui eſt propre & comme perſonnelle.

L'exorde demande un ton ſimple, uni, toujours modeſte, & quelquefois même timide, ſurtout dans les jeunes gens, & la raiſon en eſt palpable. Il s'agit alors de préparer l'eſprit de l'Auditeur au ſujet qu'on va traiter, & de ſe concilier ſa bienveillance & ſon attention. Y auroit-il rien de plus contraire à ces différentes fins, que de marquer à ſon auditoire une ſorte de mépris, par le ton de confiance avec lequel on s'annonceroit ; ni rien de plus déplacé que des éclats de voix, permis tout-au-plus dans le tranſport d'une paſſion vive? Il faut que le début des grands Poëtes dans l'Epopée ſerve ici de modele à l'Orateur, & qu'on puiſſe lui appliquer, comme à Virgile, ce mot d'un de nos plus grands maîtres :

Deſpreaux. Art Poet. ch. 3.

Sa muſe, en arrivant, ne met pas tout en feu,
Et pour donner beaucoup, ne nous promet que peu.

On doit pourtant excepter les exordes bruſques, qui veulent un ton véhément : mais ils ſont rares ; l'Orateur n'a pas toujours un Catilina à confondre, ni des Philippiques à prononcer.

La propoſition & la diviſion doivent être énoncées d'un ton clair, uni, ſans mouvemens, accompagné même d'une certaine lenteur qui permette à l'auditeur d'appercevoir diſtinctement, & de ſaiſir les objets ſur leſquels on veut fixer ſon attention, & qui ſont la matiere du diſcours.

La narration eſt ou ſimple, ou paſſionnée : dans la premiere il ne s'agit que d'expoſer un fait ; dans la ſeconde on ſe propoſe d'intéreſ-

ſer l'auditeur. Dans l'un & l'autre cas la nature du ſujet regle différemment la bienſéance des tons. Une narration de la premiere eſpece demande un peu plus d'élévation de voix qu'un entretien familier ; mais toujours un ton ſimple, approchant de celui de la converſation, varié ſeulement par quelques inflexions douces, qui ſervent à diſtinguer les tems, les lieux, les perſonnes, &c. Celle de la ſeconde eſpece veut des tons relatifs aux ſentimens qu'on exprime, aux paſſions qu'on ſe propoſe de peindre ou d'exciter. Le Panégyrique & l'Oraiſon Funebre dont la meilleure partie conſiſte en narration, ont un ton propre & dominant, le ton d'admiration. Ce ſont à la vérité des vertus que l'on célebre, & de grandes actions que l'on raconte ; mais qui pour l'ordinaire,

n'excitent que des ſentimens doux, tendres, agréables, & qui ne ſont point compris dans la ſphere du pathétique.

La preuve, ſurtout dans l'éloquence du Barreau, conſiſte à avancer une propoſition, à diviſer, à interroger, à réſumer ce qu'a dit l'adverſe partie. Tout cela, remarque Quintilien (1) ne s'éloigne pas beaucoup du ſimple entretien : mais quand on vient à pouſſer un raiſonnement, le diſcours, & par conſéquent les tons deviennent plus rapides, plus vifs, & plus preſſans. L'éloquence de la chaire demande, à peu près, les mêmes attentions, de la gravité dans l'énonciation des principes qui ſervent de baze aux preuves; de la force & de

(1) Proponere, partiri, interrogare, & contradictionem ſumere, ſermoni ſunt proxima .... Argumentatio plerumque agilior, & acrior & inſtantior. *Inſtit. lib. XI. c. 3.*

l'élévation

l'élévation dans la voix, pour l'application des principes, aux inductions que l'on en tire, ou aux hypotheſes qu'on y ramene; enfin de la vivacité, de la rapidité même pour les portraits & les morceaux de détail. Je dis rapidité & non précipitation, défaut ſi ordinaire aujourd'hui, & qui décele dans l'Orateur, ou l'effort laborieux d'une mémoire mal aſſûrée, ou l'impatience de ſe décharger d'un fardeau qui l'importune.

Les digreſſions (& l'Orateur ne doit ſe les permettre que lorſque la matiere les comporte, ou qu'elles ſont abſolument néceſſaires pour réveiller l'attention de l'auditeur) les digreſſions (1) ſe prononcent pour

(1) Egreſſiones ferè lenes, & dulces & remiſſæ .... neque eſt mirum, minus habere contentionis ea quæ ſunt extra quæſtionem. *Inſtit. lib. XI. c. 3.*

la plûpart d'une maniere poſée, douce & coulante. En effet des choſes qui ſont étrangeres à la queſtion, n'ont pas beſoin de tant de feu & de véhémence.

La peroraiſon conſiſte quelquefois dans une ſimple récapitulation des moyens ou des faits ; & comme elle doit alors embraſſer un grand nombre d'objets en peu de mots, Quintilien penſe (1) que ce ſtile coupé veut une prononciation rapide & continue. Mais d'un autre côté la perſuaſion eſt le dernier inſtant où l'Orateur peut remettre tout ſon ſujet ſous les yeux de l'auditeur, & réunir comme ſous un point de vûe les principaux objets épars dans ſon diſcours. Cette conſidération ne

(1) Epilogus, ſi enumerationem rerum habet, deſiderat quandam conciſorum concinuationem, *Id. Ibid.*

demanderoit-elle pas des tons plus graves, plus mesurés, pour appuyer davantage sur des choses qu'on ne rappellera pas de nouveau, & les inculquer plus fortement? Si la peroraison se propose d'exciter des mouvemens, alors il faut déployer les tons propres au pathétique, & proportionnés aux différentes passions que l'on a intérêt ou dessein de remuer. La bienséance des tons pour ces parties essentielles du discours, consiste donc dans leur variété judicieusement appliquée à chaque partie, enforte qu'il n'est pas permis de transporter de l'exorde à la preuve, ni de celle-ci à la peroraison, les inflexions de voix qui leur sont particulierement affectées.

Les parties integrantes ou de détail d'un discours, sont les pensées, les figures, les périodes, les expres-

ſions. Les penſées ne repréſentent pas toutes les mêmes objets : au contraire chaque penſée peint un objet particulier, individuel, & différent de l'objet voiſin, quoiqu'il y ſoit ſouvent relatif. Chacune a donc des nuances qui la caractériſent, ſoit qu'elle ſoit idée principale, ſoit qu'elle ne tienne lieu que d'idée acceſſoire : de-là la néceſſité de rendre ces penſées par quelque ton propre à chacune, qui empêche de confondre celles qui auroient quelque reſſemblance ou quelqu'affinité. Tantôt les penſées ne contiennent qu'une ſimple image des choſes, & alors il ſuffit de les énoncer d'un ton clair & diſtinct, c'eſt un tableau qu'on doit mettre ſimplement dans un beau jour : tantôt à l'image des choſes elles ajoutent la douceur ou l'énergie d'un ſentiment, & dans ce

cas ſans des inflexions de voix fortes ou agréables, ſelon la nature de ce ſentiment, on ne préſenteroit plus à l'auditeur que le ſquélette de la penſée, qu'un deſſein froid, ſans graces ou ſans vigueur. C'eſt à la bienſéance à y répandre le coloris qui lui convient, en n'énonçant pas avec trop de force les choſes délicates, ni foiblement les choſes fortes.

Les figures dénotent ces diverſes modifications, en donnant à la penſée un tour plus vif ou plus agréable. Or comme chaque figure conſtitue une eſpece à part, qui n'a rien de commun avec les autres, & que l'apoſtrophe, par exemple, ou la proſopopée differe abſolument de l'antitheſe, ou de la gradation, il s'enſuit encore de-là que chaque figure a ſa modulation pro-

pre, déterminée par la bienſéance. Ainſi l'apoſtrophe ſort, pour ainſi parler, du fil du diſcours, elle l'interrompt pour s'adreſſer tout à coup à quelqu'être intéreſſant : il faut donc que le ton s'éleve à proportion, qu'il ſoit plus ſaillant que le reſte, du moins de quelque degrés ſuperieur à celui que l'on quitte. La Proſopopée ouvre les tombeaux, elle évoque les morts, c'eſt un ſpectacle, & preſqu'un prodige qu'elle annonce, il eſt donc néceſſaire d'y déployer des tons énergiques, véhémens, & qui tiennent de l'enthouſiaſme. L'Antitheſe, à la vérité, parle moins au cœur qu'à l'eſprit, elle offre une oppoſition d'idées qui ſe croiſent, ou dont l'une détruit l'autre ; elle demande donc une oppoſition égale dans les inflexions de la voix, mais ſenſible ſurtout dans la

chûte parallele des divers membres de la phraſe. La gradation eſt une progreſſion d'idées dont la ſeconde ajoûte quelque choſe à la premiere, & ainſi de ſuite : quelle opinion l'Orateur donnera-t-il de ſon goût, ſi dans les tons il n'obſerve pas une progreſſion ſemblable. Il en eſt de même de toutes les autres figures, elles portent dans leur notion celle du ton qui leur eſt attaché ; & dès qu'on le manque, on donne droit à l'Auditeur de ſoupçonner que l'on ignore la convenance qui doit regner entre les choſes que l'on dit, & la maniere de les dire.

Outre le ton propre au ſens, ſoit des penſées, ſoit des figures qui peuvent entrer dans une periode, celle-ci a encore ſon harmonie particuliere : depuis le commencement juſqu'au milieu, il y a une progreſ-

ſion de ſons aſcendans, avec un repos ; & depuis le milieu juſqu'à la fin, une progreſſion de ſons deſcendans, avec un repos encore plus marqué, & pour le ſens, & pour l'oreille.

Enfin il n'y a pas juſqu'aux expreſſions ſimples, qui ne demandent à cet égard des attentions, & qui pour la prononciation ne ſoient du reſſort de la bienféance. Non ſeulement dans les langues anciennes, mais encore dans les modernes, & ſurtout dans la nôtre, combien d'expreſſions douces, moëlleuſes, agréables, ſonores, qui perdroient toutes leurs graces ſur des tons durs, rudes, rauques, ou étouffés. Combien de termes forts, hardis, pleins, véhémens, que l'on peut dépouiller de leur énergie, par des inflexions de voix molles ou languiſſantes. Je conviens avec Quintilien,

qu'il y auroit de la puérilité à vouloir (1) attacher à chaque mot un ton conforme à l'idée qu'il repréſente : mais il n'en eſt pas moins vrai que certains mots perdent toute leur force, ſi l'on n'en repréſente le ſens. La Bienſéance ſuffit pour ſentir cette néceſſité, & diſcerner juſqu'à quel point on doit porter cette exactitude.

II°. Le geſte eſt l'expreſſion des penſées, par les mouvemens du corps. Tel étoit l'art des anciens Pantomimes. Tel étoit en particulier l'induſtrie ſinguliere du fameux Roſcius, qui par ſes geſtes ſeuls, rendoit une penſée avec autant de juſteſſe que Ciceron l'exprimoit par ſes paroles. Le geſte en tant que nous le conſi-

(1) Verborum, ut eſt vitioſa, ſi efficere omnia velimus, imitatio : ita quibuſdam, niſi ſua natura redditur, vis omnis aufertur *Inſtit. lib. XI. c.* 3.

dérons dans l'Orateur, eſt l'accompagnement naturel de l'organe de la voix, & comprend toutes les attitudes, ou les mouvemens du corps propres à faire mieux ſentir la force d'une penſée. Auſſi les anciens l'ont-ils déſigné par le terme générique de *mouvement*. *Eſt actio quaſi corporis quædam eloquentia, cum conſtet motu atque voce.*

Ainſi quoique le mot *geſticuler* s'applique particuliérement à l'action des bras & des mains; celui de *geſte* a une ſignification bien plus étendue: il embraſſe tous les mouvemens du corps, toutes ſes poſitions, en un mot, tout maintien extérieur, relatif ou conforme à l'action de la voix, pour exprimer une ou pluſieurs penſées. Les parties du corps qui concourent avec la voix à former la belle déclamation, ſont la tête, l'air

du viſage, les yeux, le col, les épaules, le maintien du tronc, depuis les épaules juſqu'à la ceinture, le mouvement des bras & des mains, la poſition des jambes & des pieds. Il n'eſt aucune de ces parties qui n'ait ſa bienſéance, & qui ne puiſſe donner beaucoup de graces à l'Orateur. (1) Nous ferons grand uſage des réflexions judicieuſes de Quintilien, dans les détails où nous allons entrer ſur cette matiere, qui ne pourra paroître ſeche qu'à ceux qui en ignorent l'importance. La tête tient dans la déclamation le même rang qu'elle occupe parmi (2) les parties

(1) Decor quòque à geſtu atque à motu venit. *Inſt. lib. XI. c. 1.*

(1) Præcipuum verò in actione, ſicut in corpore ipſo caput eſt: cum ad illum de quo dixi decorem, tum etiam ad ſignificationem decoris. Illa ſunt ut ſit primo rectum & ſecundum naturam. *Inſt. lib. XI. c. 3.*

» du corps, & contribue merveilleu-
» ſement à la bienſéance. La meil-
» leure maniere eſt de la tenir droite
» & dans ſon aſſiette naturelle, » mais non pas immobile; car dans les mouvemens de douceur elle s'incline médiocrement, dans ceux qui marquent de l'averſion, elle ſe détourne à l'oppoſite de la main droite: elle accompagne dans tous les ſens les geſtes indicatifs, deſtinés à diſtinguer les objets, les tems, les lieux, les perſonnes. On jugera encore mieux des bienſéances requiſes en cette partie, par les défauts qui les choquent viſiblement, & dont toutefois la plûpart des Orateurs ne ſont point exemts, ſoit par ignorance, ſoit par inattention. » La tête baiſſée, continue Quintilien, (1) donne à l'O-

(1) Dejecto capite humilitas, & ſupino arrogantia, & in latus inclinato languor, &

» rateur un air ignoble : haute ou
» trop élevée, elle annonce l'orgueil
» ou la ſuffiſance ; penchée, elle eſt
» une marque d'indolence ; roide &
» immobile ſur les épaules, elle dé-
» cele je ne ſai quoi de féroce dans
» l'eſprit. Le geſte qui ne partiroit
» que de la tête uniquement, a été
» regardé par les Maîtres comme un
» défaut. Ils ont même crû qu'il n'é-
» toit pas à propos de réiterer ſou-
» vent ce léger mouvement de haut
» en bas, qui déſigne le conſente-
» ment ou l'approbation. La renver-
» ſer ou l'agiter comme une pirouet-
» te, ſont des traits plus dignes d'un
» fanatique, & d'un furieux, que
» d'un homme ſenſé. »

præduro ac rigente barbaria quædam mentis oſtenditur .... Solo tamen eo facere geſtum ſtenici quoque doctores vitioſum putaverunt. Etiam frequens ejus nutus non caret vitio, adeo jactare id & rotare, phanaticum eſt. *Id. Ibid.*

Le viſage eſt ce qui domine principalement dans cette partie, & l'on ſait aſſez qu'il eſt propre à exprimer tous les mouvemens de l'ame. Or c'eſt de l'air du viſage que dépend principalement la bienſéance, ſurtout quand l'Orateur s'annonce. » Alors le viſage (1) fait entendre » une infinité de choſes, & ſouvent » il en exprime plus que n'en pour- » roit dire le diſcours le plus élo- » quent: auſſi l'Auditeur conſulte & » regarde-t'il curieuſement cette par- » tie, dès que nous venons à paroî- » tre. » L'air déconcerté nuit à l'Orateur. L'air d'une confiance hautaine indiſpoſe l'auditoire: mais dans un certain genre l'air aimable, brillant, fleuri, décrédite abſolument.

(1) Hoc, *vultu*, pendent homines, hunc intuentur, hunc ſpectant, antequàm dicamus; hoc plurima intelligimus, hic eſt ſæpè pro omnibus verbis. *Id. Ibid.*

Le Public ſe croit toujours le juge de ceux-mêmes qui ont l'autorité de l'inſtruire, & fait le procès à leur maintien, quand il ne peut mordre ſur leur réputation ni leurs talens.

Ainſi quelque droit que le Miniſtere Evangélique donne à un Predicateur de foudroyer les vices, la confiance exceſſive, ou, ce qui eſt la même choſe, la contenance impérieuſe & arrogante, dès qu'il paroît en chaire, eſt une indécence impardonnable à tout âge, mais ſurtout à la jeuneſſe. L'amour propre des Auditeurs manque d'autant moins d'en être bleſſé, que cet air avantageux leur annonce une bonne opinion de ſoi-même, ou une ſupériorité de talens, que l'Orateur ne juſtifie pas toujours. Il n'y a point d'auditoire qui ne doive inſpirer de la décence à ceux qui parlent en pu-

blic ; mais plus il eſt choiſi, reſpectable, plus ils doivent être pénétrés de ce ſentiment, & le manifeſter. La puſillanimité eſt une petiteſſe, & l'arrogance un ſigne de mépris. Entre ces deux excès, le maintien qui me ſemble ſe renfermer dans les bornes de la bienſéance, eſt la confiance modeſte qui conciliant ce qu'elle doit à l'Auditeur, & ce que l'Orateur ſe doit à ſoi-même, n'affecte ni timidité puérile, ni audace faſtueuſe. Tel eſt à peu-près le modele de la contenance décente convenable à l'Orateur, que Quintilien nous trace d'après Homere, quand il dit du plus éloquent des Héros de ce Poëte, » qu'il demeuroit » long-tems de bout, (1) regardant

(1) Hoc præcipit Homerus Ulyſſis exemplo, quem ſtetiſſe oculis in terram defixis, immotoque ſceptro, priuſquam illam eloquentiæ procellam effunderet, dicit. *Quintil. Inſtit. lib. XI. c. 3.*

Iliad. lib. 3. ℣. 216. &c.

fixement

fixement à terre, & tenant ſon ſceptre immobile; avant que de laiſſer échapper ce torrent d'éloquence qui ſortoit de ſa bouche.

Il y a un air d'autorité propre à l'âge ou à la dignité. C'eſt un maintien ſérieux ſans être morne, aſſûré ſans audace, impoſant ſans auſtérité. C'eſt l'air qui convient à un premier Magiſtrat, à un Chef de compagnie, à un Paſteur, à un Evêque, à tout homme conſommé dans l'art de parler, & qui, comme on dit, porte la république dans ſon cœur; tel qu'on ſe le repréſente aiſément dans les Boſſuets, les Bourdaloues, les Maſſillons, & tel que nous le retracent de grands Prélats de nos jours, qui inſtruiſent fréquemment leur troupeau, comme faiſoient les Auguſtins & les Chryſoſtômes. Mais cet air de dignité n'eſt pas le

partage des jeunes gens, encore moins de ceux qui ſont un trafic honteux du talent de la parole. Si le viſage a une expreſſion ſi puiſſante dans la déclamation, & s'il eſt le ſiége principal de la bienſéance, les yeux en ſont comme le miroir. Tous les divers mouvemens de l'ame viennent s'y peindre tour à tour avec tant de juſteſſe & de vivacité, que l'Orateur ne ſçauroit trop étudier les convenances qu'il doit mettre entre l'action de ſes yeux, & ſes autres mouvemens. C'eſt l'œil qui dirige le geſte, le ſuit, l'accompagne dans ſes variations, le ramene & le fixe à ſon terme. Chaque regard d'un Orateur bien pénétré eſt un tableau où l'Auditeur lit, ſans s'y méprendre, les impreſſions auſſi rapides que préciſes de honte, d'indignation, de douleur, de pitié, &c, dont l'ame

de celui qui parle eſt affectée. Mais combien de précautions pour rendre ici la nature dans le vrai, & ne pas l'outrer, ou la faire grimacer. Les principaux défauts à éviter en ce point, ſont d'avoir » les yeux ou » effarés, ou contraints, (1) ou lan» guiſſans, ou endormis, ou fixés, » ou continuellement agités, ou fu» rieux & hagards, que ſeroit-ce de » les avoir immodeſtes ? » Les yeux fermés ou clignotans donneroient encore mauvaiſe grace à l'Orateur. Leur action dépend en partie de celle des Sourcils, » car dans la co» lere (2) ceux-ci ſe ſerrent & ſe

(1) Rigidi verò *oculi* & extenti aut languidi & torpentes, aut ſtupentes, aut laſcivi & mobiles, aut limi & ut ità dicam venerei nunquam eſſe debebunt. *Id. Ibid.*

(2) Multum & ſuperciliis agitur . . . . etenim contractis triſtitia, deductis hilaritas, remiſſis pudor oſtenditur . . . . Vitium in ſu-

» rapprochent naturellement, dans » la triſteſſe ils s'abaiſſent, dans la » joie ils s'ouvrent & s'éloignent. Il » eſt donc méſſéant de les tenir ou » immobiles, ou trop en mouve- » ment, ou inégaux, enſorte que » l'un monte & l'autre deſcende. Il y a encore quelques autres parties du viſage qui demandent des atten- tions. » Se rider le nez ou l'enfler, (1) » c'eſt grimacer ; ouvrir trop les » lévres c'eſt difformité ; les ſerrer » avec affectation, c'eſt minauderie, » ſe les lêcher, ſe les mordre ou les » allonger, c'eſt indécence. Ce ne » ſont point les levres mais la lan-

percilis, ſi aut immota omninò, aut nimium mobilia, aut inæqualitate diſſident. *Id. Ibid.*

(1) Corrugare nares & inflare indecorum eſt.... Labra & porriguntur malè & ſcinduntur & diducuntur.... Lambere quoque ea & mordere deforme eſt.... ore magis quàm labris loquendum eſt. *Id. Ibid.*

» gue & la percuſſion de l'air contre » les dents qui doivent former l'ar- » ticulation nette. » Telles ſont les principales bienſéances relatives à la tête & à l'air du viſage.

Le col a auſſi les ſiennes ; qui ſont » de le tenir droit de maniere qu'il » ne ſoit (1) ni contraint ni renver- » ſé. Trop allongé, il ajoute à la » mauvaiſe grace un état pénible & » violent qui fatigue la voix & la » diminue. Il l'étouffe au contraire, » quand il eſt renfoncé dans la poi- » trine. »

(2) Il ſiéd rarement de ſerrer &

(1) Cervicem rectam oportet eſſe, non rigidam aut ſupinam .... Tenſo collo ſubeſt & labor, tenuaturque vox ac fatigatur. Affixum pectori mentum minus claram preſſo gutture facit. *Id. Ibid.*

(2) Humerorum rarò decens allevatio atque contractio eſt. Breviatur enim cervix & geſtum quemdam humilem, atque ſervilem facit. *Id. Ibid.*

hauſſer les épaules, parce qu'alors le cou ſe racourcit, & qu'il en réſulte une poſture qui a je ne ſçai quoi de bas & d'ignoble; » ce mouvement eſt tout au plus ſupportable pour exprimer un ſentiment de mépris, ou l'image d'une frayeur exceſſive.

Il n'y a qu'une obſervation courte, mais importante à faire ſur la poſition du corps, » c'eſt de prendre garde à ne pas trop avancer » le ventre ou l'eſtomach, parce qu'alors le corps eſt trop renverſé en arriere, & qu'une pareille poſture eſt peu décente. » Ce n'eſt pas à dire pour cela qu'il doive reſter immobile, ni borné fixement à la même ſituation, au contraire il doit concourir à l'action par une certaine fléxibilité des flancs & des reins qui n'ait rien que de mâle,

comme le remarque Ciceron.

Les geſtes, qui partent du mouvement des bras & des mains, ſont très-expreſſifs, & varient à l'infini. Nous entrerions dans le détail, ſi cet ouvrage étoit un traité de déclamation : mais notre but n'eſt que d'indiquer les principales bienſéances dans une matiere ſi vaſte. On peut conſulter les Auteurs qui l'ont traitée, & ſurtout Quintilien : quoique pluſieurs de ſes obſervations ne ſoient plus applicables à nos mœurs ni à nos uſages, nos remarques pourront au moins faire connoître les défauts capables de choquer dans tous les tems. C'eſt ſe rapprocher des bienſéances que de ſavoir éviter ce qui peut les bleſſer.

On diſtingue trois ſortes de geſtes, les uns ſont *indicatifs*, & ſervent à déſigner le tems, le nombre,

la quantité, les lieux, les perſonnes, &c. Les autres ſont *imitatifs*; on les employe pour peindre les objets extérieurs par des ſignes relatifs à ces mêmes objets. Les derniers ſont *affectifs*, & l'on s'en ſert pour exprimer les paſſions & les mouvemens de l'ame.

Tous les geſtes *indicatifs* ne conviennent pas également à l'Orateur. Il peut avec grace déſigner ſon auditoire en étendant la main vers lui, & la ramenant vers ſoi-même, quand il parle de ſa propre perſonne: mais il ne lui eſt jamais permis de montrer quelqu'un au doigt. Il peut dans une énumération diſtinguer les différentes parties par un mouvement alternatif de la main droite & de la gauche, répété autant de fois qu'il eſt néceſſaire, & varié ſuivant le beſoin; il ſe rendroit ridicule en

comptant par ſes doigts.

Les geſtes *imitatifs* demandent encore plus de réſerve, principalement ceux qui tendroient à contrefaire les perſonnes. La parodie qui plaît dans un Pantomime ſeroit odieuſe dans un Orateur. Il y a des actions que la bienſéance ne permet pas d'exprimer par la parole, & moins encore par le geſte : mais il en eſt d'autres très-vives & très-frapantes, que l'expreſſion peint avec force, & qu'il ne ſeroit néanmoins pas décent de repréſenter par des geſtes imitatifs. Telles ſont certaines exécutions barbares & ſanglantes. Que penſeroit-on par exemple d'un Orateur chrétien qui, prêchant la Paſſion, prétendroit remuer plus vivement ſes auditeurs par le récit des ſouffrances de Jeſus-Chriſt, en imitant par ſes geſtes les mouvemens des Soldats

qui le déchirerent dans la flagellation, ou les attitudes des bourreaux qui le crucifierent ? Plus cette image approcheroit du vrai, plus elle s'écarteroit de la bienſéance ; & ce ne ſeroit pas la pitié, mais un ſentiment de dégoût & d'horreur qu'elle inſpireroit. Il eſt donc de néceſſité de conſulter la bienſéance, pour décider ſi une imitation eſt convenable ou vicieuſe, & juſqu'à quel point elle peut être permiſe.

Quant aux geſtes *affectifs*, on doit prendre garde qu'ils ne ſoient ou foibles, ou vagues, ou outrés, ou faux. Le geſte eſt foible quand il demeure au-deſſous de la penſée, & qu'il n'ajoute nulle grace ou nulle énergie aux expreſſions ; vague, quand il n'appartient pas plus à un objet qu'à un autre, & que l'Orateur le prodigue indifféremment à

pluſieurs phraſes, ſans attention à la diverſité du ſens; outré, lorſqu'allant au de-là de ſon objet, il exprime avec véhémence ce qui ne demanderoit qu'un mouvement ſimple & moderé. Enfin il eſt faux lorſqu'il dément ou contredit ſoit la penſée, ſoit l'action de la voix.

Mais de quelqu'eſpece que ſoient les geſtes, leur étendue doit toujours être meſurée ſur celle de la penſée, c'eſt à dire qu'ils doivent commencer avec la phraſe ou la période qui l'énonce, & ne finir qu'avec elle : il faut encore qu'ils ſoient variés entre eux, comme le ſont les différens tours d'élocution, & les phraſes qui compoſent le diſcours; liés & ſubordonnés les uns aux autres, enſorte que le geſte qui finit ſoit comme l'annonce de celui qui va commencer, & ainſi ſucceſſive-

ment. Cette liaiſon eſt fondée ſur l'enchaînement qui doit régner entre les penſées, & les parties de l'élocution, pour former un tout régulier.

Il eſt de principe que c'eſt l'avant-bras & la main qui doivent geſticuler. Le mouvement du bras, pour être gracieux, ne doit partir que du bras, & non de l'épaule, & c'eſt du poignet que celui de la main tire ſa direction & ſes différentes inflexions. On ſent aſſez que les grands geſtes, où le bras entier ſe déploye, n'appartiennent non-plus que les éclats de voix, ni à l'éxorde, ni à la preuve, ni aux narrations ſimples, mais à l'expreſſion des morceaux touchans & paſſionnés; & encore que les bras ne doivent point être continuellement déployés, ni les mains dans une agi-

tation ſemblable à celle d'un Charlatan. Le geſte a ſes bornes. La main ne peut s'élever avec grace que parallelement à la hauteur des épaules, tout au plus à celle des yeux, ſans jamais excéder celle de la tête; en deſcendant qu'elle ne s'abaiſſe jamais au deſſous de la ceinture, à moins qu'on ne parle dans un fauteuil, alors les mains viennent naturellement ſe repoſer ſur les genoux. La main en partant, ſoit de la gauche à la droite, ſoit de la droite à la gauche, & en revenant dans le ſens contraire, formeroit un geſte déſagréable, en s'étendant au de-là du bras qui lui eſt oppoſé. Fermer les poings & les préſenter à ſon auditoire, eſt une attitude plus digne d'une Athlete que d'un Orateur. Frapper du pied, même dans un tranſport d'indignation, eſt un

mouvement à peine ſupportable ſur un théatre de College. Quintilien n'approuve pas qu'on ſe frappe la poitrine : cependant ce geſte eſt d'uſage dans l'éloquence de la chaire, pour exprimer le repentir & la componction, & certainement il n'y eſt pas déplacé. Il eſt vrai qu'il conſiſte moins à ſe frapper en effet, qu'à imiter cette action en appuyant fortement la main fermée contre la poitrine. Il y a quelques autres geſtes adoptés ou rejettés par les Anciens, & qui n'en ſont pas pour cela plus admiſſibles ou plus récuſables, parce que nos mœurs ou nos uſages improuvent les uns, & comportent les autres. Aux notions qu'à pû donner la théorie de ce qui ſiéd ou meſied en ce genre, il ſeroit utile d'ajouter l'étude de quelque modele animé, de quelqu'Orateur célebre

par ſon action, & ſi l'on parle ſoi-même en public, d'avoir quelqu'ami ſincere, & d'un goût ſûr, qui nous repréſentât nos défauts. C'eſt ainſi, dit-on, que Demoſthenes dût ſes ſuccés aux avis d'un Comédien, qui trouva l'action de cet Orateur trop languiſſante, la premiere fois qu'il monta ſur la Tribune.

Enfin les jambes & les pieds doivent être dans une poſition décente & ferme, afin que le corps appuyé ſur une baſe ſolide, ne ſoit point lâche & vacillant dans ſon action. La déclamation des Anciens au Barreau, & dans la Tribune, leur permettoit de faire quelques pas en avant, en arriere, ou de côté; & telle eſt encore, dit-on, la méthode des prédicateurs en Italie, où l'on prêche dans un eſpece de Jubé. Les bancs de nos Avocats, &

les chaires de nos Prédicateurs, forment des eſpaces trop reſſerrés pour comporter la liberté de ces mouvemens. Cependant la poſture de l'Orateur ne s'y trouve pas tellement contrainte, qu'il doive toujours demeurer à la même place; au contraire il eſt bon d'en changer de tems en tems, afin de varier ſes attitudes ſelon l'éxigence des matieres, & des circonſtances, mais ſans précipitation, & ſur-tout en obſervant de donner aux mouvemens du corps un air libre & aiſé par une démarche aſſûrée.

De tout ce qui précede, il s'en ſuit qu'il y a un méchaniſme établi pour l'éloquence extérieure; & que ſi nos obſervations ſont juſtes, elle a ſes bienſéances qui ſont inviolables. En vain prétendroit-on s'en tenir en ce genre à la nature: le naturel

turel le plus heureux a beſoin d'être cultivé par les ſecours de l'Art ; & dès qu'il le néglige, il eſt ſujet à bien des imperfections qui n'échapent pas à des yeux clair-voyans, & que tout le mérite d'une belle compoſition ne ſauve pas. Ces Bienſéances obſervées ſuffiſent pour donner du prix à un diſcours médiocre ; négligées, elles défigurent un ouvrage excellent. Au reſte ce ſont ici des loix générales ; mais qui ne ſont pas tellement invariables qu'on ne puiſſe quelquefois les plier à ſon talent, ou à ſon goût : car, ſelon la judicieuſe remarque de Quintilien, (1) » telle choſe ſied bien à l'un, qui » ne ſied point à l'autre. Le grand

(1) Unum his jam adjiciendum eſt, cùm præcipuè in actione ſpectetur *decorum*, ſæpè aliud alios *decere* .... Et ut verè dictum eſt, caput eſſe artis, *decere* quod facias : id ita neque ſine arte eſſe, neque totum arte tradi poteſt. *Quintil. Inſtit. Lib. XI. c.* 3.

» ſecret eſt de mettre des graces à
» ce que l'on fait, & quoique ce ſe-
» cret renferme beaucoup d'Art,
» l'Art tout ſeul ne le peut donner. »

Nous ajouterons avec le même Auteur que nous ne nous ſommes point (1) propoſés de former un Comédien, mais un Orateur. La déclamation de celui-ci eſt toute action & réalité : celle du premier n'eſt qu'imitation & fiction. Ce n'eſt donc point au Théâtre qu'il faut chercher des modéles de l'action propre à l'éloquence. Ils iroient plutôt à corrompre le goût qu'à le perfectionner, puiſqu'à force de les copier, on ceſſeroit de prononcer avec la bienſéance convenable à

(1) Non comœdum eſſe volo ſed oratorem .... Oratio enim actione conſtat, non imitatione .... Ita tamen temperanda *actio*, ne dum actoris captamus elegantiam; perdamus viri boni & gravis auctoritatem *Id. Ibid.*

l'Orateur ; c'eſt-à-dire à l'honnête homme. *Orator, vir bonus, dicendi peritus.* Cicer.

FIN.

TABLE
DES
MATIERES
Contenues dans les deux Volumes.

A

Académie-Françoiſe. Les diſcours de réception offrent beaucoup de traits des Bienſéances Oratoires. vol. 2. pag. 104. Ce qu'étoit l'Eloquence parmi nous avant l'établiſſement de cette Académie. Prefac. pag. XI. & XII.

Académie-Royale des Sciences. vol. 2. p. 110. Morceaux tirés des éloges des Académiciens. Ibid. p. 111. & ſuivantes.

Adverſité. Exemple d'une conſolation ingénieuſe & ſolide. vol. 2. p. 118.

Adulateur. Son caractere. vol. 2. p. 158.

Affaires. Défauts à éviter en traitant les affaires.... Bienſéances, & précautions que l'on y doit garder. vol. 2. p. 130. & ſuiv.

Allégorie. Fréquente dans l'Ecriture Sainte. vol. 1. p. 58.

Amitié. Bienſéances qu'elle éxige. voy. Plancius. vol. 1.

Ammien Marcellin. Cité. vol. 1. p. 164.

Amour-propre. Néceſſité de la ménager par l'art. des Bienſéances. vol. 1. p. 65. & ſuiv.

Anglois. vol. 1. p. 135.

Apologue. Pourquoi uſité chez les Anciens. vol. 1. p. 5. 56. Exemples, p. 57.

Appelle. Son ſentiment ſur le point où les Peintres doivent s'arrêter. vol. 1. p. 19.

Ariſtote. Ne traite que de la Bienſéance d'Elocution. vol. 1. p. 5.

Arnaud. Sa fameuſe querelle ſur les idées avec le Pere Malebranche. vol. 2. p. 132.

Auditeurs. Bienſéances relatives aux Auditeurs. vol. 1. p. 65. & ſuiv.

Avocats. Nobleſſe de leur profeſſion. Egards qu'ils doivent aux Magiſtrats, au Public, à eux-mêmes. vol. 1. p. 221.

B

Balſac. Idée de ſon éloquence. Préfac. p. XII. & XIII.

Bazile (S.) Avec quelle dignité il répond aux menaces du Préfet du Prétoire. vol. 1. p. 78.

Bienſéance. Sa néceſſité. Son étendue. l'ame de l'Eloquence. Sa définition. vol. 1. p. 2. 3. Obſervée par les Anciens, non expliquée, 4. Différence entre Devoir & Bienſéance, 20. Elle caractériſe le parfait Orateur. 23. 24. En quoi différent le goût & le

diſcernement des Bienſéances, 26. 27. On les aprend mieux par les exemples que par les régles, 29. Définition imparfaite des Bienſéances, 42. 43. refutées, 43. & ſuiv. Diviſion des Bienſéances, 60. 61. Modéles de Bienſéances en tout genre, voy. *Eloquence*. Ciceron. Boſſuet. Bourdaloue. Fléchier. Maſſillon. Troyes, &c.

Bienſéance pictoreſque. Exemple. Préfac. pag. VIII.

Bons-mots. De Neron, de Catulus, d'Auguſte, de Tibére, de Henri IV. de deux Ambaſſadeurs d'Eſpagne, du Maréchal de Baſſompierre. vol. 2. p. 178. & ſuiv.

Boſſuet. Parle avec autorité. vol. 1. p. 74. Morceau tiré de cet Orateur. vol. 2. p. 58.

Bougeant. vol. 1. p. 136.

Bourdaloue. Parle avec confiance vol. 1. p. 75. Exemples des Bienſéances tirés de cet Orateur. vol. 2. p. 3. 7. & ſuiv. Pluſieurs autres. p. 19. 25. 29. 30. 42. 47. 60. 64. & ſuiv.

Brigandages, Des Généraux Romains. vol. 1. p. 114. & ſuiv.

Brun. (Le) Peintre. Quelle bienſéances il a mis dans ſes compoſitions. Prefac. p. VII.

Bruyere. (La) Cité vol. 2. p. 159.

C.

Calvin. Ses emportemens dans la diſpute. vol. 2. p. 17. & 135.

Caton. Son diſcours aux Sénateurs Ro-

mains, & au Conſeil d'Utique. vol. 1. p. 169. & ſuiv. Bienſéances qu'il y obſerve. p. 171.

Ceſar. Cité. vol. 1. p. 159. & ſuiv. & 166. Eloge de ſes exploits & de ſa clémence. vol. 2. p. 82. & ſuiv.

Ciceron. Sa définition de la Bienſéancé. vol. 1. p. 3. Le plus habile à l'employer, ſa Théorie trop ſuccincte ſur les Bienſéances, ſon ſentiment ſur leur néceſſité. p. 11. 12. & ſuiv. Il avoue qu'elles méritent un traité complet. Ibid. ſon diſcours pour Ligar. 68. 69. Plan de celui pour la Loi de Manilius. 106. & ſuiv. Cité. 114. & ſuiv. Son adreſſe à combattre le ſiſtême d'Hortenſius & de Catulus. 123. & ſuiv. Son diſcours pour Plancius, analiſé 175. & ſuiv. Réfléxions ſur tout ce diſcours juſqu'à la p. 203. avec quelle adreſſe il affoiblit l'autorité de Caton. 217. Portrait ingénieux & ménagé qu'il fait des Grecs. 219. 220. Morceau brillant tiré de ſon Oraiſon pour Marcell. vol. 2. p. 83. & ſuiv. Réfléxions ſur les Bienſéances qui y ſont obſervées. 85. 95. Autre morceau de ſon Oraiſon pour Ligar. Ménagemens ingénieux de l'Orateur. 96. & ſuiv. Cité : ſur les Bienſéances dans le genre Epiſtolaire. 144. Sur la Louange. 162. Sur les Bienſéances dans la Plaiſanterie. 167. & ſuiv. Sur celles de l'Eloquence extérieure. 187.

Circonſtances du tems, du lieu, &c. Exigent certaines Bienſéances. vol. 1. p. 92. & ſuiv. Maniere de déguiſer ce qu'elles ont de choquant. vol. 2. p. 115. 132. & ſuiv.

Cluentius Avitus. Avec quelle adreſſe Ciceron défend ſa cauſe. vol. 1. p. 211. & ſuiv.

Complimens. A M. de Bâville. vol. 2. p. 116. A M. le Duc de Beauvilliers. p. 120.

Conférences Eccléſiaſtiques. Quel ton doit y régner. vol. 2. p. 28. & ſuiv.

Conſeils d'Etats. vol. 1. p. 131.

Converſation. Vices ordinaires que l'on en doit bannir. Egards & ménagemens que l'on y doit obſerver. vol. 2. p. 133. & ſuiv.

Correctif. Flateur pour le peuple Romain. vol. 1. p. 181.

Crevier. (M.) Sa remarque judicieuſe. vol. 1. p. 105. Réfute ſolidement M. de Voltaire. vol. 2. p. 70. & ſuiv.

Critique. Quelles Bienſéances doivent l'adoucir. vol. 2. p. 156.

Curion. Lieutenant de Céſar, ſa harangue militaire; modéle de Bienſéances en ce genre. vol. 1. p. 159. & ſuiv.

D.

D'Avaux. (le Comte.) Sa réponſe aux Et. Gen. de Hollande; modéle d'Eloquence politique. vol. 1. p. 138. & ſuiv. Réflexions ſur ſon diſcours. 147. 148.

Davila. vol. 1. p. 135.

Déclamation Oratoire, & Déclamation Théatrale. Leur différence. vol. 2. p. 188.

Défauts. Quand, & comment les excuſer ſans bleſſer la vérité. vol. 2. p. 49. & ſuiv. & 110. 115.

De l'Etoile. Son Journal de Henri III. Cité. vol. 2. p. 13.

Demetrius de Phalere. A corrompu la ſaine Eloquence chez les Athéniens. Pref. p. X.

Demoſthêne. Cité ſur les Bienſéances Oratoires. vol. 1. p. 30. & 31.

Déſintéreſſement. De Pompée. vol. 1. p. 117. & ſuiv.

Deſpréaux. Sa critique contre Pérault. vol. 2. p. 154. Cité. p. 206.

Diſputes Littéraires. Modération qui doit y régner. vol. 2. p. 155.

De Thou. Cité. vol. 1. p. 133.

Des Urſins. (Jean Juvenal.) Cité. vol. 2. p. 11. 12.

Dévot. (faux) Portrait qu'en fait le Pere Bourdaloue. vol. 2. p. 7.

Douleur. Langage qui lui eſt propre. vol. 1. p. 86. 87.

E.

Egaux. Bienſéances réciproques qu'ils ſe doivent. Beaux exemples. vol. 2. p. 28. & ſuiv.

Elocution. A ſes Bienſéances relatives aux ſujets & aux Auditeurs. vol. 1. p. 84. & ſuiv.

Eloquence. Ses différentes eſpéces. vol 1. p. 98. Politique. 99. & ſuiv. Les Bienſéances en cette eſpéce, rares chez les Modernes, pourquoi. 131. & ſuiv.

Militaire. Les Bienſéances y varient ſuivant les circonſtances. 153. 154. Eloquence du Barreau. Modéles des Bienſéances. 178.

& ſuiv. 181. 183. 190 & ſuiv. aut. 207. 208 Eloquence de la Chaire ſuſceptible de Bienſéance. vol. 2. p. 2. Pluſieurs exemples. 3. & ſuiv. Eloquence Académique 81. & ſuiv. Eloquence privée. 128. & ſuiv. Eloquence Polemique, ſes Bienſéances négligées pour l'ordinaire, leur néceſſité. 150. & ſuiv.

Eloquence extérieure, ou Déclamation. Ses Bienſéances. vol 2. p. 185. Sur quoi fondées. 189. Celles de la voix. 190. & ſuiv. Celles du geſte.

Ennemis de l'Egliſe & de l'Etat. Avec quelle charité & modération on doit en parler. voy. *Bourdaloue, Maſſillon. Fléchier.*

Etats Généraux. vol. 1. p. 132.

Exorde par inſinuation. vol 2. p. 85.

F.

Flavien, Evêque. Fléchit Théodoſe par l'art des Bienſéances. vol. 1. p. 70, & ſuiv.

Fléchier. Morceau tiré de cet Orateur. vol. 2. p. 56. 68. Autre dans l'Eloquence Académique. 116. 117. autre 118. autre 120.

Fleury. Son ſentiment ſur la méthode des Orateurs. vol. 1. p. 64. cité vol. 2. p. 129.

Fontenelle. (*M. de*) Morceau tiré de ſon diſcours à l'Académie Françoiſe. vol. 2. p. 103. & ſuiv Autres exemples tirés de ſes Eloges. 111. & ſuiv.

G.

Gedoyn. (*M. l'Abbé*) Sa traduction de

Quintilien. vol. 1. p. 26, & ſuiv.

Geſtes, ſes principes ou Bienſéances. vol. 2. p. 217. & ſuiv. Geſtes indicatifs. 232. imitatifs 233. affectifs. 234.

Gibert. (M.) Sa notion qu'il donne des Bienſéances, examinée. vol. 1. p. 41. & ſuiv.

Grands. Maniere noble de ſolliciter leur protection. vol. 2. p. 120.

Grecs. Ont mal gardé les Bienſéances. vol. 1. pag. 100. & ſuiv. Leur témoignage adroitement infirmé par Ciceron dans ſon plaidoyer pour Flaccus. p. 218 & 219.

H.

Harangues. A M. le Chancelier le Tellier. vol. 2. p. 117. A la Reine d'Angleterre. 118.

Hatſel. (le ſieur.) Lieutenant pour le Roi à Hagueneau. Bienſéances obſervées dans ſon Mémoire. vol. 1. p. 206.

Henri IV. Son diſcours à l'aſſemblée des Notables: modele de bonté envers les Sujets. vol. 1. p. 150.

Homere. Comment il fait parler Ajax à Achille. vol. 1. p. 155. & ſuiv.

Horace. Sa deſcription de la Bienſéance. vol. 1. p. 3. Autre plus étendue. 44. cité vol. 2. p. 151.

Hortenſius. Adroitement refuté par Ciceron. vol. 1. p. 123. & ſuiv.

I.

Jeſus-Chriſt. Daigne uſer des Bienſéances. vol. 1. p. 59. 60.

Ignorants. Egards & ménagemens qu'on leur doit. vol. 1. p. 90.

Injures. L'Orateur doit s'en abſtenir. vol. 1. p. 221. 222. Combien elles ſont repréhenſibles dans la Chaire. vol. 2. p. 17.

Julien Empereur. Sa harangue militaire, modele de Bienſéances. vol. 1. p. 163. & ſuiv.

Jurieu. Fanatique. vol 2. p. 153.

L.

Lami. (le P.) Ses principes ſur les Bienſéances; ſes Réflexions juſtes, mais trop ſuccinctes. vol. 1. p. 47. & ſuiv.

La Rue. (le P.) Morceaux tirés de ſes Sermons. vol. 2. p. 32.

Laterenſis. Adverſaire de Plancius, ménagemens de Ciceron pour ſa perſonne. vol. 1. p. 178.

Le Grand. (Auguſtin) Son indiſcrétion blâmée. vol. 2. p. 11. & ſuiv.

Lettres. Bienſéances qu'exige le genre épiſtolaire. vol. 2. p. 140. & ſuiv. Lettres d'affaires, de pur raiſonnement, d'érudition, de ſentiment, de condoléance, de remerciment, de pur agrément. p. 145. & ſuiv.

L'Homme. La connoiſſance de ſa nature, fondement des Bienſéances Orat. vol. 1 p. 52. & ſuiv.

Louange. Des uns ne doit pas nuire aux autres. vol 2. p. 62.. A qui, & comment elle doit être diſpenſée. 160. & ſuiv.

Louis XV. Sa Réponſe à M. de Vaſſenaër. vol. 1. p. 151.

Lucain. cité. vol. 2. p. 185.

Luther. Fouguenx dans ſes Ecrits. vol. 2. p. 17. & 153.

M.

Malheureux. Egards qui leur ſont dûs. vol. 1. p. 90.

Manilius. Sa loi en faveur de Pompée. vol. 1. p. 104.

Marſais. (M. du) cité. vol. 2. p. 199.

Maſcaron. Morceaux tirés de ſes Oraiſons Funébres. vol. 2. p. 52. & ſuiv.

Maſſillon. Cité ſur les Bienſéances de la Chaire. vol. 2. p. 4. 34. & ſuiv. Morceaux tirés de cet Orateur. 35. & ſuiv. Autre 48. 61. & ſuiv. & 66. 67. Modéle de Bienſéances tiré de ſon remerciment à l'Académie Françoiſe. 108.

Matieres. Leurs qualités exigent diverſes Bienſéances dans leur diſpoſition. vol. 1. p. 61. & ſuiv.

Medée. Comparaiſon ingénieuſe de ſa fuite à celle de Mithridade. vol. 1. p. 110.

Médiſance. Bien caractériſée par Ciceron. vol. 1. p. 188.

Melanchton. Idées que les Sectaires avoient de ſa modération. vol. 2. p. 17.

Mery. (M.) Anatomiſte. Membre de l'Académie Royale des Sciences. vol. 2. p. 113.

Milon. Idée que Quintilien trace du plaidoyer de Ciceron pour Milon. vol. 1. p. 33. & 34.

Mirepoix. (M. l'anc. Ev. de) Modele des Bienſéances dans le Diſcours académique tiré de ſon remerciment à l'Académie Françoiſe. vol. 2. p. 121. Autre morceau. 125. L'exemple & le précepte réunis dans un autre morceau. 126. 127.

Modeſtie. Vraie & fauſſe. vol. 1. p. 82. 85. Bel exemple de modeſtie en parlant de ſes talens, & de ſes ſuccès. vol. 2. p. 121. & ſuiv.

N.

Normant. (M.) Avocat. cité. vol. 1. p. 202.

O.

Oraiſon Funebre. Régles de Bienſéances que l'on y doit obſerver. vol. 2. p. 49. 50. Oraiſons Funebres citées: du Duc de Beaufort. p. 52. de M. de Turenne. 54. du grand Condé. 58. de M. le Dauphin. 60. de M. de Villeroi. 63. de Henri de Bourbon Prince de Condé. 65. de la Reine de Pologne. 75.

Orateur. Bienſéances qu'il doit obſerver relativement à ſon âge, dignité, &c. vol. 1. p. 73. 74. & ſuiv. Même dans la plaiſan-

terie, vol. 2. p. 171. & ſuiv.
Orateurs. modernes. Leur goût pour l'éloquence brillante, mais peu ſolide. Prefac. p. XIV. & XV.
Oſtentation. Diſtinguée d'une noble fermeté. vol. 1. p. 79. & ſuiv.

P.

Panégirique. Bienſéance que l'on y doit obſerver. Exemple. vol. 2. p. 42. & ſuiv.
Panégirique de ſainte Agnès. 4. De Saint Ignace. 42. De Saint Louis. 45. De Saint Bernard. 48.
Pantomimes. Leur art. vol. 2. p. 217.
Parents. Egards qui leur ſont dûs. vol 1. p. 210, & ſuiv. juſqu'à la page 217.
Parent. (M.) Membre de l'Acad. Royale des Sciences. vol. 2. p. 110.
Peinture. Ses Bienſéances, & leur rapport aux Bienſéances Oratoires. vol. 1. p. 19. 21. 45.
Peruvienne (Lettres d'une) vol 2. p. 148.
Peuple Romain. Son inconſtance, ſes caprices dans le choix des Magiſtrats, admirablement peints par Ciceron. vol. 1. p. 179.
Phéniciens. Inventeurs des caractéres de l'Ecriture. vol. 2. p. 185.
Philippe de Macédoine. Sa réponſe moderée à un Ambaſſadeur Athénien qui l'inſultoit. vol. 1. p. 103.
Plaiſanterie. Ses régles, ou Bienſéances, tirées de l'Orateur de Ciceron & de Quin-

tilien. vol 2. p. 166. & ſuiv.

Plancius. Ami de Ciceron. vol. 1. p. 174. & ſuiv.

Platon. cité: vol. 1. p. 65.

Pompée. Eloge qu'en fait Cic. vol. 1. p. 117. & ſuiv.

Poncet. (Maurice) Indécence & témérité de ſes Sermons. vol. 2. p. 14 & ſuiv.

Princes. Bienſéances qui leur conviennent, vol. 1. p. 149. Exemple de la délicateſſe en parlant de leurs divers intérêts. vol. 2. p. 45 & ſuiv.

Proſopopée ingénieuſe, employée par Ciceron, plaidant pour Plancius contre Laterenſis. vol. 1. p. 181.

Proteſtans. Leur déchaînement contre l'Egliſe Catholique. vol. 2. p. 18. Comment ménagés par nos Prédicateurs. 19. & ſuiv.

Q.

Quintilien. Son ſentiment & ſes régles ſur les Bienſéances. vol. 1. p. 26. & ſuiv. Bienſéancesqu'il a remarquées dans Cic. 32. & ſuiv. Ses expreſſions, *Judicium*, *& Conſilium*, doivent s'entendre du goût & du diſcernement des Bienſéances. 36. 37. & ſuiv. Ses Réflexions ſur diverſes ſortes de Bienſéances. 80. 82. 85. & ſuiv. 93. & ſuiv. cité: 210 & ſuiv. 217. 218. 220. cité, vol. 2. p. 172. 174. 175. & ſuiv. *Ibid.* p. 183. & 184. Sur les égards à obſerver dans la plaiſanterie. Cité ſur les Bienſéances de la déclamation, p. 186.

p. 186. 190. 191. 195. 196. 208. 209. 210. 217. 219. 220. 222. 223. 227, 228. 229.

R.

Racine. cité : vol. 2. p. 202.
Raillerie. Délicate. Exemp. vol. 1. p. 217. Combien celle d'un Souverain ou d'un Supérieur doit être meſurée, & pourquoi. vol. 2. p. 182.
Rapin. (le P.) Jéſuite, a fourni l'idée de cet Ouvrage. Préfac. p. I. II. III.
Reconnoiſſance. Parfaitement exprimée. vol. 1. p. 194. & ſuiv.
Réponſe. Du Roi à M. de Vaſſenaër ; exemple de modération & de Majeſté. vol. 1. p. 151. 152.
Reſpect dû aux Puiſſances. vol. 2. p. 10.
Rollin. Idée juſte qu'il donne des précautions Orat. Elles ne ſont qu'une partie des Bienſéances. vol. 1. p. 40. 41.
Roſcius. Son mot ſur les Bienſéances de la déclamation, relatif aux Bienſéances Oratoires. vol. 1. p. 7. Son induſtrie ſinguliere à exprimer les penſées par le geſte. vol. 2. p. 217.

S.

S. *Ambroiſe.* Cité : vol. 2. p. 43.
S. *Jerôme.* Cité : vol. 2. p. 26.
S. *Paul.* Cité : vol. 2. p. 27.
Sallier. (M. l'Abbé) cité : vol. 2. p. 10.
Satirique. (caractere) Odieux ; deshono-

de l'Orateur, vol. 1. p. 222.

Satirique. (Ecrivain) Viole les Bienséances, pourquoi. vol. 2. p. 158.

Scaliger. vol. 2. p. 154.

Scioppius, vol. 2. p. 154.

Ségui. (M. l'Abbé) Morceau tiré de son Panégirique de S. Louis. vol. 2. p. 45.

Seneque. Son ſtile, indigne de l'éloquence de la Chaire. vol. 1. p. 88. Ses Epitres trop ingénieuſes. vol. 2. p. 147.

Sévigné. (Madame de) Ses Lettres. vol. 2. p. 148.

Silence. Eſt une ſorte de Bienſéance. vol. 1. p. 43. Exemple remarquable. 70.

Simplicité. Différe de la groſſiereté. vol. 1. p. 91.

Supérieurs. Divers exemples du reſpect, & des égards qui leur ſont dûs. voy. *Ciceron*, *Quintilien*, *Normant*. vol. 1. & vol. 2. p. 27. Ménagemens qu'ils doivent quelquefois à leurs inférieurs; exemples. vol. 2. p. 28. & ſuiv. 35. & ſuiv.

T.

Timanthe. Son tableau du ſacrifice d'Iphigénie, regardé par Ciceron comme un modéle de la Bienſéance pittoreſque. vol. 1. p. 21.

Tons, propres aux paſſions tendres, & aux paſſions véhémentes. vol. 2. p. 200. & ſuiv.

Tons, propres aux différentes parties du diſcours. vol. 2. p. 204. à l'Exorde. 205. à la

Diviſion. 206. à la Narration, 207. à la preuve 208. aux digreſſions 209. à la Peroraiſon, 210 aux parties intégrantes du Diſcours, 211. aux Penſées, 212. aux Figures, 213 aux Périodes. 215. aux expreſſions ſimples. 216.

Troyes (M. l'Ev. de) Offre un beau modéle de Bienſéances très-délicates entre deux Maiſons Souveraines, rivales. vol. 2. p. 74. & ſuiv.

V.

La Vérité. Inſinuée par les Bienſéances. vol. 1. p. 62. 63.

Vercingétorix. Sa harangue releve le courage des Gaulois. vol. 1. p. 166. 167.

Villeroi. (Mémoires de) cités : vol. 1. p. 135.

Voiture. (ſes Lettres) vol. 2. p. 147.

Voltaire. (M. de) Sa Cenſure ingénieuſe d'un morceau de Fléchier: ſolidement réfutée par M. Crévier. vol. 2. p. 67. & ſuiv.

Z.

Zéle. Doit être temperé. vol. 2. p. 9. 10. Exemples d'un Zéle moderé. 19. juſqu'à la page 24. Occaſions où il peut être vif. ſans excès: exemple. 25. 26.

ERRATA.

Premier Volume.

Page 7 artis dicere, *liſez* artis decere,
9 deciderat. *liſez* deſiderat.
11 tenioris, *liſez* tenuioris.
Ibid. diligamus, *liſez* deligamus.
14 itaque tunc, *liſez* itaque hunc
15 videndum eſt quatenùs. *liſez* videndum eſt, quatenùs.
Ibid. modus eſt. Tamen, *liſez* modus eſt, tamen
Ibid. deciderat. *liſez* deſiderat
Ibid. aptum eſſe. Conſentaneumque tempori & perſonæ, *liſez* aptum eſſe, conſentaneumque tempori & perſonæ.
17 & des lieux. Il faut, *liſez* & des lieux, il faut
25 a ordonné, *liſez* a donné
47 de celle-ci, *liſez* de celles-ci
57 vient d'implorer, *liſez* vient implorer
83 éloigné, *liſez* éloignée
Ibid. peut-être eſt-ce dans le fond, *liſez* c'eſt dans le fond
93 privatione, *liſez* privato-ne,
104 Bullus, *liſez* Rullus
218 contre ſa partie, *liſez* contre ſa partie.

218. pour infirmer leurs dépoſitions. Il entreprend, *liſez* pour infirmer leurs dépoſitions, il entreprend.

Second Volume.

Page 22 ſi voulez, *liſez* ſi vous voulez,
28 doit égard, *liſez* doit des égards
29 je puis du reſte ? *retranchez le point d'interrogation.*
32 les les exemples, *liſez* les exemples.
41 Bienſances. *liſez* Bienſéances.
43 préſent, *liſez* préſents
44 reddit, *liſez* reddite
58 *à la marge*, Premier de Condé, *liſez* Prince de Condé.
85 il a y néanmoins, *liſez* il y a néanmoins.
88 & quoique tout, *ſupprimez la virgule.*
92 ſi & déplorable, *liſez* & ſi déplorable.
135 les plus étrangers, *liſez* les plus étranges.
138 quelques qui'ils ſoient, *liſez* quels qu'ils ſoient.
154 Scioppins, *liſez* Scioppius.
156 n'en doit moins pas être, *liſez* n'en doit pas moins être.
157 ou des mauvais Ecrivains, *liſ.* ou

de mauvais Ecrivains.

Page 160 de la grandeur d'ame, *liſez* de la grandeur d'ame,

185 déclaration, *liſez* déclamation,

194 des mouvemens feint; *liſez* des mouvemens feints;

201 mauvaiſe dée, *liſ.* mauvaiſe idée

209 perſuaſion. *liſ.* peroraiſon.

CPSIA information can be obtained at www.ICGtesting.com
Printed in the USA
LVOW02s0801040813

346173LV00007B/212/P

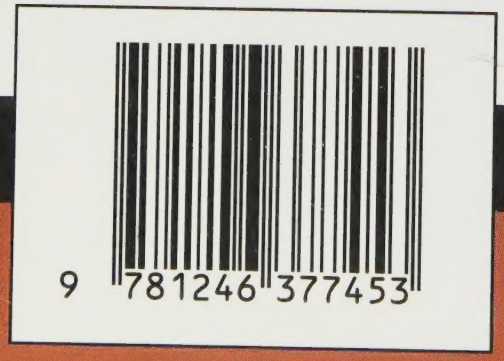
9 781246 377453